

## La gouvernance du sport au Tchad : une mise en scène entre contraintes internationales et réalités locales

Nétcho ADAM, Laboratoire Sport et Sciences sociales, Université de Strasbourg.

Inspiré du modèle français d'avant la décentralisation, le modèle d'organisation du sport en Afrique francophone en général —et particulièrement au Tchad— est marqué par une domination de l'État avec une délégation des pouvoirs au mouvement sportif. Cette action publique du sport se caractérise par une forte bureaucratisation (Bouchet & Kaach, 2004) même si, dans les pratiques ordinaires, il est observé des « entorses » aux règles bureaucratiques (Olivier de Sardan, 2008).

En s'inspirant de la théorie de l'action de Bourdieu (1994), la communication propose de mettre en exergue l'un des fondements de l'action publique, à savoir ce que les propriétés des agents et la logique de leur relation induisent en termes de prises de positions et de pratiques (Dubois, 2010). La cogestion de l'organisation du sport entre les pouvoirs publics et le mouvement sportif suivant des logiques différentes (logique de service public et logique associative) permet le déploiement des stratégies autour des enjeux transformant l'espace sportif tchadien en un champ où s'affrontent et/ou coopèrent divers acteurs. Loin d'être homogène, l'institution sportive reflète la diversité des espaces socioéconomiques qui structurent la société et celle des intérêts de ses agents (Gasparini, 2002). Aussi, cette étude qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs avec les principaux acteurs (dirigeants sportifs, cadres du ministère des sports) s'est intéressée aux catégories de pensées et aux trajectoires qui structurent l'organisation sportive. Ces entretiens ont été complétés par l'observation des pratiques liées à la gouvernance du sport au Tchad.

Ce sont ces données empiriques qui ont permis de mettre en évidence le fait que le service public du sport au Tchad s'exécute dans un double jeu qui est mis en scène par les acteurs au pouvoir : derrière une organisation du sport présentée comme suivant des normes ou des exigences internationales, les agents du ministère des sports et ceux du mouvement sportif poursuivent des profits individuels et/ou collectifs. Ainsi, des politiques ou programmes tels que « *le sport pour tous* », « *le sport de haut niveau* » ou « *l'olympisme* » sont autant de politiques de communication, issues du vocabulaire des institutions sportives internationales mais qui demeurent « des coquilles vides ». En réalité, elles ne sont pas mises en œuvre au niveau local et ne servent que de façades. Face à la corruption, au clientélisme et à la mauvaise gouvernance, ces acteurs se servent de l'organisation du sport comme une source de profits politique, économique et symbolique.

## **Le développement durable, « nouvelle frontière » de la gouvernance du sport ? L'intégration de l'environnement dans le droit des compétitions sportives**

Carlos Manuel ALVES, CRDEI, Université de Bordeaux.

Dans un contexte de crise de la gouvernance du sport, « verdir » les grands événements sportifs constitue à l'évidence un bon moyen de redonner des couleurs au sport. À cet égard, il est loisible de forger l'hypothèse selon laquelle le développement durable et notamment l'environnement pourraient être érigés en « nouvelle frontière » de la gouvernance internationale du sport. Au-delà de la dimension tactique, voire du soupçon de *green-washing*, il existe des facteurs propices à une connivence « naturelle ». Tout comme l'environnement, le sport est symptomatique de la mondialisation du droit, à savoir un phénomène sans frontières et ce à deux égards. D'une part, la gouvernance sportive est non seulement internationale mais aussi transnationale (gouvernance hybride publique/privée). D'autre part, elle s'échelonne du global au local. Par exemple, les compétitions sportives font partie des politiques territoriales. Dans le sillage du Sommet de la Terre à Rio en 1992, le mouvement sportif a intégré l'environnement, notamment à l'échelle internationale. Ainsi, l'environnement est devenu, depuis 1994, une nouvelle dimension de l'olympisme aux côtés des missions traditionnelles. Une logique de conciliation est venue se substituer à une logique de confrontation. Toutefois, l'intégration de l'environnement n'est pas un long fleuve tranquille. Ainsi, les bilans environnementaux sont très contrastés d'une édition des Jeux Olympiques à l'autre (Pékin vs Sotchi par exemple). Force est de constater que la montée en puissance de la lutte contre le changement climatique conjuguée à l'exigence de réforme de la gouvernance sportive précédemment évoquée constituent des facteurs de nature à influencer l'intégration de l'environnement dans la perspective des prochains grands événements sportifs (Coupe du monde de rugby, Coupe du monde de football féminine ou encore les Jeux Olympiques de Paris).

## “On se faisait plaisir“ : des parties libres de football à la pratique sportive encadrée

Yacine AMENNA, Centre Norbert Elias, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

« *Tout ce que j'ai appris dans le ballon, je l'ai appris là* », c'est-à-dire sur la place Tartane où Zinedine Zidane débute, au pied de son immeuble, la pratique du sport qui le rendra célèbre. Si cette assertion est incomplète et, certainement, romancée, elle pose la question des premières formes d'apprentissages sportifs en dehors des clubs de football, qui constituent l'une des voies vers l'inscription institutionnelle (Zotian, 2011) et participent à la construction du processus vocationnel.

Dans un premier temps, cette communication interroge l'apprentissage multi-situé du football et analyse l'évolution de ces premières pratiques sportives. De quelles manières les jeunes individus débutent-ils le football ? Sur quels espaces géographiques et sous quelles modalités se déroule cette pratique (stades de quartiers ; cours d'écoles ; places publiques) ? Comment s'ensuit, ou est conjointement pensé, l'entrée dans un club ? La question de l'*engagement sportif* (Callède, Ferréol, 2016) est interrogée afin de saisir les ressorts de l'inscription sportive à partir des parties libres du football.

La deuxième partie de la communication reviendra sur l'apport de cette formation à la pratique encadrée dans les clubs, ainsi que sur son exploitation par les jeunes joueurs. De quelles manières la pratique sur des espaces de jeu réduits et des sols durs favorise le développement d'une technique de jeu particulière, notamment celle du dribble, liée aux quartiers populaires ? De cette question découle celle d'un « plaisir populaire » évoqué par mes enquêtés, et que développe Hoggart (1970 : 156) quand il analyse la « *ruse* » du sportif et la liberté permise par ces jeux sans arbitres. Enfin, comment les éducateurs réapprennent-ils aux joueurs un football institutionnalisé (Juskowiak, 2011) ?

Selon les encadrants de ce sport, la fréquentation de ces parties libres est en baisse en France comme en Allemagne, ce qui provoquerait un affaiblissement du niveau technique des joueurs dans les clubs. Il s'agira de revenir en conclusion sur le développement du futsal en France, et sur la manière dont les centres de formations tendent à favoriser sa pratique afin de travailler la technique et le jeu sur des espaces réduits.

Cette communication s'appuie sur deux enquêtes ethnographiques mobilisant des observations *in situ* et des entretiens auprès des différents acteurs de ces pratiques footballistiques (joueurs, entraîneurs, recruteurs...). La première, en cours de réalisation dans le cadre de ma thèse, porte sur la formation sportive et les stratégies de recrutement des clubs de football professionnels en Provence et à Berlin. La seconde a été menée, en 2016, sur la genèse et le développement du futsal en Provence.

## **Apprentissage de la natation et développement des compétences langagières en Français. Enjeux pédagogiques et sociologiques dans les piscines couvertes des régions du Maroc**

**Fatima BAKAZZA**, Institut Royal de Formation des Cadres, Centre Moulay Rachid, Rabat

La construction des piscines couvertes dans différentes régions du Maroc est une opportunité pour développer la natation et élargir la base des pratiquants. En l'occurrence, cette implantation se heurte à plusieurs contraintes. Entre autres, le problème de l'encadrement, qui est une condition capitale pour le fonctionnement de toutes infrastructures sportives.

Le présent travail a pour objectif de solliciter l'apport de la natation dans l'amélioration de la compétence langagière en langue française.

Or, nous ne pratiquons pas le sport uniquement pour se divertir. Ses fonctions dépassent amplement la perception rudimentaire dévolue à ses vertus, qui devancent l'affect pour agir sur l'intellect. Certes, la natation s'inscrit dans un contexte réel, authentique impliquant l'apprenant-nageur dans une mouvance d'interaction et de relation de co-construction avec l'entraîneur et les pairs.

En effet, l'apprenant-nageur se trouve face à des freins liés à la complexité motrice de la pratique de la natation. De manière corolaire, c'est l'expérience de l'entraîneur qui lui permet d'avoir recours à des solutions pendant sa séance. En revanche, comment l'apprentissage de la natation peut-il contribuer à réduire les problèmes de la communication en langue française ?

Contre toute attente, un paramètre a surgi lors du traitement du questionnaire que nous avons adressé aux intervenants dans le cours d'enseignement-apprentissage de la natation. Notamment, un pour les entraîneurs et un autre pour les ex-nageurs reconvertis vers l'entraînement.

Les résultats ont montré une diversité au niveau des modes de transmission variant entre les différents profils d'intervenants dans l'enseignement-apprentissage de la natation : les entraîneurs du Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), les professeurs d'Education Physique et Sportive (EPS) et les ex-nageurs.

L'analyse des données nous a permis de proposer des solutions susceptibles de réduire le déficit au niveau des intervenants dans la natation. Particulièrement, la reconversion des ex-nageurs dans le domaine de l'entraînement.

Les collectivités locales sont des partenaires indispensables dans l'évolution du sport. Leur participation est capitale dans la construction des infrastructures et des centres de formations pour redynamiser le territoire. Une mission qui s'aligne avec leur stratégie de développement/action à différents niveaux : économique, politique de cohésion sociale, d'éducation, de l'aménagement de l'environnement et de l'espace. - Assurer des formations au profit des ex-nageurs dans une approche visant leur reconversion dans de meilleures conditions. - La création des postes budgétaires au profil des entraîneurs sportifs dans les différents sports.

## La prescription de l'activité physique adaptée chez le sujet fragilisé par l'âge et/ou la pathologie : le rôle des médecins généralistes et des Centres d'examens de Santé (CES)

**Nathalie BARTH**, Chaire santé des aînés, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.

**David HUPIN**, Laboratoire SNA Epis, Université de Lyon.

**Frédéric ROCHE**, Laboratoire SNA Epis, Université de Lyon.

**Christiane VANNIER-NITENBERG**, Centre d'examens de santé du Rhône, Lyon.

**Bienvenu BONGUE**, Centre technique d'appui et de formation des centres d'examens de santé, Saint-Etienne.

La pratique d'activité physique adaptée (APA) et la lutte contre la sédentarité sont au cœur des politiques de santé publique pour un vieillissement réussi. La loi de modernisation du système de santé français prévoit pour les personnes en affection de longue durée, la prescription d'une APA par le médecin généraliste. Des questions sur la mise en œuvre de ce dispositif subsistent. Au-delà des résistances des seniors eux-mêmes (sédentarité, représentations, capacité, non observance initiale...), l'objectif est de questionner la faisabilité de cette prescription d'APA chez les seniors et d'étudier notamment le rôle des centres d'examens de santé (CES) face à ce contexte législatif en transformation.

Sur le plan méthodologique, nous avons réalisé une analyse de la littérature scientifique et des textes législatifs ainsi qu'une analyse qualitative auprès de 7 médecins de prévention de CES (phase test) qui évoluent dans des contextes sociodémographiques différents. Les actions de prévention en AP, la loi de modernisation du système français, les freins à son application, et les solutions envisagées sont abordées. Des entretiens complémentaires auprès de médecins généralistes de la région stéphanoise sont programmés et compléteront les premiers résultats de l'étude. Les principaux obstacles rencontrés (inquiétude des médecins de prévention, méconnaissance des APA, stéréotypes associés, résistances internes, problème d'orientation et de financement) ainsi que les solutions envisagées en matière de prescription d'AP par ces médecins seront présentés. La mise en œuvre de la prescription d'APA reste problématique, les questions d'ordre professionnel persistent : orientation/accompagnement vers des structures adaptées, communication entre l'ensemble des dispositifs de soins et d'éducation, formation de l'ensemble des professionnels de soins et d'APA et financement.

## Questions sur le sujet grimpeur : une approximation anthropologique à l'escalade sur bloc en région parisienne

Josemaría BECERRIL ACEVES, École des hautes études en sciences sociales, Ecole Normale Supérieure

Depuis l'ouverture en 1996 de « MurMur » dans les locaux réaménagés d'une ancienne usine désaffectée à Pantin, les salles privées d'escalade sur bloc se sont rapidement multipliées en région parisienne ; jusqu'à attendre quinze à la fin de 2018. Dans ces salles de sport, la production des altitudes et l'agencement des hauteurs par des dispositifs technologiques tels que des murs en bois, des prises en calcaire ou des tapis en polyuréthane sont à la base des nouvelles modes d'engagement constitutif entre les corps comme le support nécessaire de toute expérience et l'espace comme environnement de perception et d'action. À partir d'une ethnographie composée de trois mois des sessions hebdomadaires de pratique sportive dans des salles d'escalade sur bloc en région parisienne, « Antrebloc » à Villejuif et « Akose » à Massy, Montreuil et Nation, ainsi que des entretiens auprès des pratiquants amateurs ou professionnels, cette recherche se propose d'explorer les moments de rencontre entre corps et espace. Des rencontres qui puissent être organisés par leurs effets dans trois domaines : la circulation dans des paysages issus de la gentrification; le partage interactionnel des formes de pratiquer l'escalade ; et la production des corps conventionnels pour grimper.

Premièrement, cette recherche explore comment la territorialisation urbaine de cette pratique sportive fait des salles des espaces d'entrecroisement des trajectoires de mobilité sociale ascendante; des logiques économiques de montée en valeur immobilière ; et des stratégies d'aménagement et d'esthétique. Auparavant associé à la proximité entre l'humain et la nature, l'escalade sur bloc est désormais possible par la reconversion des grandes surfaces précédemment occupées par des activités industrielles dans des lieux de convivialité à prix haut. Deuxièmement, ce travail met en lumière que les conversations, la gestuelle et les signes qui ont lieu lors de la pratique de l'escalade sur bloc déterminent les manières d'apercevoir l'espace entourant. Bien que le discours autour de ce sport soit centré sur la liberté de style pour le pratiquer, cette recherche soulève que les médiations entre différents acteurs sociaux et des objets font de l'escalade une pratique de communication dans un espace conçu de forme limitée. Troisièmement, cette ethnographie montre, par les récits sur la réussite et sur la perception de la différence sexuelle, que si les manières de grimper individuelles sont, en réalité, des options limitées par une socialisation, le corps et notre manière de le percevoir se reconfigurent dans la salle d'escalade selon une certaine idée de ce qui est souhaitable. Ainsi, la préoccupation principale de cette recherche est la configuration d'un sujet grimpeur : un corps façonné et qui façonne son espace urbain, sportive et physique.

## Évaluation la performance d'enseignement des professeurs d'éducation physique et sportive au niveau secondaire sur les normes de la totale qualité d'enseignement

**Faucal BELDJOUHEUR**, Université des Sciences et de la Technologie d'Oran - Mohamed Boudiaf

**Aziz KHELLAFI**, Université des Sciences et de la Technologie d'Oran - Mohamed Boudiaf

**Badredinne BENSSAADA**, Université des Sciences et de la Technologie d'Oran - Mohamed Boudiaf

L'étude visait à évaluer la performance d'enseignement des professeurs d'éducation physique et sportive au niveau secondaire sur les normes de la totale qualité d'enseignement .pour cela on a posé les questions suivantes? Quels sont les critères pour la totale qualité d'enseignement qui devrait être disponible dans la performance des professeurs d'éducation physique et sportive ?Quelle est le niveau des compétences de l'enseignement pour les professeurs de l'éducation physique et sportive au niveau secondaire?

Ceci Le chercheur a utilisé un ajustement descriptif analytique pour cette recherche scientifique et estime un échantillon de 23 professeurs d'éducation physique sur certains lycées de la ville d'Oran et pour remarquer la performance de l'enseignement le chercheur a utilisé une grille d'observation comme un outil de collecte de données, en utilisant un programme logiciel de statistiques spss comme un outil statistique. il en résulte atteint et le niveau de performance des compétences dans l'enseignement de l'éducation physique et des professeurs de sport à la les normes de la totale qualité en éducation entre bon et acceptable dans l'efficacité de la mise en œuvre de la gestion de leçon et partition Et cette performance se situe sur le calendrier et la planification des compétences, ainsi que des différences statistiquement significatives dans le niveau de performance de l'enseignement des compétences entre l'éducation physique et des professeurs de sport en raison de la variable sexe et des différences statistiquement significatives dans le niveau de performance de l'enseignement des compétences entre l'éducation physique et des professeurs de sport en raison de l'expérience professionnelle variable.



## L'évolution des pratiques sportives de loisir au sein de la société marocaine

**Amine BENABBES**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Université Hassan II, Casablanca

**Mohammed BOUKHALKHAL**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Université Hassan II, Casablanca

**Youssef SIAME**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Université Hassan II, Casablanca

L'enracinement historique crédibilise au Maroc une diversité culturelle, qui subit une métamorphose perpétuelle depuis la fin du colonialisme. L'indépendance et la mondialisation ont permis au Maroc de vivre une dynamique sociétale à plusieurs niveaux, conduisant à un changement des pratiques sociales, y compris la pratique sportive. Cette transformation depuis des jeux traditionnels, des activités ludo-sportives et des sports codifiés ou normalisés, vers d'autres de plus en plus virtuels, émane de plusieurs facteurs. Une telle évolution sociale a été accompagnée par le changement des traditions, du langage courant, des goûts artistiques, conduisant ainsi à des infléchissements qu'on pourra qualifier de positifs ou négatifs selon maints paramètres. Quant aux pratiques sportives de loisir, la question de la nature de leur transition reste à préciser.

L'objectif de notre travail est d'expliquer cette évolution des pratiques sportives de divertissement, vis-à-vis des mutations qu'a connues la société marocaine. Nous nous référerons à la théorie de l'action collective et celle des parties prenantes pour alimenter ce champ.

Nous allons recourir à une étude longitudinale basée sur des entretiens réalisés avec des citoyens marocains d'une ou de quelques provinces de Casablanca. L'analyse sera réalisée en utilisant un logiciel spécialisé dans le traitement de données quantitatives et qualitatives.

## Mondialisation du sport : football, enjeux économiques et redéfinition des logiques territoriales

Quentin BENJACAR, My Business School, Groupe MBS, Toulon  
Ugo ROUX, IMSIC, Université de Toulon

Depuis qu'il a été créé au XIX<sup>e</sup> en Grande-Bretagne tel qu'on le connaît aujourd'hui, le football est devenu à l'heure actuelle le sport le plus populaire et le plus pratiqué au monde. Son succès ne s'est pas démenti depuis ses premières grandes apparitions sur la scène internationale avec son intégration aux jeux olympiques de 1896 (en tant que sport de démonstration) à Athènes (Grèce) et lors de la première coupe du monde de football en 1930 en Uruguay. Entre temps la Fédération internationale de football association (FIFA) est créée à Paris en 1904 pour gérer et développer le football dans le monde.

Les premiers développements et les premières exportations du football dans le monde se font principalement d'une manière que l'on pourrait qualifier « d'organique » ; à cette époque ils sont directement corrélés avec les flux migratoires des sujets britanniques qui s'expatrient à l'étranger ou vers les colonies de l'empire britannique. Parmi d'autres exemples nous pouvons citer les étudiants originaires d'Angleterre qui jouent un rôle majeur dans l'introduction du football en Uruguay et en Argentine vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Caffier, 1984), ou encore les universités Anglaises qui jouent un rôle moteur dans l'implantation du football dans des pays tels que la Belgique (Goldblatt, 2004).

D'année en année, à mesure que le football, et le sport de manière générale, se professionnalise et se spectacularise, celui-ci nourrit des enjeux économiques toujours plus importants (Tischler, 1982). La FIFA se tourne alors de plus en plus vers une politique de développement du football à l'étranger, notamment vers les pays émergents (la Chine et l'Inde comptent parmi les exemples actuels les plus notables). Ce qu'il est intéressant d'observer dans cette politique de mondialisation - et c'est là tout l'objet de cette communication - c'est l'adoption de logiques territoriales qui nous semblent contre-intuitives de prime abord. Pour illustrer cela citons par exemple les matchs « *main event* » dont l'horaire est décalé à 13:00 pour qu'ils soient retransmis à 20:00 en Chine dans le but de conquérir un marché qui compte plusieurs centaines de millions de téléspectateurs potentiels. Cette communication propose donc de se saisir de ces stratégies et d'en questionner les nouvelles logiques territoriales et parfois les paradoxes (sociaux et culturels).

## **Événementiel sportif et rayonnement culturel des villes monde. L'exemple du Marathon de Paris**

Olivier BESSY, PASSAGES (UMR CNRS 5319), Université de Pau et des Pays de l'Adour

Les marathons organisés dans les grandes capitales mondiales (New-York, Londres, Paris...) connaissent une aura toujours plus grande aujourd'hui en lien avec l'engouement renouvelé pour la course à pied (Bessy, 1993, 1994, 2012 ; Bessy & Lapeyronie, 2000, 2009 ; Dorthier, 2016 ; Segalen, 2004, Yonnet, 1985) et le besoin d'intensifier l'ambiance urbaine (Pradel, 2015 ; Castells, 1973 ; Devisme, 2005), mais aussi en relation avec la construction de nouvelles territorialités sportives dans l'espace urbain (Lefebvre & Roult, 2013) associée à l'enjeu de développement local que représentent pour les villes organisatrices, ces événements considérés alors comme des ressources territoriales (Gumuchian & Pecqueur, 2006).

En effet, en dépit de leurs caractères éphémères et banals, les marathons actuels ne peuvent plus être pensés comme de simples manifestations sportives mais doivent être considérés comme des événements structurants et développeurs des territoires sur lesquels ils sont implantés (Bessy, 2010, 2012). Ce nouveau rôle est facilité par le caractère ouvert et accessible au plus grand nombre de ces courses que nous qualifions de participatives (Bessy & Lapeyronie, 2009) car elles drainent des milliers de coureurs (jusqu'à 50000 participants au marathon de Paris), grâce à des modalités d'engagement à géométrie variable. Cet ancrage territorial s'explique aussi par le tracé au coeur des hauts lieux patrimoniaux qui favorisent une itinérance culturelle à la découverte des villes concernées. La mobilité des coureurs versus l'immobilité du patrimoine permet l'immersion des participants dans ce qui peut être considéré comme une scène urbaine facilitant de multiples interactions et participant à la construction d'une véritable expérience sportivo-touristique. Enfin, le caractère médiatique de ces événements engendré par la cohabitation de l'élite et de la masse et stimulé par les acteurs concernés à la recherche de bénéfices économiques et symboliques, favorise la mise en spectacle de soi-même et le renforcement de l'attractivité urbaine (Bessy & Lapeyronie, 2009). Les marathons ont été essentiellement étudiés sous l'angle de leurs retombées économiques (Bessy, 1995 ; Lapeyronie, 2010). Le parti-pris est ici de changer de focale pour s'intéresser davantage au rôle joué par les marathons dans le rayonnement culturel des villes et capitales dans lesquelles ils sont organisés.

Dans cette communication, nous nous intéresserons plus particulièrement au marathon de Paris. Nous montrerons ainsi comment la dimension culturelle est mobilisée par cet événement à travers, notamment, l'interprétation des parcours et animations proposés, mais aussi l'analyse des discours des acteurs et des participants. Nous nous attacherons aussi à éclairer les limites du rayonnement culturel véhiculé par ce marathon. La première est observable dans le primat accordé à la logique économique en lien avec l'histoire de la ville et son souci permanent d'affirmer sa puissance en tant que ville monde. La seconde est liée au processus d'homogénéisation/standardisation des marathons lié à la culture performative de masse (Ehrenberg, 1991) présente dans la course à pied et auquel le marathon de Paris n'échappe pas.

## Usages sociaux des technologies lors de la pratique de la course à pied

**Madisson BODART**, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Mons

**Marielle BRUYNINCKX**, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Mons

**Dimitri CAUCHIE**, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Mons

Pratiquer un sport à l'heure où les nouvelles technologies intègrent de plus en plus notre quotidien s'éloigne de la simple activité physique en donnant à la personne la possibilité de pouvoir utiliser de nombreux objets connectés (Gossart, 2017). Ceux-ci offrent une vision nouvelle du sport en permettant un accès à des données personnelles récoltées via des capteurs et/ou puces (Thiérange, 2016).

Les outils les plus fréquemment utilisés dans le domaine du sport sont les *Self-trackers*. Ils fournissent des informations à propos du profil d'activité des individus (Granjon, Nikolski & Pharabod, 2011) en faisant référence aux données physiologiques, biologiques et propres à l'environnement. De plus, l'avancée technologique permet de nombreuses opérations dont notamment la publication des résultats sur une ou plusieurs plateforme(s) en ligne. Dans le cas de la course à pied, notamment, l'utilisation d'un réseau social spécialisé dans le domaine donne à la personne, la possibilité de partager ses données sportives, d'interagir avec d'autres passionnés et de comparer ses performances avec celles des autres (Boudokhane-Lima, 2018). La communication que nous proposons présentera les résultats d'une enquête exploratoire par questionnaire menée auprès de personnes pratiquant la course à pied, quel que soit leur niveau d'expérimentation. Elle poursuit un objectif de compréhension des habitudes d'utilisation des outils technologiques lors de la pratique de cette activité. Il s'agit d'appréhender comment les personnes choisissent d'utiliser certaines applications et/ou outils, d'en comprendre leurs usages et d'en déterminer leurs apports (partage sur les réseaux sociaux, comparaison sociale, auto-renforcement...).

Nous avons ainsi tenté d'éclaircir le type d'usage que les joggeurs font des applications, outils et réseaux sociaux selon leur degré d'expérimentation et leurs types de motivation. Après avoir identifié la relation au sport et le degré d'expérimentation des membres de notre échantillon, nous nous sommes intéressés à plusieurs aspects nous permettant d'appréhender leurs habitudes de pratique individuelle, socialement influencée ou non. Nous nous sommes questionnés sur leurs habitudes de pratique, le type d'entraînement poursuivi, les technologies utilisées et les usages qui y sont associés (avant, pendant et après l'activité). De même, nous avons jugé intéressant de questionner la façon dont ces outils sont choisis par les personnes et le besoin qu'ils ressentent ou non de partager leurs résultats sportifs sur les plateformes en ligne.

Aucune restriction concernant le territoire d'appartenance des joggeurs n'a été réalisée, cela nous permettant de mettre en avant d'éventuelles particularités selon les sous-groupes d'individus.

## L'image de l'éducation physique au sein des établissements scolaires

**Mohamed BOUKHALKHAL**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Université Hassan II, Casablanca

**Abderrahim RHARIB**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Université Hassan II, Casablanca

**Youssef SIAME**, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de, Université Hassan II, Casablanca

Au Maroc, le sport a accédé officiellement aux établissements scolaires depuis 1964. Ce dernier se trouve sous deux formes à l'intérieur du territoire éducatif marocain : éducation physique et sportive (EPS) et association sportive scolaire (ASS). L'EPS représente une matière d'enseignement faisant partie du système éducatif marocain, qui, contribue à la transmission des connaissances, à la construction des compétences ainsi qu'à la formation des citoyens de demain.

Le management éducatif adopté par les politiques éducatives fait que chaque discipline d'enseignement, entre autres l'EPS, joue un rôle indispensable dans l'atteinte des objectifs éducatifs. Cependant, malgré la valeur accordée à l'EPS par les documents officiels, l'image de cette discipline bascule entre une matière fondamentale et une activité secondaire ou de divertissement. Cette ambiguïté donne lieu à l'interrogation suivante : comment l'EPS est perçue au sein du territoire éducatif marocain ?

Le territoire éducatif (société éducative) constitue un laboratoire d'étude porteur de représentations relatives à l'EPS. Le rapprochement de ces représentations nous permettra de déterminer ou illustrer l'image de l'EPS dans le milieu éducatif marocain. Pour atteindre cet objectif, nous nous inscrirons dans une approche constructiviste, où, nous exploiterons des questionnaires adressés aux trois composantes primordiales du territoire éducatif (corps administratif, corps professoral et apprenants). L'objectif est de collecter des données quantitatives susceptibles de clarifier l'image construite de l'EPS par la communauté éducative.

## Les candidatures des villes européennes aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : entre stratégie de conquête des publics et contestation sociale

Hugo BOURBILLERES, Laboratoire Sport et Sciences Sociales, Université de Strasbourg

Michel KOEBEL, Laboratoire Sport et Sciences Sociales, Université de Strasbourg

Pour un pays et pour une métropole, être candidat à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) est un enjeu de taille (Carey, Misener et Mason, 2013). Pendant longtemps, cela constituait une décision et un engagement diplomatiques, et restait confiné dans le secret de milieux politiques et économiques. Mais l'actualité récente a fait entrer en jeu de nouveaux acteurs dans le processus, et notamment la figure du citoyen (Hiller et Wanner, 2011). Des référendums décisionnels organisés dans des villes candidates ont par exemple conduit à l'abandon de candidatures, écornant ainsi le discours universaliste de l'olympisme (Augustin et Gillon, 2004 ; Chappelet 2016).

La présente contribution – qui s'inscrit dans le cadre d'une initiative d'excellence « post-doctorat » (2018-2020) financée par l'Université de Strasbourg – propose de revenir sur l'acceptabilité sociale des JOP par l'analyse du processus de conquête des publics envisagé par les porteurs de la candidature (notamment à travers le recours aux outils de démocratie participative) (*top-down*), ainsi que sur les conditions d'émergence des initiatives citoyennes, notamment de contestation (*bottom-up*) à l'œuvre pendant les candidatures des villes européennes aux JOP 2024.

La méthodologie est constituée d'entretiens semi-directifs auprès de personnes ressources (porteurs de la candidature, porteurs de la contestation, mouvement sportif, élus, etc.) et d'analyse documentaire (dossiers de candidature, sondages d'opinion, articles de presse).

Paris (France) fut déclarée vainqueur, sans référendum, mais aussi finalement sans plus aucun rival ; Rome (Italie) a retiré sa candidature suite au changement de maire et de politique municipale ; Hambourg (Allemagne) a organisé un référendum et a vu le « non » l'emporter de peu ; enfin Budapest (Hongrie) a retiré sa candidature sur des arguments économiques, mais en prétextant une vaste pétition d'origine étudiante. L'analyse de ces quatre candidatures révèle la prégnance des contextes locaux et nationaux, réduisant l'accueil des JOP à une décision purement politique, soumise aux conjonctures et aux volontés stratégiques eu égard au profit politique et social que le sport peut susciter (Koebel, 2017), et où même les mouvements de contestation peuvent être instrumentalisés par le pouvoir en place pour renoncer à l'accueil pour lequel il s'était pourtant ouvertement et vigoureusement engagé. Subsiste un paradoxe – que nous tenterons de lever – dans la manière où cette contestation, en France, est restée peu audible, alors même que les arguments que l'on retrouve dans les manifestations anti-JO pendant les candidatures avortées – dénonciation d'une gabegie de deniers publics pour des projets qui n'auraient pas suffisamment d'utilité sociale – sont similaires à ceux que l'on retrouve dans les mouvements sociaux apparus à la fin l'année 2018.

## De l'allègement matériel à l'innovation territoriale. Transformation des rapports à l'espace et au milieu dans la Marche Ultra-Légère (MUL)

Eric BOUTROY, Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation Sportive, CRIS, Université Lyon 1

La Marche Ultra-Légère (MUL) est un mouvement de randonnée en itinérance minimaliste encore marginal qui se développe en France depuis les années 2000. Cette dissidence récréative (Bourdeau & Lebreton, 2013) se définit par une quête radicale d'allègement matériel basée sur une culture technique très riche qui est à la source d'une conversion des randonneurs : se détacher des items superflus, viser la non-redondance et la polyvalence (ex. : utiliser des bâtons de marche comme piquet pour un abri de bivouac), remplacer des équipements par des éléments plus légers, être autonome et créatif pour reconcevoir et bricoler objets et usages. Le minimalisme permet de randonner, de manière variable selon les adeptes, plus confortablement, plus loin, plus longtemps ou dans des milieux plus difficiles. C'est par le biais d'une enquête ethnographique encore en cours que nous étudions la principale communauté de pratique (Wenger, 2005) MUL fédérée autour d'un forum de partage (<https://www.randonner-leger.org/forum/>) et d'une association pour les plus militants. Elle se base sur une nethnographie des pratiques communautaires en ligne, une collecte d'archives (presse, récits, vidéo...), des récits de vie de randonneurs légers (22 entretiens à la date de la soumission) et une participation observante.

L'objectif de cette communication sera de montrer comment ces reconfigurations culturelles labiles (hédonistes, sportisées, décroissantes...) sont à la source d'une réinvention panachée des usages récréatifs des espaces « naturels ». Après avoir dressé un panorama des polarités territoriales de la MUL, il s'agira de décrire plus finement en quoi s'alléger (dans tous les sens de l'expression) modifie les relations au milieu (nichage, immersion), aux espaces (éloignement, latéralité), aux distances et aux mobilités (liberté, souplesse). *In fine* nous suggérerons que c'est moins dans la recherche de destinations inédites que par le réenchantement et le renouvellement intersticiel d'espaces apparemment balisés que se déploient les innovations territoriales portées par les adeptes de la MUL.

## **Le développement des activités physiques adaptées auprès des personnes âgées : une approche socio-politique et territoriale**

Flavien BOUTTET, APEMAC, Université de Lorraine

La place de l'activité physique dans les politiques du vieillissement fait l'objet d'un intérêt particulier des sciences sociales ces dernières années que ce soit à l'échelle internationale, nationale, ou locale (Collinet, Tulle, 2018). Les travaux sur le sujet mettent notamment en évidence l'accroissement de plans et de campagnes encourageant une activité physique devenant un outil du « bien vieillir » (Collinet, Delalandre, 2014). Ils rendent également compte de la diversité des acteurs et dispositifs pour l'activité physique des personnes âgées (Caluzio, 2016). Toutefois, ils s'attardent peu sur les logiques de transformation de l'activité des opérateurs d'activités physiques ces dernières années à l'échelle locale ni sur les questions territoriales que ces transformations posent.

La communication vise à combler ce manque en proposant une étude de cas autour du développement de l'association Siel Bleu dans le grand Est. Créée en 1997, l'association a accru très fortement ses activités auprès des personnes âgées depuis le début des années 2010, via l'intégration à des dispositifs de santé publique mis en place par des institutions publiques (par exemple avec le Paerpa), mais aussi par la création et le développement de partenariats avec des structures publiques ou privées. En prenant appui sur certains cadres de la sociologie politique (Le Lidec, Bezes, 2010), le propos a alors pour objectif d'interroger ce développement en parallèle d'un contexte socio-politique plus large évoqué ci-dessus, mais aussi au regard de choix associatifs particuliers, menés à différentes échelles, notamment en termes de logiques de professionnalisation des enseignants en activités physiques adaptées.

En croyant à la pertinence d'une étude sur un cas particulier (Becker, 2016), nous proposons d'analyser ces processus à partir d'entretiens réalisés avec les responsables départementaux Siel Bleu des dix départements de la région grand est, ainsi qu'avec des responsables régionaux. Plusieurs documents institutionnels, notamment des rapports d'activités, et des entretiens avec des enseignants en activités physiques adaptés salariés chez Siel Bleu et des acteurs partenaires de l'association complètent le recueil de données.

## Après l'effort... que devient le corps ? Enquête auprès d'ex-sportifs et sportives de haut niveau en Suisse

Marion BRAIZAZ, Haute École de Santé Vaud, Haute école spécialisée de Suisse occidentale

Philippe LONGCHAMP, Haute École de Santé Vaud, Haute école spécialisée de Suisse occidentale

Amal TAWFIK, Haute École de Santé Vaud, Haute école spécialisée de Suisse occidentale

Kevin TOFFEL, Haute École de Santé Vaud, Haute école spécialisée de Suisse occidentale

La thématique du corps a progressivement gagné sa place d'objet légitime dans le champ académique. Les domaines dits « classiques » de la sociologie – santé, travail, sport – qui survolaient implicitement le corps jusque dans les années 1970 se sont emparés de celui-ci, l'appréhendant comme « lieu et enjeu des rapports de production et des rapports de pouvoir » (Memmi, Martin, & Guillo, 2009, p. 138). Bien que l'imbrication entre les corps sportifs et les enjeux sociaux – *e.g.* de genre, de classe, de génération – ait été analysée et que les effets du sport sur les corps – *e.g.* douleurs, blessures, adrénaline – aient été recensés par les chercheurs, certaines dimensions corporelles, telle celle du *rapport au corps des sportif-ve-s* demeurent survolées par les recherches en sciences sociales.

Le thème de la retraite sportive est particulièrement révélateur à cet égard, puisqu'il se voit principalement analysé sous l'angle de la reconversion professionnelle et des souffrances psychologiques.

Notre communication portera sur le rapport au corps des ex-sportif-ve-s de haut niveau. Dans une perspective dispositionnaliste (Lahire, 2005) impliquant un processus de socialisation (Darmon, 2006), nous considérons le rapport au corps comme un ensemble de dispositions d'action, de perception et d'évaluation. L'enquête repose sur 30 entretiens auprès d'ex-sportif-ve-s de niveau national et international issus de cinq disciplines (tennis, gymnastique, patinage artistique, football et boxe) et résidant en Suisse.

Nos analyses nous permettent de distinguer trois rapports au corps idéaltypiques parmi les ex-sportif-ve-s. Premièrement le « corps assouvi », qui se caractérise par un relâchement sportif compensé par une forte surveillance corporelle, notamment alimentaire. Ce rapport au corps est particulièrement le fait d'individus issus des classes moyennes et supérieures. Deuxièmement le « corps inassouvi », qui se particularise par une intensification de pratiques corporelles ascétiques et une reconversion intensive dans une nouvelle discipline sportive. Ce rapport au corps concerne le plus souvent des individus en quête d'ascension sociale. Et troisièmement le « corps dissonant », qui concerne en particulier des individus issus des classes populaires, alternant entre des périodes de « prise en main » corporelle et de « relâchement » total.

Nous expliciterons les modalités ayant conduit les enquêté(e) à acquérir (ou non) certaines dispositions lors de leur socialisation sportive au sein des institutions suisses (clubs, fédérations). Puis, nous retracerons leurs parcours de 'retraité(e)s du sport de haut-niveau' afin de comprendre quelles conditions sociales (environnement familial, sociabilités, etc.) les ont amenées à développer un rapport au corps « assouvi », « inassouvi » ou « dissonant ».

## Effet de « costume » ou d'« habillement » ? La tenue vestimentaire des entraîneurs professionnels du football français

Jean BREHON, Atelier SHERPAS, Université d'Artois

Oumaya HIDRI NEYS, Atelier SHERPAS, Université d'Artois

Hugo JUSKOWIAK, Atelier SHERPAS, Université d'Artois

Les débats journalistiques sur l'arrivée d'un nouveau *coach* français sur le banc d'un des plus grands clubs européens de football, en 2016, illustrent le rôle qu'accordent les médias à l'apparence physique, à la tenue vestimentaire notamment, dans la définition des compétences réelles ou supposées acquises (Bréhon, Juskowiak, Sallé, 2016). Zinedine Zidane, « *ce joueur d'exception endossant naturellement le costume de manager* », serait taillé de toute évidence pour réussir. Il faut dire que les entraîneurs professionnels sont aujourd'hui soumis, dans leur activité professionnelle, à une constante exposition médiatique. L'obligation de conférences de presse d'avant et d'après-match, les sollicitations d'interviews par la presse écrite et audiovisuelle rythment, en effet, le quotidien de ces techniciens contraints de se mettre en scène et de « *porte[r] le masque adéquat au rôle qu'il[s] entend[ent] jouer* » (Nizet et Rigaux, 2005). Quels sont les styles vestimentaires adoptés par les entraîneurs professionnels du football français ? Comment sont-ils (re)présentés dans les médias ?

Le vêtement, comme d'autres attributs, constitue autant un outil de théâtralisation de la vie sociale (Goffman, 1973), qu'un révélateur bien particulier du métier lorsqu'il est porté au travail (Francequin, 2008). Si le vêtement porté par l'entraîneur de football est parfois réglementé au sein des clubs professionnels français de ligue 1 et ligue 2, l'habit choisi peut-il, pour autant, traduire des stratégies individuelles de présentation de soi ? Nous proposons, dans cette communication, d'analyser les tenues vestimentaires des techniciens en identifiant les représentations que diffuse la presse spécialisée sur le sujet. Au-delà de l'évolution des contraintes institutionnelles et professionnelles qui pèsent sur le choix du vêtement, nous montrons sa « fonction instrumentale » (Duflos-Priot, 1981) et identifions les manières dont les entraîneurs médiatisés usent de leur image pour exister sur un marché professionnel concurrentiel.

## Exporter son savoir-faire pour le faire savoir ? Analyse de la mobilité des entraîneurs français de football professionnel

Jean BREHON, Atelier SHERPAS, Université d'Artois

Loïc SALLÉ, Atelier SHERPAS, Université de Lille

Hugo JUSKOWIAK, Atelier SHERPAS, Université d'Artois

Si les groupes professionnels sont « *soumis à des changements continus, caractérisés à la fois par des contours évolutifs et une hétérogénéité interne* » (Demazière, Gadéa, 2009), à bien des égards, celui des entraîneurs de football ne semble pas échapper à la règle : outre la diversité des profils rencontrés, de l'activité professionnelle observée et des segments professionnels identifiés (Bréhon, Juskowiak, Sallé, 2016 ; 2018), le travail des entraîneurs de football, depuis les années 1990 notamment (Grün, 2011), évolue et se déterritorialise par une plus forte proportion à l'expatriation et une plus grande mobilité. Qu'ils soient des figures plus ou moins connues du football hexagonal et qu'ils aient construit un palmarès plus ou moins fourni au cours de leur carrière, les techniciens français bénéficient souvent d'une image positive hors de France (Boli, 2010) et sont très nombreux à exercer leur activité dans d'autres championnats ou à la tête de sélections nationales étrangères. Au-delà de cette réalité statistique finalement peu interrogée, il s'agit de voir en quoi ces dynamiques modifient le métier et l'évolution dans la carrière (Hughes, 1958) ?

En prenant appui sur les résultats d'une recherche de terrain combinant l'analyse de 35 entretiens semi-directifs (menés auprès de techniciens français et de responsables techniques de la FFF et de l'UNECATEF) et le traitement statistique de fiches professionnelles reconstituées, il s'agit, pour cette communication, de resituer, à l'échelle internationale, les mouvements des entraîneurs français. Quels facteurs entrent en jeu dans la reconfiguration de l'espace professionnel *des coaches*? Quelles conséquences pour l'activité et les carrières ?

Au-delà des résultats proposés, il s'agit de montrer ici comment ces mobilités participent de « l'ordre négocié » (Strauss, 1992) du groupe, reliant logique professionnelle individuelle et mécanismes organisationnels du travail.

## Espaces sportifs et territoires de montagne : les stations de trail, « miroir aux alouettes » ou « ressource territoriale » ? Analyse qualitative des quatre *stations de trail* des Pyrénées Françaises

Glen BURON, Laboratoire de recherche Passages, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Le trail est une activité physique relevant de la course à pied d'endurance et de ses différentes modalités de pratiques, dont trente ans de travaux en sociologie du sport rendent compte (Cubizolles, Baron & Lacroix, 2018). Elle est représentative de l'évolution des dynamiques sportives de nature en France, s'inscrivant pleinement dans la « *troisième mouvance du développement durable des sports de nature à partir de l'an 2000* » (Suchet & Tuppen, 2014).

Le trail se caractérise aujourd'hui par une croissance importante du nombre de ses pratiquants, une féminisation progressive de la pratique, l'élargissement des tranches d'âges concernées ainsi que par un phénomène de diffusion sociale (Bessy, 2005, 2012). Le développement important d'un événementiel compétitif dédié s'est accompagné de la création d'une demande d'espaces de pratique ludo-sportive quotidienne. En 2011, l'entreprise iséroise Raidlight crée la première *station de trail* de France, à St-Pierre-de-Chartreuse. La commune l'intègre même dans sa politique de développement touristique (Perrin-Malterre, 2016). Franchise commerciale, le concept a été déployé sur l'ensemble du territoire national. En 2018, soit en sept ans, ce sont 30 stations de trail franchisées qui ont été achetées, proposant autant d'espaces de pratiques, sous la forme de parcours et d'aménagements dédiés.

Fortes du slogan « *des territoires à découvrir en courant* », l'argument commercial des stations de trail porte sur la mise en valeur des ressources locales. La *station de trail* est donc présentée comme un outil d'attraction du traileur devenu touriste sportif, et support de développement touristique local pour les collectivités et autres porteurs de projet s'engageant dans leur création. Le développement du trail s'inscrirait donc dans cette tendance à structurer les espaces touristico-sportifs de montagne en faveur d'une nouvelle attractivité touristique (Bessy & Pabion-Moures, 2017).

Cette communication se propose de questionner cette hypothèse, en présentant une étude comparative des quatre actuelles *stations de trail* du massif des Pyrénées françaises (*Station de trail* Sud-Cathares, *Station de Trail* Bagnères-de-Luchon, *Station de Trail* Ossau-Pyrénées et *Station de Trail* Pays-Basque Vallée-de-Baigorri). Pour ce faire, et après une contextualisation de la pratique du trail en France, je proposerai une analyse qualitative de trois séries d'entretiens semi-directifs réalisée avec les responsables du réseau national de stations de trail, les animateurs locaux de chacune d'entre elle, et les représentants des territoires associés. Reposant sur l'utilisation d'une matrice géographique relevant du concept de *ressource territoriale* (Gumuchian & Pecqueur, 2007), cette analyse, inscrite dans le champ de la géographie, se proposera, à l'échelle de son terrain d'étude, de répondre à cette question de départ : « les *stations de trail* sont-elles un simple produit marketing et commercial, ou une véritable ressource territoriale ? ».

## Terre de foot, territoire des footballs, les Hauts de France : les différences dans l'excellence

Isabelle CABY, Atelier SHERPAS, Université d'Artois

Jean BREHON, Atelier SHERPAS, Université d'Artois

Depuis 2003, le ministère des sports affirme conduire une politique « résolument volontariste afin que le sport soit un outil de promotion individuelle, d'intégration sociale et professionnelle favorisant la santé et l'autonomie des personnes en situation de handicap ». Si la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées apporte un cadre législatif précis, les fédérations françaises traditionnelles et spécifiques poursuivent, depuis quelques années déjà, leurs efforts de coopération pour développer une offre diversifiée de pratiques pour les personnes à besoins particuliers (Bouttet, 2015). En leur sein, le développement ces dernières années du *cécifoot*, du *football fauteuil*, ou encore du *football à 11 ou à 7*, parmi d'autres pratiques footballistiques diversifiées et adaptées, incarne cette situation.

Si les politiques sportives et associatives nationales, parfois concurrentielles, semblent aujourd'hui incitatives (Callède, 2007), quel impact cela engendre-t-il réellement sur le développement du tissu associatif local ? Pour quelle offre de pratiques et quelle typologie de clubs identifiée ?

Questionner l'échelle régionale nordiste n'est pas neutre : *le grand Nord* représente, en effet, un espace où le football est ancré, historiquement et socialement sur le territoire (Gaubert, 2018). Mais il y a plus. Potentiellement, les clubs nordistes pouvant accueillir les personnes en situations de handicap pour pratiquer le football représentent un peu plus de 15 % des associations existantes à l'échelle nationale.

Appuyée par les premiers résultats d'une enquête de terrain combinant analyse d'entretiens semi-directifs (menés auprès de responsables de comités régionaux, de cadres fédéraux et de dirigeants de clubs) et traitement statistique des clubs et des licenciés, la communication cherchera à la fois à situer la densité des clubs et le maillage associatif local mais aussi à identifier les ressources à disposition des dirigeants et les difficultés rencontrées pour comprendre comment « se développe, réussit ou échoue la mobilisation de ceux qui entreprennent » (Neveu, 2015).

## **Le partage des eaux : aperçu de la gestion du « savoir nager » scolaire, entre professeurs des écoles légitimes et maîtres-nageurs-sauveteurs experts**

Fabien CAMPORELLI, Laboratoire CLERSE, Université de Lille

Le milieu aquatique, outre les bienfaits qu'il peut procurer, peut révéler un tout autre visage, celui du risque léthal. Les résultats de l'enquête « noyades 2018 » (Santé Publique France, 2018) le confirment. En considérant que la meilleure prévention contre cet accident reste encore de savoir nager, les pouvoirs publics, soucieux « d'enjeux sécuritaires en regard d'activités dites à risques » (D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet, 2009), vont s'employer, dès la sortie de la seconde guerre mondiale, à organiser la sécurité des baignades et l'enseignement de la natation. Il incombe désormais aux maîtres-nageurs-sauveteurs (M.N.S.), métier institué par la loi du 24 mai 1951, d'encadrer les activités aquatiques et de la natation, mission à la croisée de la sécurité et de l'éducation.

Dans le même temps, le Ministère de l'Éducation Nationale s'empare de cette question de l'enseignement de la natation. En effet, si les noyades touchent tous les âges et tous les lieux, la jeunesse paie un lourd tribut. Progressivement, apprendre à nager à tous les élèves devient « une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences » précise l'arrêté du 9-7-2015 (J.O. du 11-7-2015). Une certification, « l'attestation scolaire "savoir nager" » (ASSN), valide d'ailleurs un niveau de compétence autorisant l'évolution en sécurité dans un lieu de baignade surveillé (B.O. n° 34 du 12-10-2017).

Deux acteurs, M.N.S. d'un côté, professeurs des écoles (P.E.) de l'autre, gravitent donc autour d'une même sphère de travail, avec un enjeu juridictionnel (A. Abbott, 2003) de taille autour de la « culture de l'eau », en particulier pour les premiers cités. Comment MNS et PE, collaborateurs malgré eux, négocient-ils autour du travail et de ses contenus ? Cet « ordre négocié » (A.M. Arborio, 2009) est ici assez inédit puisqu'il ne s'agit pas d'une division du travail classique mais du partage d'une même tâche, où travailler ensemble peut relever de la gageure tant les cultures de métiers peuvent être distinctes et coexister sans réelle homogénéité.

Pour répondre à cette question, nous exploitons une enquête par questionnaires réalisée au cours de l'année 2018 (721 répondants) et mobilisons une série de 44 entretiens réalisés la même année lors des révisions quinquennales obligatoires pour les MNS en exercice. Ces données donnent à voir chez les MNS un différentiel entre « territoire éprouvé » (sentiment de légitimité) et « territoire concédé » (sentiment de relégation). Cet écart semble influencer le niveau d'autonomie du MNS, l'inscrivant de fait dans une hiérarchie sociale qui peut conduire à des dissensions de territoire, disputées à coups de concurrence (active ou passive) dans certains cas, négociées à force d'alliances (actives ou passives) dans d'autres.

## Aménagement, management et valorisation événementielle des espaces sportifs et de loisir. Théorisation et perspectives pratiques

José CHABOCHE, CEDETE, Collegium Sciences et Techniques, Université d'Orléans

Alain SCHOENY, CEDETE, Collegium Sciences et Techniques, Université d'Orléans

Valérie MORALES GONZALES, CEDETE, Collegium Sciences et Techniques, Université d'Orléans

Les mutations des activités physiques et sportives (Muller, 2018) conduisent les institutions comme les individus à optimiser les dimensions aménagistes et managériales de leurs pratiques dans une perspective événementielle ou simplement quotidienne. Dans ce contexte, les espaces de pratiques et de consommation sportives et de loisir se diversifient, se multiplient et se complexifient (Lefèvre, Roult & Augustin, 2013). Aussi peut-on avancer que ces processus combinés organisent une typologie originale des lieux sportifs : lieux dédiés, du grand stade à vocation spectaculaire et marchande jusqu'à l'équipement de proximité à fonctions socioéducatives (piscine, salle multisports, etc.) ; lieux réappropriés ponctuellement ou définitivement, du grand espace naturel support d'aménagements (« La Loire à vélo », etc.) au microsite d'activités ludo-sportives (accro-branches, via ferrata, espaces publics *ad hoc*, etc.) ; lieux digitalisés, de l'espace mondial – transformable à volonté en terrain de jeu par réalité virtuelle et augmentée – jusqu'à l'espace domestique de pratique connectable à des épreuves internationales open et online. La conception, la réalisation, l'exploitation et la valorisation de ces lieux au sein de territoires et/ou de réseaux constituent déjà un référentiel d'emploi prometteur qui articule aménagement des espaces et management des organisations en vue d'enrichir et de valoriser des services de toute nature pour tous publics. L'enjeu consiste à se saisir, à comprendre et à diffuser des connaissances et compétences d'ordre aménagiste en ingénierie spatiale pour mieux planifier, piloter, coordonner et évaluer – en un mot : manager – des projets événementiels inscrits au sein de lieux de pratiques sportives et de loisirs existants ou à créer pour répondre à des stratégies entrepreneuriales, publiques, associatives ou fédérales plus globales et orientées développement durable (Miaux et Roult, 2016). Le cas du centre aquatique de "Chartres Métropole" permet ainsi d'aborder un lieu dédié au sport, exploité par le privé marchand, multifonctionnel et multi-activités, à la fois couvert et découvert. Lieu réapproprié pour des usages sportifs, le pont Georges V sur la Loire au centre d'Orléans révèle des relations sportives transitoires et volontaires (les flux de croisement) en tant qu'espace de co-construction citoyenne (conflits, co-entente évolutive) et interroge les négociations motrices des acteurs sportifs avec leur environnement (vitesses variées, trajectoires redéfinies en fonction d'usages simultanés de l'espace public, etc.). Celui des pratiques d'aviron indoor par l'intermédiaire du logiciel RowPro, leader de ce segment, offre aux rameurs du monde entier de concourir chez eux ou partout ailleurs, seul ou tous ensemble et en coprésence ou non, pour des compétitions générées par eux-mêmes comme par les institutions. Au final, l'objet de cette communication est d'interroger la nature et la trajectoire de l'actuelle transition qui affecte le système sportif, déjà entrevue par Bessy et Hillairet (2001), selon une perspective éthique et durable pour mieux comprendre les modalités de définition de services démultipliés mais aussi de plus en plus personnalisés et individualisés dans des univers globalisés pour des territoires en quête de sens.

## **Stratégie et structuration des clubs sportifs professionnels entre enjeux locaux et globaux. Le cas des clubs de basket français, acteurs d'un territoire et d'un championnat**

Sabine CHAVINIER-RELA, Centre de Droit et d'Economie du Sport, Université de Limoges

Le basket professionnel français a déjà été analysé en termes d'approche stratégique et géomarketing (Durand, Ravenel, Helleu, 2005). Néanmoins, aujourd'hui, avec le développement des dispositifs de labellisation au sein des ligues professionnelles et les processus de rationalisation des subventions publiques, les clubs sont amenés à composer avec des attentes externes diverses. Dans le même temps, les préoccupations mercatiques sont à la fois d'augmenter et de pérenniser le partenariat privé (marketing B to B) et d'optimiser l'affluence et le panier de dépenses spectateur (marketing B to C). Il nous semble qu'à l'intersection de ces enjeux, il y a matière à interroger les stratégies identitaires (Nier, Chantelat, Camy, 2003) de ces sociétés sportives, à but lucratif.

Nous faisons le choix de nous concentrer sur deux types d'injonctions : celles, essentiellement locales, exigeant des clubs professionnels qu'ils améliorent leur contribution au territoire et celles, essentiellement nationales, exigeant des clubs professionnels qu'ils améliorent leur contribution au spectacle global.

Deux principaux travaux de terrain sont mobilisés (étude sur les subventions aux clubs dans la région Pays de la Loire, étude sur les chiffres-clés du basket professionnel français) ainsi qu'une observation participante depuis cinq ans au sein de la commission label-club de la ligue nationale de basket. L'objectif de la communication sera de caractériser les choix de structuration de ces clubs sportifs afin de dresser une typologie des stratégies adoptées au regard de la mission poursuivie et plus particulièrement de son ambition d'être un acteur responsable et éthique à l'échelle territoriale et sectorielle (Bayle, Mercier, 2008).

## La question de la privatisation de la sécurité : le cas des Fan-Zones lors de l'Euro 2016

Anna CLAVEL, SENS, Université Grenoble Alpes.

Les enjeux liés à la sécurité sont devenus essentiels lors des Méga-Événements sportifs. Cependant, les autorités publiques ne peuvent supporter le poids financier, humain liés à ces problématiques. Aussi, l'entrée et le développement de la présence d'acteurs issus de la sphère privée sur le marché de la sécurité apparaît comme inévitable mais pose question quant à la restructuration organisationnelle de la sécurité, mais également quant aux transformations juridiques exceptionnelles liées à l'événement.

La répartition des acteurs de la sécurité revêt un enjeu fort au niveau des territoires, notamment locaux. Notre étude porte sur le cas des Fan-Zones lors de l'Euro 2016 -se déroulant du 10 juin au 10 juillet 2016 - cette compétition ayant vu la mise en place de dix de ces dispositifs.

Alors que la crainte terroriste est au plus fort en France suite notamment aux attentats de 2015, l'organisation de ces espaces, existant depuis l'Euro 2008 et de plus en plus nombreux dans le domaine sportif et extra-sportif, devient une préoccupation majeure pour les organisateurs.

Si lors de l'Euro 2016, des doutes, réticences de certaines communes et pouvoirs publics s'expriment dans les journaux français, le maintien de ces espaces clos, au sein d'espaces publics, est décidé. La place des acteurs privés associés aux forces de l'ordre, occupent alors une place essentielle. La responsabilité des villes-hôtes est donc mise en avant par les organisateurs.

En nous appuyant sur le cadre d'analyse sociologique de Francisco Klauser (2011) décrivant les tendances de sécurisation, mais également sur une lecture critique sociologique du risque (école de Paris) nous chercherons à décrire depuis la planification jusqu'au déroulement de l'Euro 2016 la mise en place de ces espaces, l'évolution des discours d'acteurs portant sur ces Fan-Zones, l'organisation concrète et la répartition géographique des responsabilités de façon générale et spécifique concernant les réflexions amenées au moment de matchs sensibles ou jugés à risques.

À la lecture de la presse française, si des incidents et problèmes sont à soulever lors de cette organisation, le bilan suite à cet Euro semble positif. Nous chercherons à mettre en évidence les conséquences de cette organisation « exceptionnelle » sur le quotidien de la population, et les héritages quant aux dimensions juridiques, sociales, politiques. Par conséquent, il s'agit également de questionner l'héritage de tels événements sur des manifestations à venir sur le territoire français, comme la Coupe du Monde Féminine en 2019 et les Jeux Olympiques 2024.

## **Organisation et développement professionnels des guides et accompagnateurs de montagne dans les régions touristiques : le cas suisse comparé à l'expérience française**

**Christophe CLIVAZ**, Institut de géographie et durabilité, Université de Lausanne  
**Marc LANGENBACH**, Institut des Sciences du Sport, Université de Lausanne

Cette contribution propose une approche comparative transfrontalière de la dynamique professionnelle des guides et accompagnateurs de montagne en Suisse et en France. Ce secteur constitue l'essentiel du marché du tourisme sportif de nature en montagne et représente une clé de lecture importante pour comprendre les activités touristiques et sportives dans les territoires de montagne. Il nous permettra donc ainsi de voir émerger, puis d'explicitier, des regroupements de ces professionnels dans les territoires de montagne mais aussi dans les territoires urbains de Suisse. En nous basant sur la situation qui prévaut en France, cette communication a pour objectif de montrer les structures spécifiques, en Suisse, des professions de guide et d'accompagnateur en montagne, ainsi que leur contribution au développement des sports de nature en tant qu'activité touristique. Nous utiliserons ici trois approches distinctes pour atteindre cet objectif : l'évolution historique et les caractéristiques organisationnelles de la profession de guide dans les sports de nature ; la localisation de ces guides dans les territoires de montagne ; et les politiques et réglementations régissant ce secteur. Ce travail s'appuie sur les travaux académiques publiés sur cette thématique dans les littératures anglophone (Cousquer, Beames, 2013 ; Beedie, 2003) et francophone (Bourdeau, 1991 ; Clivaz et Langenbach, 2017), mais aussi sur des données empiriques inutilisées pour la Suisse et propose une première approche structurée de l'organisation des professions des sports de nature dans les territoires de montagne en Suisse.

L'approche comparative et transfrontalière suivie ici doit mettre en évidence les régularités et les différences dans le développement des sports de nature et de montagne dans les deux pays. La méthode utilisée combine à la fois des données quantitatives concernant les services, les offres proposées et les localisations des guides et accompagnateurs de montagne ainsi que des données qualitatives relatives aux politiques de gestion et d'organisation de ce secteur.

## Les écosystèmes de l'innovation sociale par le sport dans les territoires urbains « sensibles »

Benjamin COIGNET, STAPS-Sociologie, Université de Franche-Comté

Depuis près de 40 ans, la France dispose d'une administration de mission interministérielle qui vise à réduire les inégalités sociales sur certaines portions du territoire nationale qualifiées de « sensibles » : les « banlieues », « quartiers », « cités », etc. Une « *spatialisation des problèmes sociaux* » (Tissot, 2005) s'est progressivement construite dès les années 1980 par l'effet de rapprochement d'institutions étatiques en charge de la Politique de la Ville et de certains sociologues de l'urbain produisant une grille de lecture à la fois savante et politique des problèmes sociaux centrée sur l'exclusion et l'anomie.

La communication s'inscrit dans le prolongement des travaux de doctorat publiés en 2012 sur les processus d'émergence d'innovations sociales par le sport dans les quartiers prioritaires (Coignet, 2013). Elle s'appuiera sur les résultats de deux enquêtes récentes menées en 2016 et 2017 pour le compte de collectivités locales et du ministère de la Jeunesse et des Sports. La première se situe sur la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence en Guadeloupe et visait à analyser la cohérence de l'offre de loisirs sportifs au regard des moyens et des besoins de la population sur des quartiers prioritaires de l'action publique. Le second terrain se situe à Clermont-Ferrand dans les quartiers prioritaires Nord et Sud, dans le cadre d'une étude sur l'analyse de la radicalisation islamique au sein de l'espace sportif.

La communication éclairera les processus d'écologisation de la représentation du territoire « sensible » générée par les interactions entre différents acteurs (jeunesse, sport, insertion, action sociale, santé, éducation, développement économique, etc.) réunis autour d'enjeux d'occupation de portions de territoires et de légitimité sociale et institutionnelle. L'usage métaphorique de la notion d'écosystème accompagne la diffusion d'un modèle d'ingénierie territoriale basé sur la coopération entre acteurs et sur la mutualisation des ressources où le sport est invité à « muter » pour rentrer pleinement dans la logique de l'économie sociale et solidaire. La communication démontrera enfin que les écosystèmes sont traversés par une tension dialectique qui oscille entre une représentation territoriale *décliniste-menaçante* (Bensoussan, 2002) et une représentation *régénératrice* (Kokoreff, 2003).

## Analyse du dojo au Japon et en France au moment du cours des enfants : Espace partagé ou espace réservé ?

Thierry COLIN, TEC, Université Paris-Descartes

Notre communication traite de l'organisation d'un espace unique d'éducation pour accueillir une population aux caractéristiques variées : différence d'âge, de culture, de motivation... La question qui nous tenaille est celle du bien vivre ensemble dans un contexte humain éducatif de forte hétérogénéité.

Ce sujet s'est imposé comme une évidence, en révélant une pratique aux conséquences jusque-là peu discutées, et observée au moment de notre séjour d'étude d'une année à l'université de Tokyo Gakugei dans le cadre d'une analyse sociologique comparative de l'éducation des enfants par le judo au Japon et en France pour l'obtention du doctorat en sciences sociales en co-tutelle internationale.

Notre travail sur le sujet présent débute avec un constat étonnant : Alors que dans une relation de filiation historique le judo français s'évertue le plus souvent à rester attaché au modèle japonais, l'observation de l'organisation de l'espace du dojo au Japon et en France nous révèle une pratique opposée dans les deux pays. Le dojo japonais serait, au moment du cours des enfants, un espace partagé alors que celui du dojo français serait davantage un espace réservé.

En effet, en France, par le jeu du découpage d'espaces distincts dans le dojo (bureau, tatami, gradins) et de la planification hebdomadaire des cours, il s'opère une rationalisation de l'espace concret visant à recréer des surfaces accessibles uniquement à des personnes au statut et aux motivations proches garantissant ainsi à chacun les avantages d'une pratique entre soi. Procédant différemment, au moment du cours des enfants au Kôdôkan à Tokyo, parents, enfants, et judoka de tout âge et de motivations diverses pratiquent dans le même lieu. Le plus étonnant est que dans ce contexte d'opposition chacun semble trouver sa place et s'applique dans son apprentissage de manière assidue avec des résultats de production gestuelle d'un très haut niveau. Le modèle éducatif japonais force l'admiration, et soulève l'incompréhension pour qui est étranger à la culture nippone : comment ce dispositif parvient-il dans un contexte de forte hétérogénéité et une ambiance relationnelle exacerbée par le combat à maintenir la cohésion sociale et une ambiance favorable au progrès individuel ?

Pour répondre à cette question, sur la base d'une observation longue d'une année, nous avons tenté d'analyser la spatialité du dojo au moment du cours de judo des enfants au Japon en nous aidant pour cela des travaux de A. BERQUE, H. LEFEBVRE et J. REMI.

## Sport et intégration : effets et conditionnalités en territoire de vulnérabilités

**Collectif ELIPSIS** (PENIN Nicolas, AMOURA Camille, BREHON Jean, DELFAVERO Thibault, FRENKIEL Stanislas, JELEN Nathalie, JUSKOWIAK Hugo, LOUCHET Cindy SALLE Loïc), Atelier SHERPAS, Université d'Artois et Université de Lille

Si souvent les pratiques physiques et sportives sont mobilisées dans les dispositifs de politiques publiques de la ville (Gasparini, 2008). Plus encore lorsqu'ils ciblent « la jeunesse populaire » (Gasparini et Vieille-Marchiset, 2008). On dispose pourtant de peu de certitudes sur ce que pourrait produire le sport, notamment lorsque l'on considère ses effets en dehors de cette pratique et plus encore lorsque l'on envisage sa conditionnalité. C'est pour tenter d'identifier ces supposés effets et leurs conditions que nous avons construit le programme ELIPSIS (Étudier l'influence du sport sur l'intégration sociale en quartiers sensibles), retenu et financé par l'ANR (ANR-15-CE28-0001). La partie du programme dont nous souhaitons ici rendre compte concerne la phase quantitative. Celle-ci a consisté à tester les relations statistiques entre l'engagement dans l'activité physique (en intégrant ses diverses formes et modalités) et quelques dimensions de l'intégration que nous avons retenues : sociabilité, accomplissement scolaire, et « intégration normative » (Landeker, 1951). Nous avons ainsi privilégié une définition de l'intégration non prescriptive et monolithique, mais plutôt inspirée du modèle de « l'intégration segmentée » (Safi, 2006).

Les résultats que nous présenterons reposent sur l'administration de près de 1500 questionnaires dans les lycées de la ville de Roubaix, où se concentre notre travail. Car notre enquête a cette autre particularité de se focaliser sur un territoire carencé, présenté souvent comme la ville la plus pauvre de France, où 45% de la population vit sous le seuil de pauvreté, où plus d'un actif sur 4 est au chômage (29,9% de la population des 15-64 ans est sans emploi) et où la part de la population de 15 ans et plus non scolarisée, n'étant titulaire d'aucun diplôme, est deux fois supérieure à la moyenne nationale.

L'enquête fait apparaître des liens contrastés entre les modes de pratiques sportives et les dimensions de l'intégration. Ceux-ci rappellent avec force, le caractère conditionnel des effets du sport autant qu'ils invitent à compléter l'enquête par un versant plus qualitatif.

## **Fédérations sportives, clubs et licenciés : des liens qui se complexifient ? Le cas de la FSGT étudié par effet miroir avec quatre autres fédérations**

**Guillaume CONRAUD**, Laboratoire CIAMS, Université Paris Sud

**Charlotte PARMANTIER**, Laboratoire CIAMS, Université Paris Sud

**Dominique CHARRIER**, Laboratoire CIAMS, Université Paris Sud

L'étude de la FSGT par effet miroir avec l'UFOLEP, la FSCF, la FFF et la FFME nous aura appris que si ces cinq fédérations peuvent connaître des différences voire des divergences sur le plan du développement des pratiques sportives et des conceptions de la vie associative, elles se retrouvent sur un point : l'affirmation d'un sentiment d'éloignement grandissant avec l'échelon local, le terrain, le club et, ce qui les inquiète le plus, l'adhérent.

C'est notamment à ce titre que le thème de l'identité est récurrent dans les discours des dirigeants de ces fédérations. Selon Ramanantsoa et Thiery Baslé, « chaque fédération a son identité propre dont une partie est forgée par les dirigeants et une autre par les pratiquants » (1989, p. 167). Dans un contexte concurrentiel, il semble effectivement crucial pour les fédérations, notamment affinitaires, de faire valoir leurs spécificités et « l'accent mis sur les valeurs contribue à rendre effective cette différenciation » (Coulbaut in Attali et Bazogue, 2012 ; p. 146) et à donner du sens à l'adhésion. Pour réaliser ce travail, elles ont besoin de réussir à atteindre les acteurs de terrain, d'abord pour construire leur projet fédéral, puis pour le diffuser.

Dans ce contexte, la question de la gouvernance se pose aux fédérations. En étudiant certaines d'entre elles, nous avons vu des organisations capables d'impulser des processus de travail participatif et de changement collectif, permettant de repenser et pérenniser les liens entre les différents niveaux (siège national, comités régionaux et départementaux, clubs). Nous montrerons par exemple que la création des « Espaces Fédéraux Territoriaux », par la FSGT, à partir de 2017, est une réponse originale à la mise en place artificielle de territoires administratifs trop grands et inadaptés à l'organisation de la fédération ou aux besoins des populations en termes d'activités sportives et de vie associative. L'objectif est d'aller vers une nouvelle manière d'associer les acteurs locaux à la construction de l'action fédérale par la mise en réseau ponctuelle d'acteurs de territoires limitrophes ou non.

Loin de la lecture d'organisations sclérosées parfois donnée des fédérations, notre contribution questionnera donc leur capacité à repenser, chacune à leur manière, leur mode de gouvernance afin d'entretenir ou de reconstruire les liens entre niveau local et niveau national.

## **L'interdisciplinarité en éducation physique et sportive (EPS) : un terrain sportif en mutation permanente entre idées, connaissances et pratiques depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle**

Florian CRAMAREGEAS, LACES, Université de Bordeaux, Université de Limoges

Depuis les années 1970, l'institutionnalisation progressive de l'interdisciplinarité dans l'enseignement secondaire français atteste d'une volonté d'usage de renouvellement du savoir scolaire. Ses modalités d'acquisition répondent en partie aux besoins de prendre en compte et de conduire à la réussite scolaire un public hétérogène, devant relever à terme les défis du monde contemporain.

Le terme « interdisciplinarité » revêt une grande diversité sémantique chez les différents acteurs politiques et éducatifs qui le mobilisent. L'étude des multiples significations introduites par ces « discours » nous permet toutefois d'en dégager une définition fondée sur un plus petit dénominateur commun, celui « d'une modalité d'organisation pédagogique visant l'association de plusieurs disciplines avec la présence ou non de projet ».

Cette « mutation » traduit donc le changement dans le système des relations sociales. L'analyse de cette « mutation sociale » exige une étude des forces internes du système et devient alors le fruit d'une « politique éducative ».

Cette communication s'attachera à présenter l'évolution active de la discipline EPS en lien avec les autres mouvements disciplinaires depuis le début des années 1980. Ces différentes trajectoires – associées à l'éducation physique et sportive (EPS) – correspondent à une volonté de légitimer la discipline au sein du système éducatif français. L'étude de la co-construction syndicale, corporative et/ou associative sera également ciblée. À travers cette proposition de communication, la problématique sous-jacente est donc celle de la formation des enseignants et de ses enjeux primordiaux pour le futur de l'enseignement secondaire en France.

## eSport et nouvelles logiques spatiales et territoriales

Jacques CRÉMIEUX, LAMHESS, Université de Toulon  
Ugo ROUX, IMSIC, Université de Toulon

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont créé de nouvelles pratiques et activités. Parmi celles-ci, l'eSport (ou sport électronique) désigne la pratique sur Internet ou en LAN-party d'un jeu vidéo, seul ou en équipe, par la médiation d'un ordinateur ou d'une console de jeux vidéo. Depuis son essor vers la fin des années 1980 l'eSport a considérablement évolué, passant d'une pratique amateur marginale à une pratique professionnelle de haut niveau largement médiatisée (Prom, 2015). Cette sportivisation du jeu a vu l'eSport transférer et s'approprier des logiques propres au sport « traditionnel » : « *L'analogie entre jeu vidéo et sport repose sur des critères de forme et de structure, notamment la compétition, la médiatisation... et la professionnalisation elle-même.* » (Paberz, 2012, p. 50).

Traditionnellement, le sport requiert la coprésence physique des participants dans un cadre réel et actuel, et ce, que ce soit pour le loisir ou la compétition. Cependant, et à l'instar de nombreuses autres activités reposant sur les technologies de l'information et de la communication qui « nullifient » les distances physiques, l'eSport entretient un rapport particulier avec la spatialisation de sa pratique. En effet, les individus peuvent performer ensemble dans un espace commun virtuel sans qu'ils ne partagent le même espace physique (Shulga, 2003).

Paradoxalement, la désatialisation inhérente à l'eSport ne s'opère pas sans une certaine territorialisation – via des serveurs – de sa pratique ; cette territorialisation est fréquemment motivée par des raisons, entre autres, légales, économiques, culturelles ou techniques. Si l'on prend l'exemple du jeu à succès *League of Legends* de la société *Riot Games*, celui-ci se déploie sur plusieurs serveurs qui correspondent à différentes régions du monde (et à différentes ligues). Cette territorialisation n'est pas sans conséquences, notamment sur l'aspect compétitif. La présente communication propose d'observer ces conséquences et d'en saisir les aspects sociologiques. Quels sont les nouveaux comportements et usages induits par cette désatialisation et cette territorialisation ?

## **Bienvenue dans la communauté *ArtCorps*. Quand les athlètes de rue « bricolent » leur espace de *street workout* dans le quartier populaire**

Aymane DAHANE, Sport et Sciences Sociales, Université de Strasbourg

Apparu en 2008 à New York puis simultanément popularisé sur YouTube par un athlète afro-américain : Hannibal For King, le Street Workout (SWT) est une pratique physique de rue, un « sport » combinant à la fois musculation au poids de corps et gymnastique. Une callisthénie urbaine qui ne cesse de faire des émules aux quatre coins de la planète. Néanmoins, les sciences sociales francophones et internationales n'ont pas encore investi l'étude de ce sport de rue. Ainsi, ce travail propose de discuter des particularités du street workout et de ses enjeux sociologiques et anthropologiques. Dans cette veine, une démarche ethnographique a été menée dans la lignée de l'ethnologie urbaine impulsée par l'École de Chicago (Anderson, 1993), et au travers d'une « participation observante » (Wacquant, 2002) dans le contexte du « sport dans les quartiers » (Gasparini et Vieille-Marchiset, 2008).

À vrai dire, nous verrons qu'une communauté de street workout (*ArtCorps*) a émergé par la construction de son propre espace de pratique dans une salle d'un centre social situé dans un quartier populaire (l'Elsau) classé en zone prioritaire de la ville (QPV). Cette démarche inédite dans la ville de Strasbourg a conduit cet espace à devenir un « spot » de référence pour le pratiquant strasbourgeois. Par ailleurs, nous verrons que cette même communauté a produit de talentueux compétiteurs de street workout. L'ensemble de cette communication sera alors ponctué par des fragments issus d'un corpus ethnographique composé de données textuelles, sonores et vidéo.

Enfin, ce travail n'est qu'un fragment d'une thèse amorcée en sciences sociales du sport. En vérité, ce travail se situe entre les sciences de l'éducation « tout au long de la vie » (Le Grand et Colin, 2008) et socio-anthropologie, pour démontrer que cette pratique « inconnue » est un espace d'apprentissage où le pratiquant forge à la fois un corps, des capacités hors du commun ainsi qu'une masculinité « populaire ».

## L'entreprise, territoire de sport-santé bien-être

Yan DALLA PRIA, IDHE.S, Université Paris Nanterre

Nathalie LEROUX, IDHE.S, Université Paris Nanterre

Le sport comme vecteur de « développement des collaborateurs » connaît depuis les années 1980 un véritable regain d'intérêt dans les milieux patronaux. De nouvelles pratiques ont ainsi vu le jour dans les politiques de gestion des ressources humaines : salles de sport *in situ*, recrutement de sportifs de haut niveau, usage du sport dans les séminaires d'*incentive*, de *team building* ou, plus récemment, de formation. A tel point que l'on observe aujourd'hui une convergence entre certaines modalités de pratiques sportives en entreprise et les « techniques de soi » [Foucault, 1994] diffusées par la mode du développement personnel [Brunel, 2004].

Les séminaires étudiés dans le cadre de cette communication, mêlant pratiques sportives et développement personnel, s'inscrivent précisément au confluent de ces deux registres d'activités. A partir d'une enquête menée par observation participante et non-participante de deux séminaires de formation ainsi que par des entretiens semi-directifs (n=21) dans une entreprise du secteur de la distribution BtoB de matériel spécialisé, cette communication propose d'appréhender ce processus de « développement des collaborateurs » comme un façonnage par l'entreprise de ses salariés selon trois dimensions : le rapport à soi (responsabilisation), le rapport à autrui (enrichissement des compétences relationnelles) et le rapport au corps (acquisition d'une meilleure maîtrise corporelle). En améliorant leur bien-être et leur épanouissement au travail [Cabanas et Illouz, 2018], ce façonnage favoriserait en retour leur productivité au travail selon une logique de « gagnant-gagnant ».

Cette approche évolutionniste de l'être humain, considéré comme un « capital » optimisable dans lequel il s'agirait d'investir, recèle toutefois une ambivalence coupable. Dans une lecture humaniste, elle présente la vertu d'élargir pour l'individu le champ des possibles en l'arrachant à la pesanteur des déterminismes sociaux. A l'opposé, elle pourrait être simultanément révélatrice d'une prise de conscience que l'être humain, ressource malléable et régénérable, est un formidable relais de croissance, susceptible de compenser l'essoufflement du modèle de croissance des Trente Glorieuses [Lafontaine, 2014].

## Sports de frontière dans l'âge de la complexité

DI TOMMASO Daniele, Université de la Vallée d'Aoste

PIOLETTI Anna Maria, Université de la Vallée d'Aoste

Le sport moderne est né dans l'Angleterre victorienne, alors que les différentes puissances impérialistes se disputaient l'hégémonie mondiale. Le *jeu*, pour Huizinga porteur de culture, de règles et du sens de la responsabilité, a été transformé en une manifestation puérile d'agonisme, en harmonie avec la mise en œuvre de la volonté de puissance nietzschéenne au niveau international. La fin des *frontières*, bandes ouvertes à l'expansion de deux ou plusieurs États contigus a été établie et, pareillement, on a assisté à l'affirmation des *limites*, lignes de division virtuelles entre des États nationaux.

Selon les circonstances, le sport a assumé le rôle d'éducation à la guerre des jeunes générations, celui de former les classes dirigeantes aux valeurs d'initiative et de courage, ou bien il a été conçu comme moyen pour la sublimation et la catharsis des pulsions et de l'agressivité, souvent dans la perspective de la construction de l'identité nationale.

Cependant, il n'est pas facile de fournir une définition du sport et de tracer des limites précises, entre amateurisme et professionnalisme, formation d'un esprit de coopération ou de compétitivité. Néanmoins, il est possible d'identifier des *frontières*. Cela est vrai soit du point de vue de la géographie du sport, c'est-à-dire de l'extension territoriale d'une spécialité sportive plutôt que d'une autre, soit du point de vue ontologique, car ils existent des zones sportives pouvant être définies comme de frontière, comme les sports extrêmes, les sports pour les handicapés, les sports électroniques, récemment consacrés en tant que sports à tous égards par le CIO. Si le sport proprement dit est né avec l'établissement des limites des États, aujourd'hui, alors que de plus en plus d'acteurs, pas nécessairement étatiques, et parfois même pas territoriaux, occupent le devant de la scène internationale, même le concept de sport a une fluidité et une indétermination sans précédent, filles de la complexité post-moderne. L'avènement de la société postindustrielle marque un tournant dans les activités sportives, qui ne sont plus exclusivement compétitives, mais, à la fois, visant au développement de qualités psycho-physiques, à l'expérimentation de nouvelles sensations, au divertissement et à la spectacularisation.

L'objectif de cette contribution est de mettre en évidence, à travers l'apport de disciplines telles que la sociologie, les nouvelles significations du sport et de la pratique sportive, sans oublier - cela parfois arrive - l'importance de la perspective géographique, comme la réflexion sur limites et frontières, dont nous avons parlé, peut nous démontrer, à titre d'exemple.

## Étude de la transmission d'apprentissage moteur des compétences de base du basket-ball au handball chez les débutants

Tayeb DJELTI, Université de Hassiba Benbouali, Chlef

Khalifa GANDEZ EI GHOUL, Université de Hassiba Benbouali, Chlef

Slimane BELAROUSSI, Université de Hassiba Benbouali, Chlef

Ridha MAKHELFI, Université de Hassiba Benbouali, Chlef

Le titre de la recherche se présente dans l'étude de la transmission d'apprentissage moteur des compétences de base du basket-ball au handball visait également à connaître le montant de la transmission d'apprentissage moteur des compétences de base du sport de basket-ball au handball chez débutants.

Et l'hypothèse de l'étude était la présence de la transmission à l'impact de l'apprentissage moteur entre les compétences de base du basket-ball au handball.

Le Chercheur a utilisé la méthode expérimentale pour l'adéquation à la nature de la recherche. L'échantillon de recherche a été choisi de la façon intentionnelle de la communauté d'origine et il contient les débutants de l'équipe El-nasr de handball et l'association des cadres du basket-ball. L'échantillon de la recherche était (24) joueurs qui constitue en (9.09 %) du total, il est divisé en (02) groupes équivalents du nombre, l'une est expérimentale et l'autre est témoin.

Après avoir exposé les résultats de l'étude et son analyse commentative à la lumière des résultats de la recherche et dans les termes de l'échantillon, les principales conclusions étaient comme le suivant :

- L'existence de la transmission de l'impact de l'entraînement (transmission d'apprentissage) de la discipline basket-ball à la discipline de hand-ball dans les deux compétences du passe et réception et le dribble.

L'inexistence de la transmission de l'impact de l'entraînement (l'apprentissage) de la discipline du basket-ball au hand-ball dans la compétence du tir.

Et les indispensables recommandations étaient, l'importance de prendre en considération le principe de la transmission de l'impact de l'entraînement entre les jeux collectifs quand on met les programmes de l'entraînement pour amoindrir du temps et de l'effort afin d'arriver à une bonne réalisation notamment aux dans les centres de formation.

Et fait des études adéquate sur des échantillons de différent âge, niveau et la bonification de la spécificité de la transmission de l'impact de l'apprentissage entre les compétences moteurs ressemble pour avoir une haute transmission moteur et utile que ce soit dans les programmes d'entraînement ou d'apprentissage.

## L'émergence et l'évolution du wakeboard en France. Approche exploratoire d'une pratique freestyle

Pierre DURAND, LACES-MSHA, Université de Bordeaux

André SUCHET, LACES-MSHA, Université de Bordeaux

Jean-François LOUDCHER, LACES, Université de Bordeaux

Il faut noter que les nouvelles formes d'engagements corporels en France ont déjà fait l'œuvre de plusieurs travaux historiques. À ce titre il est possible de citer le surf dont l'objet intéresse les chercheurs depuis quelques années maintenant (Augustin, 1994 ; Guibert, 2007 ; Lemarié, 2018). C'est également le cas de la planche à voile, du parapente et du deltaplane (Lacroix, 1984 ; Jallat, 2011 ; Jorand, 2002 ; Jorand. & Suchet 2018).

Au travers de ces différents travaux on constate ainsi que les sports émergents des années 1970 et 1980 (Suchet & Tuppen, 2014) ont sollicités diverses approches historiques.

Néanmoins le développement historique du Wakeboard est beaucoup moins connu. Peu, voir aucuns travaux historiques n'ont été entrepris sur l'histoire du wakeboard et son façonnage dans l'univers des *boardsport*. Pourtant l'impact de ce sport sur l'aménagement du territoire et son rôle dans les logiques économiques et touristiques méritent que l'on s'y attarde.

Pour aborder un patrimoine historique peu exploré ce travail s'appuie sur une pluralité d'archives en ligne afin de comprendre la filiation entre ski nautique et wakeboard.

Pour appréhender les informations récoltées, l'étude sera complétée par des entretiens semi-directif auprès de personnalité tels que Patrice Martin (Président de la FFSNW) ou Phillippe Sireck (fondateur du magazine *Unleashed*).

L'objectif de cette communication est d'étudier une histoire encore inexplorée et de permettre une lecture plus cohérente du phénomène wakeboard actuel.

Dans le cadre d'une approche socio-historique exploratoire appréhendée par le monde des pratiquants eux-mêmes, nous verrons comment le sport s'est transformé du ski nautique au wakeboard. Dans cette lignée, l'exposé propose de présenter le wakeboard à la croisée de l'urbain et de la nature, avec une symbolique sportive au plus proche de l'identité *freestyle*.

## Enjeux et contraintes de la déconcentration administrative au Maroc cas des services déconcentrés du Ministère chargé du sport

Abderrazak ELAKARI, Directeur de l'Institut Royal de Formation des Cadres de la Jeunesse et des sports

Les discours officiels au Maroc se sont caractérisés, durant ces dernières années, par les critiques virulentes à l'égard de l'appareil administratif, qualifié, souvent, par la lourdeur de ses procédures, l'inefficacité, le coût élevé et l'insatisfaction du citoyen quant aux prestations publiques rendues. Afin de pallier à ces multiples dysfonctionnements, diverses recettes ont été proposées, notamment le recours à la voie de la déconcentration administrative, qui consiste en l'octroi aux services déconcentrés de plus amples attributions.

Cet aménagement technique de l'organisation administrative a l'avantage de « rapprocher l'administration des administrés et de désencombrer le pouvoir central par une meilleure division du travail et permet d'obtenir des décisions mieux élaborées et mieux adaptées aux réalités locales. » (Anwar. M (2018))

Contrairement à la décentralisation qui a été mise en place depuis 1960-1963, la déconcentration est restée jusqu'à nos jours extrêmement limitée, malgré toutes les actions entreprises pour sa réalisation. D'où une administration locale à deux vitesses la partie décentralisée étant plus avancée que l'autre, au regard du pouvoir de décision.

Le sport est doublement concerné par ces évolutions; d'abord en tant que compétence des Collectivités Territoriales, puis en tant qu'activité contribuant à l'attractivité et au développement des territoires.

Notre objectif, à travers cette proposition d'intervention est de mettre l'accent sur le mode d'action et d'intervention des services déconcentrés relevant du Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), identifiés comme l'un des acteurs clés dans la promotion du sport au niveau territorial. Une attention particulière sera accordée à leurs relations avec l'Administration centrale et aussi avec les différents acteurs territoriaux.

Les outils méthodologiques qui seront déployés sont : l'analyse de la documentation officielle, et des entretiens réalisés avec des responsables concernés par la promotion du sport et ce durant la période 2012-2016.

## Les territoires de la *murra*. Exemple d'un jeu traditionnel au service de revendications identitaires

Elisabeth EUVRARD, IDEMEC, Aix-Marseille Université

Le nombre croissant de manifestations organisées en Europe autour des jeux traditionnels, entre sport et culture, illustre la mise en patrimoine de ces pratiques en tant que nouvelle ressource de développement local, mais aussi de revendication identitaire. Ces jeux transmis de génération en génération sont effet portés par une communauté et liés à un territoire. Ils se retrouvent ainsi parfois projetés au rang d'expressions populaires en lutte pour le droit à la diversité et à l'autonomie. Les mouvances idéologiques qui les accompagnent alors se nourrissent de la crise économique, qui exclut les périphéries éloignées du pouvoir central et justifie leur revendication d'indépendance et de reconnaissance du local.

En Italie, la Sardaigne constitue un espace transformé par la crise en sous-région géographique marquée par la désertification et la remise en question des modes de vie traditionnels. Dans ce contexte, la *murra* représente une pratique particulièrement ancrée dans un territoire en souffrance, comme dans d'autres régions méditerranéennes partageant cette tradition. Aujourd'hui mises en réseau par Internet et l'internationalisation des tournois, ces communautés territoriales affirment ensemble leurs particularismes.

La *murra* se joue en sarde et consiste à deviner la somme des doigts montrés par deux joueurs s'affrontant à une cadence soutenue. Les adversaires se tiennent face à face, le poing fermé en avant. À un signal donné, ils doivent lever au même moment autant de doigts qu'ils le désirent, tout en énonçant un nombre entre 1 et 10. Celui qui devine la somme gagne le point. La *murra* fait appel au hasard, mais aussi aux qualités du joueur dont elle exige vivacité, intuition et observation. En outre, les stratégies incluent des aspects proches de la triche car la *murra* joue souvent sur la limite du règlement. Son côté rebelle s'adapte ainsi particulièrement bien avec les mouvements contestataires indépendantistes nourrissant le caractère utopique de compter sur un jeu pour exprimer une identité.

Cette communication centrera son propos sur la manière dont un jeu traditionnel peut exprimer des revendications identitaires à travers une demande de reconnaissance du local. La *murra* utilise en effet des territoires périphériques où les communautés se rassemblent : pour jouer, pour affirmer leurs différences, pour revendiquer leurs droits, pour se structurer. Pratique sociale à la fois sérieuse et ludique, cet objet d'analyse anthropologique puise son intérêt par les liens politiques, géographiques et symboliques qu'il mobilise.



## Le centre national d'entraînement en altitude de Font Romeu : réfraction locale d'une politique nationale

**Sébastien FLEURIEL**, Cens UMR CNRS 6025, Université de Nantes

**Bruno PAPIN**, Cens UMR CNRS 6025, Université de Nantes

**Baptiste VIAUD**, Cens UMR CNRS 6025, Université de Nantes

Aujourd'hui labellisé par le réseau Grand Insep, le Centre national d'entraînement en altitude (CNEA) de Font-Romeu (Pyrénées Orientales) constitue un établissement de référence dans le champ de production des sportifs de haut niveau. Il intègre à ce titre l'histoire des dispositifs institutionnels développés à partir des années 1960 afin d'accompagner la politique française de production de performance sportive mise en œuvre depuis l'après-guerre (Fleuriel, Schotté ; 2015). Conçu dans le courant des années 1960 dans la perspective de préparation des jeux de Mexico en 1968, l'histoire de l'édification de l'établissement et de ses équipements ne va pas de soi et jette la lumière sur un espace local restreint - celui d'un village relativement isolé et en altitude, promu au rang de dispositif stratégique pour le sport national. Nous nous proposons ici de comprendre les raisons et effets de cette politique nationale (Chifflet ; 2005) à travers une enquête collective sur l'histoire du CNEA croisant de multiples sources d'archives (archives du CREPS de Midi-Pyrénées, archives du lycée du climatique et sportif, archives départementales des Pyrénées Orientales, archives municipales de Font-Romeu-Odeillo-Via, archives orales de personnalités locales, questionnaires collectés auprès des anciens élèves) et menée à l'occasion du cinquantenaire de l'établissement. Le travail révèle une forte intrication des différentes échelles de décision politique entre le local et le national qui engage tout un ensemble de dimensions, non seulement sportives mais aussi scolaires (Papin, Viaud ; 2018), scientifiques, médicales... Les difficultés précoces et récurrentes de fonctionnement du CNEA, comme les crises institutionnelles qui jalonnent son histoire, soulignent au final que celle-ci n'est pas, loin s'en faut, celle d'un long fleuve tranquille, mais plutôt celle d'un perpétuel rapport de force entre des instances nationales et des collectivités locales (Honta ; 2003) engagées pour la légitimité et parfois la survie d'un équipement aussi originale que complexe.

## **Devenir athlète de haut niveau – la vocation à l'épreuve des assignations sexuées et « raciales »**

Lucie FORTÉ, Laboratoire CreSco, Université Paul Sabatier-Toulouse 3

Cette communication analyse la question de l'engagement et du maintien dans une carrière sportive de haut niveau en s'intéressant aux éléments qui favorisent ou ne favorisent pas la construction d'un rapport vocationnel à la pratique sportive (Papin, 2007 ; Bertrand 2009 ; Lefèvre, 2010 ; Schotté, 2012 Suaud, 2018 ; Lahire, 2018 ; Forté, 2018). Elle s'appuie sur les données recueillies dans le cadre d'une enquête ethnographique portant sur la fabrique des élites sportives et se centre sur une étude de cas particulièrement éclairante pour appréhender la dynamique vocationnelle des carrières sportives d'élite.

Le travail présenté se focalise sur le parcours de Nathalie : athlète féminine métisse d'origine populaire ayant connu des succès précoces, qui a cessé de pratiquer l'athlétisme à l'âge de 19 ans alors qu'un avenir athlétique prometteur semblait lui ouvrir les bras. Il s'agira plus particulièrement d'analyser les éléments déterminants de son engagement/désengagement dans la carrière sportive d'élite en s'intéressant aux rapports sociaux de classe, de sexe et de « race » qui ont structuré ses expériences et sa capacité à se projeter dans le monde du sport de haut niveau.

Adoptant une posture qui relève de la « pensée par cas » (Passeron et Revel, 2005), nous chercherons à comprendre la singularité de sa carrière sportive en restituant l'histoire dont elle est le produit et les contextes qui la rendent possible. Il s'agira plus particulièrement d'analyser les effets de ses socialisations sportives et extra sportives sur la construction, le renforcement ou la déstabilisation de sa vocation sportive en interrogeant la capacité de ces cadres de socialisation à susciter et nourrir le développement d'un sentiment d'élection et de prédestination l'adhésion à une vision passionnée et enchantée de la carrière sportive.

## Le *kök-borü*, un jeu équestre centre-asiatique en mutation

Tom FOURNAUX, LADEC Université Lumière-Lyon 2

En Asie centrale, le jeu traditionnel le plus populaire se joue à cheval. Les règles diffèrent peu, du Kirghizistan à la Mongolie, de l'Afghanistan au Kazakhstan : il s'agit toujours de décapiter une chèvre, de l'amputer de ses pattes, et de se disputer sa carcasse pour la balancer dans un but en terre. Interdit pendant l'époque soviétique, le *kök-borü* a connu une renaissance avec l'effondrement de l'URSS en 1991. Réadopter les mœurs agro-pastorales et ses jeux traditionnels était un moyen de « revenir aux racines » d'une culture nomade longtemps prohibée par le communisme. Les World Nomad Games, qui ont été inaugurés pour la première fois à la saison 2014, étaient une tentative pour normaliser cette pratique équestre ancestrale, dans une optique de « sportification » (ELIAS, DUNNING, 1994). Si, lors des compétitions, une délimitation précise du terrain est faite, un nombre limité de cavaliers par équipe est imposé et des coups interdits sont sanctionnés (comme faire ruer son cheval, tirer sur les rênes d'un autre cavalier, fouetter la tête des chevaux), la nature du sport reste extrêmement violente. De même, un moule synthétique a remplacé la carcasse de chèvre, afin de réduire les frictions ontologiques concernant le traitement des animaux. Par ailleurs, depuis 2017, le *kök-borü* est inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (PCI). D'après le site de l'UNESCO, ce jeu équestre « est l'expression d'une tradition culturelle et historique ainsi que de l'identité spirituelle de ses praticiens. Il contribue à renforcer la cohésion des communautés, indépendamment de leur statut social ». Territorialisation d'un jeu équestre issu d'un « passé nomade », le *kök-borü* voit ses pratiques évoluer, notamment avec l'influence d'institutions internationales, dont la labelisation de l'UNESCO est l'exemple le plus marquant. Ce jeu équestre inscrit dans une territorialité propre au monde agro-pastoral se voit régulé suivant des logiques sociales, politiques et culturelles qui lui sont étrangères. Il s'agira donc de comprendre dans quelle mesure les logiques d'appartenances identitaires centre-asiatiques s'impactent avec les tentatives de gouvernances des sports à l'échelle globale.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'une thèse en anthropologie menée à l'université Lumière Lyon 2, au sein du Laboratoire d'Anthropologie des Enjeux Contemporains (LADEC). Les données scientifiques s'appuient sur une enquête ethnographique, réalisée sur une période de cinq mois en 2018, et lors de laquelle des descriptions, des entretiens et des photographies ont été recueillis.

## Les parcours des footballeurs d'élite de Roubaix : territoire, mobilités et reconversions

Stanislas FRENKIEL, Atelier SHERPAS, Université d'Artois

Cette contribution vise à combler un vide historiographique en se focalisant sur l'histoire de trois générations de footballeurs roubaisiens. Elle cherche à renforcer les connaissances sur le rôle puissant et contesté du sport comme vecteur d'intégration sociale à Roubaix mais aussi à mener une réflexion sur le capital sportif. Au carrefour de quatre histoires (celles de Roubaix, de l'immigration, du travail et du football), elle révèle les trajectoires biographiques de ces joueurs méconnus formant une élite renouvelée depuis les années trente. Leur formation et carrière dans l'ancienne capitale mondiale du textile aux transformations urbaines et mutations sociales indéniables sont analysées grâce à dix-neuf entretiens et différentes sources comme les archives du Club Olympique Roubaix-Tourcoing. Les mobilités géographiques et sociales des joueurs sont particulièrement considérées, comme leur après-carrière.

Alfred Wahl et Pierre Lanfranchi (*Les footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, 1995) sont les premiers à analyser le devenir des premiers anciens footballeurs professionnels des années 1930, les tentatives de reconversion comme entraîneur, les achats de bar-tabacs dans les années 1950, l'investissement dans les magasins de distributions d'articles de sport dans les années 1960 et 1970, et le récurrent retour à l'anonymat. Selon eux, pour des centaines de joueurs, la carrière de footballeur professionnel est le marchepied pour quitter la condition ouvrière. Dans la continuité des recherches sur la reconversion des Internationaux camerounais (Berthoud, *Devenir, être et avoir été un footballeur camerounais*, 2017), de nouvelles investigations doivent être menées sur cette « épreuve de la petitesse » (Guiot et Ohl, « La reconversion des sportifs : une épreuve de la petitesse ? », 2008) en ayant conscience que les conditions de sortie du dispositif de performance sont le produit d'une trajectoire (Fleuriel et Vincent, « L'affaire Cécillon », 2010).

## Comment perdurer dans le fitness en milieu rural ? Effets de champ et modèles de genre, le cas du département des Landes

Marie GALY, Laboratoire CRESCO, Université Paul Sabatier-Toulouse 3

En tant que pratique corporelle de masse, (15 millions de pratiquants en 2016, pour 8,7 millions de licenciés en football), le fitness ne peut laisser indifférent. Ces pratiques se sont principalement développées en milieu urbain, où les grandes salles franchisées regroupent une partie importante de l'offre. Néanmoins, les salles de fitness existent également en milieu rural, où elles prennent davantage la forme de salles indépendantes. Cette communication s'intéresse à l'espace du fitness dans un territoire rural, celui du département des Landes. Issue d'une étude de terrain de quatre années auprès des gérants des salles de fitness dans le dit département, elle propose d'analyser les liens entre la structuration de l'espace du fitness dans le territoire étudié, la logique de positionnement des salles et les modèles de genre privilégiés par les enquêtés. Elle s'organise autour de deux objectifs.

Le premier consiste à étudier le fitness dans le département des Landes comme un « champ » afin de saisir les luttes inhérentes (Bourdieu, 1991) à celui-ci pour mieux comprendre les logiques de positionnement des différentes salles.

Le second implique de croiser cette analyse en termes de champ avec celle du régime de genre proposée par Connell (1987) à l'instar des travaux de Mennesson (2012). Dans le champ du fitness, le capital corporel fonctionne comme un capital spécifique. Or ce capital corporel comporte une dimension genrée, qui joue un rôle central dans la production de féminités et masculinités multiples. La circulation de ces modèles de genre (Connell et Messerschmidt, 2005) et leurs appropriations locales permettent de saisir la façon dont ils participent aux luttes de pouvoir pour la définition du capital spécifique.

Ainsi, en étudiant les effets de champ (postures de conservation et postures innovantes), il sera plus facile d'appréhender ce qui se joue dans le fitness, à la croisée du champ sportif et du champ économique. Cette perspective permet également de comprendre les différentes stratégies commerciales nécessaires pour perdurer dans le fitness en milieu rural et le rôle de la fabrique du genre dans ce processus.

## La gouvernance du sport par les entrepreneurs d'Europe. Sociologie d'une construction communautaire

William GASPARINI, Laboratoire « Sport et sciences sociales », Université de Strasbourg

Le 26 mai 2019, quelques jours après le congrès de la 3SLF à Bordeaux, se dérouleront les élections européennes. L'enjeu de ces élections pour le sport peut paraître limité. En effet, dans ce domaine comme pour l'éducation, la culture ou la santé, l'Union européenne n'est pas censée intervenir dans les politiques nationales et n'a en principe qu'une compétence d'appui aux Etats membres depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en 2009. Bien qu'elle en ait tous les atours officiels, l'Europe ne s'apparente pas à un « Etat ». Dès lors existe-t-il une « politique sportive européenne » comme l'affirment les fonctionnaires de la commission ou les députés européens ? Comme l'État, les institutions européennes (notamment l'Union européenne et le Conseil de l'Europe) sont de grandes pourvoyeuses de catégories de pensée, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de l'Europe elle-même ; ce qui expose le sociologue au risque « d'être pensé par une Europe qu'il croit penser » (pour paraphraser Bourdieu, 1993). De manière générale, la construction européenne apparaît comme un processus de gouvernance lointain, abstrait et peu planifié qui résulte de trois grandes logiques : les stratégies des États, la dynamique propre des institutions et l'organisation des intérêts. Or, dans le sport, l'espace de gouvernance constitué par les institutions de l'UE et leurs interactions avec les gouvernements nationaux est imbriqué dans d'autres espaces où se forment des normes, des modèles d'organisation et des pratiques dessinant elles aussi les contours du sport comme enjeu européen. Ainsi en est-il des sports professionnels de compétition dont les logiques et les transformations sont fortement dépendantes des champs économiques et sportifs tant européens qu'internationaux. S'inscrivant dans une sociologie de la construction européenne par les « entrepreneurs d'Europe », la communication interrogera le processus de circulation des catégories européistes d'organisation des sports collectifs ainsi que les formes d'européanisation informelle à l'œuvre sous l'influence de certaines catégories d'acteurs. A travers quelques résultats d'une enquête qualitative en cours au Parlement européen de Strasbourg, le rôle des eurodéputés sera plus particulièrement étudié, notamment à travers leurs prises de position tant sur le « modèle sportif européen » que dans le conflit récent opposant la FIBA Europe et l'Euroleague de basket. Au-delà du sport, ces quelques résultats ouvrent la voie vers un aspect encore peu exploré de la sociologie des champs : une sociologie de ces espaces transnationaux où les effets et les attractions de plusieurs champs se font sentir simultanément.

## Mesure des inégalités régionales d'accès au sport et allocation de la part territoriale du CNDS

Léo GERVILLE-REACHE, Faculté des STAPS, IMS (CNRS UMR 5218), Université de Bordeaux  
Nicolas PARIS, Optima Europe, Cabinet d'études statistiques expert dans les études statistiques.

Début 2013, a été défini pour le CNDS, par Madame la Ministre des Sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, un nouveau cadre d'orientation, concernant en particulier la répartition du financement vers les régions. Essentiellement construite sur le nombre de licences, la ventilation régionale de la part territoriale doit désormais prendre en compte les inégalités régionales d'accès des femmes, des personnes handicapées et des personnes de « quartiers défavorisés » ainsi que les inégalités régionales en termes de licenciés, de clubs et d'emplois sportifs. Dans le cadre d'une collaboration entre le CNDS et la société de consultations statistiques Optima Europe, a été développé un algorithme de ventilation régionale de cette part territoriale.

Dans cette communication nous revenons sur les 4 étapes de cette recherche d'une mesure (une quantification) des inégalités régionales d'accès aux sports et de la règle d'évolution des dotations régionales : Définition d'indices régionaux d'inégalité d'accès pour chaque critère à prendre en compte (IRS). Combinaison de ces indices régionaux afin de créer un IRS Global. Cette combinaison fait intervenir des coefficients de pilotage permettant de pondérer l'influence de chaque critère en fonction des choix effectués. (3) Intégration d'un coefficient de pilotage (CNDS), permettant de limiter les variations d'allocation. Intégration de l'IRS Global créé et du coefficient CNDS dans une formule générale d'allocation régionale.

L'évolution de la ventilation numéraire par région, relativement à l'année précédente, est alors une fonction de l'IRS Global, de la somme nationale dédiée, et de la population. Le montant  $M(r,a)$  alloué à la région ( $r$ ) pour l'année ( $a$ ) est alors le suivant :

$$M(r,a) = K(a) \times \left[ \frac{M(a)}{M(a-1)} M(r,a-1) - CNDS(a) \times Population(r,a) \times IRS_{Global}(r,a) \right]$$

$K(a)$  est une constante de normalisation et  $CNDS(a)$  est une constante annuelle, fixée par le CNDS qui limite les variations d'allocation des montants régionaux.

## **Utilisation du marketing social dans les actions collectives de prévention : freins et facilitateurs à la participation des personnes âgées de 60 ans et plus aux ateliers de préventions des chutes**

**Luc GOETHALS**, Laboratoire SNA EPIS EA, Université Jean Monnet

**Nathalie BARTH**, Chaire santé des aînés, Université Jean Monnet

**Karine GALLOPEL-MORVAN**, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

**David HUPIN**, Laboratoire SNA EPIS, Université Jean Monnet

**Bienvenu BONGUE**, Laboratoire SNA EPIS, Université Jean Monnet

La pratique d'activité physique adaptée et la lutte contre la sédentarité sont au cœur des politiques de santé publique pour un vieillissement réussi. Les interventions en prévention des chutes constituent les actions les plus efficaces pour la prévention de la perte de l'autonomie chez les personnes âgées vivant à domicile. Cependant, engager les personnes âgées dans une pratique régulière d'une activité physique est difficile, et ce malgré les campagnes de prévention et d'informations des autorités publiques, les interventions des mutuelles et les dispositifs de soins et d'éducation thérapeutique du patient. Le marketing social, très utilisé dans les pays anglo-saxons, est de plus en plus déployé en France pour promouvoir des comportements favorables à la santé des populations. En effet, des chercheurs ont mis en lumière qu'une majorité des interventions élaborées selon les principes du marketing social sont efficaces pour faire évoluer les croyances, les attitudes, les comportements puis les habitudes de vie des individus dans un sens favorable à leur santé.

L'étude qualitative a pour objectif, dans une approche compréhensive interactionniste des raisons d'agir, de saisir les parcours des personnes interrogées dans leurs relations à l'activité physique, au vieillissement et/ou à la maladie. Il s'agit de questionner les représentations de l'activité physique, des résistances et/ou motivations à participer à des sessions d'activités physiques et des facilitateurs susceptibles de les aider à surmonter ces obstacles le cas échéant. Des participants aux ateliers « équilibre » et des non participants ont été interrogés. Au total, une vingtaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de 5 organismes sur les territoires de la Loire et du Rhône. Les thèmes abordés sont les suivants : les représentations et le vécu « sportif » ; les freins à la reprise d'APA ; les leviers à la participation à l'APA. Les résultats de l'analyse qualitative seront présentés. Au-delà du contexte socioculturel et de l'analyse des interactions de l'ensemble des acteurs, les résistances évoquées des non-participants aux ateliers ainsi que le processus d'engagement pour les participants seront abordés.

L'enquête qualitative va permettre de développer un programme de marketing social qui réponde le mieux possible aux spécificités des publics âgés de 60 ans et plus (en lien avec l'AP), au contexte et à l'environnement de la personne.

## Des mouvements de jeunesse à la rénovation des chemins de randonnée : Portrait d'Emile Orain

Doriane GOMET, IFEPSA, Université de Rennes II

Relevant de la biographie historique et utilisant les cadres de la sociologie dispositionnelle de B. Lahire, cette contribution se penche sur la trajectoire professionnelle, militante et bénévole d'Emile Orain, instituteur né en 1923 et à l'origine de la rénovation de l'ancien sentier des douaniers breton en chemin de grande randonnée (GR 34). Elle repose sur une pluralité de sources, qui croisées, devraient permettre de saisir les liens existant entre les valeurs et représentations d'un individu, ses appartenances et dispositions sociales et son investissement au service de causes tant écologiques que culturelles ou éducatives. Cette recherche prend appui sur six entretiens semi-directifs réalisés auprès de membres de sa famille, de collègues de travail et d'adhérents à des mouvements de jeunesse l'ayant longtemps côtoyé. Ces sources orales sont confrontées à une pluralité d'archives : le dossier de carrière d'E. Orain, les archives sur les mouvements de jeunesse déposées aux archives nationales (fonds d'archives Emile Orain, 577j 1-9), les archives départementales des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine (pour ce qui concerne la rénovation du GR) ainsi que le fond d'archives privées de Jacques Lemaître.

Cet ensemble de sources montre que l'implication totale d'Emile Orain dans la rénovation du GR 34 ne doit que peu au hasard. Elle s'inscrit dans une trajectoire de vie, qui prend racine dès l'enfance, le disposant tout particulièrement à s'investir dans cette entreprise dotant les côtes d'Armor d'un nouvel espace de pratique physique entre terre et mer. L'éducation qu'il reçoit tant auprès de sa famille que dans les mouvements de jeunesse associée choc de l'Occupation constituent un socle dispositionnel puissant le poussant tout au long de son existence à tenter de faire coïncider sa vie privée et professionnelle avec ses idéaux humanistes et sa volonté de participer à une société plus juste. Si le métier d'instituteur et son investissement auprès des auberges de jeunesse participent de cette quête, la rénovation du chemin de randonnée breton souhaitée par les services de la Jeunesse et des Sports et ceux de la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) lui offre une occasion unique de réunir en un même projet ses aspirations les plus importantes : la défense de la nature et du patrimoine, les principes de solidarité, d'éducabilité et de transmission culturelle, et son besoin de réussite lui-même masqué par une certaine forme de discrétion héritée de son enfance.

## « Give time a break » : enjeux territoriaux, sociaux et spatiaux de la pratique du surf à Pondichéry

Anthony GOREAU-PONCEAUD, Université de Bordeaux, Institut Français de Pondichéry  
Emilie PONCEAUD GOREAU, CEIAS (CNRS UMR 8564), - / EHESS

*Give Time a break* est le slogan utilisé par le département du tourisme de Pondichéry pour développer l'attractivité de ce petit territoire au statut administratif si particulier qui en fait une « ville-Etat ». Le ton est donné : il s'agit de décompresser, de s'affranchir d'un certain nombre de règles sociales contraignantes et de profiter des aménités multiples qui y sont offertes : un front de mer piétonnisé, des plages entretenues, une ville patrimonialisée qui en redéfinissent les mobilités ainsi qu'un niveau de taxation très faible. Simultanément à l'ouverture économique de l'Inde et à l'explosion du tourisme domestique, ce slogan affiche les nouvelles aspirations d'une classe moyenne urbanisée, jeune et diplômée, plus soucieuse de développer un nouveau rapport à soi, aux autres et à l'espace que de parcourir le dédale des rues à la recherche des traces et marques du passé colonial français.

Dans cette communication, il s'agit d'analyser, en lien avec les politiques de développement et d'aménagements touristiques menées dans le cadre du projet *Smart City*, l'émergence de la pratique ludo-sportive du surf par les Indiens, la manière dont elle s'est diffusée et appropriée en Inde et les reformulations qu'elle génère. Le terrain d'application sera donc l'espace littoral de Pondichéry, un espace du surf bien éloigné de ceux décrits sur les littoraux basques ou landais par Augustin (1994), Guibert (2006) ou Falaix (2012). Comprendre les enjeux territoriaux, sociaux et spatiaux du surf en Inde du Sud est d'autant plus stimulant que ce sport est culturellement distant de la population locale. A partir d'une ethnographie de deux clubs de surf, il s'agit de montrer comment s'opère la réception de nouvelles normes dans un contexte culturel différencié où le surf, en lien avec le développement massif du tourisme domestique, est un médium, pour oublier le temps d'une session, les contingences du corps et d'un monde social clivé et clivant, permettant la mixité des sexes et un autre rapport au corps. Il s'agira également de questionner les logiques individuelles et collectives – socialement déterminées ou activement déterminantes dans ce sport (en lien notamment avec les représentations du corps, de l'océan et des rôles genrés), le surf apparaissant de prime abord comme un moyen de s'émanciper. A l'échelle micro, le décryptage de « sessions » de surf permettra d'observer et d'analyser l'extension, l'organisation, et le fonctionnement des lieux à travers l'usage qui en est fait par les pratiquants.

## **Sport et collectivité locale dans la commune de Libreville : analyse prospective**

**Souaïbou GOUDA LOMPO**, Université d'Abomey-Calavi

**Emmanuel Anatole ANGO DZIME**, Institut National de la Jeunesse et des Sports de Libreville

**Frédéric HOUESSOU**, Université d'Abomey-Calavi

Le développement du sport local est fondamental à l'épanouissement du sport global. En effet, Bayeux (2013) le confirme en soulignant qu'en France les politiques sportives relèvent des collectivités territoriales. Malheureusement, les collectivités locales gabonaises sont inactives quant au développement du sport local. Ainsi, les localités gabonaises ne bénéficient pas d'un plan de développement du sport venant de leurs collectivités locales. La commune de Libreville qui a été choisie comme cadre d'enquête, ne déroge pas à la règle. Ainsi, l'objectif de ce travail était de réaliser un état des lieux sur les infrastructures sportives municipales et les activités sportives municipales proposées aux populations. Le diagnostic interne et externe de Gasparini (2003) nous a servi de cadre théorique pour élaborer notre démarche. Pour la réalisation de ce diagnostic, nous avons administré 197 questionnaires aux sportifs rencontrés sur les terrains de jeux de la commune de Libreville. Ensuite, nous avons réalisé des entretiens avec le 1<sup>er</sup> Maire Adjoint de la mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement et les responsables des services des sports des mairies de la commune de Libreville. Nos investigations ont été complétées par une recherche documentaire. A l'issue de ces enquêtes, il ressort que la commune de Libreville ne dispose que de 10 terrains de jeux, et ne propose pratiquement pas d'activités sportives à ses populations. Cela s'explique du fait que le modèle sportif des pays d'Afrique francophone est caractérisé par une configuration bureaucratique où le secteur public, en particulier les services de l'Etat, joue un rôle essentiel dans la définition et la mise en œuvre de la politique sportive nationale (Bouchet et Kaach, 2004). Même si Akouete (2012) démontre dans ces travaux qu'avec la décentralisation, certaines communes du Bénin sont arrivées à mettre en place des instruments de planification [...] pour les futurs équipements sportifs et sites aménagés, la non application de la loi sur la décentralisation au Gabon rend cette tâche plus complexe et ne permet pas un développement local du sport.

## **Surpoids et obésité chez l'enfant, inégalités sociales de santé et activité physique. Monographie de trois quartiers populaires en Alsace**

**Marine GRASSLER**, Laboratoire Sport et Sciences Sociales, Université de Strasbourg

L'obésité infantile est devenue un sujet de préoccupation majeur, notamment en Alsace, une des régions les plus touchées. Les collectivités territoriales ont ainsi mis en place des outils de prise en charge de l'obésité infantile (PRECCOSS à Strasbourg et RéPPOP à Mulhouse) avec notamment une incitation à la pratique d'activités physiques et sportives. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) concentrent les taux les plus élevés d'enfants en surpoids ou obèses. Les enfants les plus défavorisés ont plus de risque d'être en surcharge pondérale rappelant l'actualité d'inégalités sociales de santé (de Saint Pol, 2013; Poulain, 2009). L'espace – social et territorial – dans lequel vivent les enfants crée un rapport particulier au mouvement physique mais également des « habitudes » physiques (modes de déplacement, culture de rue, rapports genrés au sport, etc.). Il s'agira dès lors de croiser l'analyse constructiviste des trajectoires et transmissions familiales, styles de vie des enfants, et rapports au corps avec une approche en termes d'ethnographie urbaine à la manière des sociologues de l'école de Chicago ou de Philippe Bourgois (2001).

L'enquête se déroule sur trois terrains d'étude : tous des QPV avec des caractéristiques similaires en termes de conditions sociodémographiques. Deux quartiers de Strasbourg, bénéficiant du dispositif PRECCOSS (municipal), dont un qui fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine ce qui permettrait de relever un possible « effet de quartier » (Bacqué, Fol, 2006 ; Gasparini, 2010, 2015). Et un quartier de Mulhouse qui présente une prévalence moins élevée d'enfants en situation de surpoids ou d'obésité que dans les autres QPV et dispose d'un autre dispositif le réseau RéPPOP (associatif).

Trois monographies seront alors établies avec leurs particularités – sociales, territoriales et sanitaires – permettant d'analyser les processus sociaux à l'œuvre dans des configurations particulières. Le travail de terrain a pour objectif de comprendre les raisons qui conduisent des familles et leurs enfants à participer ou non aux dispositifs de prévention par le sport offerts par les services municipaux de promotion de la santé ou par des associations. Quels sont les effets respectifs des configurations familiales et sociales et des territoires sur le rapport au surpoids et à l'activité physique ? L'espace – social et territorial – dans lequel vivent les enfants est-il susceptible de créer non seulement un rapport particulier au mouvement physique mais également des « habitudes » physiques (modes de déplacement, culture de rue, rapports genrés au sport, etc.).

## Le milieu naturel comme support d'activités sportives : quel attachement au lieu de pratique ?

Léna GRUAS, EDYTEM, Université de Grenoble Alpes, Université Savoie Mont Blanc

Clémence PERRIN-MALTERRE, EDYTEM, Université de Grenoble Alpes, Université Savoie Mont Blanc

La pratique des activités sportives de nature est en fort accroissement depuis la fin du 20<sup>ième</sup> siècle. En effet selon une enquête du Pôle National Ressource Sport de Nature (2016), 34.5 millions de français déclarent pratiquer régulièrement une activité de nature. Les territoires de montagne s'y prêtent particulièrement bien et offrent de véritables terrains de jeux aux pratiquants qui, été comme hiver occupent le milieu naturel. Si le motif de pratique cité par tous semble être le contact avec la nature (Gruas et Perrin-Malterre, 2018) ; le dépassement de soi, l'entretien physique ou la convivialité sont aussi des motivations que l'on retrouve parmi les pratiquants. Ainsi, il convient de s'intéresser au lien que les pratiquants de sports de montagne tissent avec le milieu naturel.

Nous proposons d'explorer cette relation à partir d'une enquête réalisée en 2018 dans trois massifs des Alpes françaises auprès de pratiquants de raquettes, ski de randonnée, randonnée pédestre et trail (n=1754). Nous mobiliserons ici la notion d'attachement au lieu, définie comme la relation affective entre un individu et un lieu spécifique (Low et Altman, 1992). Cette théorie, souvent mobilisée pour comprendre les attitudes environnementales (Beery et Jönsson, 2017 ; Vaske et Kobrin, 2001), nous servira à illustrer l'attachement au territoire de pratique en prenant également en compte différentes variables :

- Le massif de pratique : certains suscitent-ils un plus fort attachement que d'autres ?
- La distance entre le site de pratique et le lieu d'habitation : le nombre de kilomètres parcourus pour pratiquer une activité de nature est-il corrélé avec un attachement plus ou moins fort au territoire ?
- La trajectoire géographique (lieu d'habitation actuel et durant l'enfance) des individus : un parcours plutôt urbain ou plutôt rural peut-il être en lien avec l'attachement porté à un espace montagnard donné ?
- Les différentes activités pratiquées ainsi que les motivations liées : l'attachement au lieu varie-t-il selon la pratique sportive et les motifs de pratique ?

Une différence dans le degré d'attachement en fonction des variables présentées ci-dessus traduira une relation différenciée au milieu naturel au regard des caractéristiques socio-spatiales des pratiquants.

## **Observer un espace de violence, observer la violence de l'espace. Questionner le positionnement de l'enquêteur en situation éducative et sportive dans un collège REP**

Carine GUERANDEL, Laboratoire CeRIES, Université de Lille

A la demande d'un chef d'établissement d'un collège appartenant aux réseaux d'éducation prioritaire (REP) du nord de la France, une enquête a été menée en 2015-2016 afin d'évaluer les effets d'une expérimentation sur l'égalité entre les filles et les garçons à destination des élèves d'une classe de 5<sup>ème</sup>. Il s'agissait de suivre la classe dans chaque discipline scolaire (dont les cours d'éducation physique et sportive) sur des temporalités de une à deux semaines consécutives, répétées tout au long de l'année. Très rapidement, le porteur de l'initiative note le désengagement des enseignant.e.s vis-à-vis du projet initial, constat validé par les observations de terrain. Le travail d'enquête a été maintenu et le regard se porte alors sur la thématique des violences quotidiennes, notamment celles produites par l'institution, venant ainsi questionner le positionnement à adopter et la neutralité axiologique du chercheur.

Qu'est-il possible de dire et de faire dans certaines situations où le chercheur devient témoin de formes de violence ? « Un enquêteur doit-il s'interdire d'intervenir dans son terrain et se contenter d'une position d'observateur extérieur (...) ? » (Céfaï, 2003, p. 608). Des travaux définissent les « terrains difficiles » comme des espaces où le danger – qu'il soit physique ou émotionnel – entoure le chercheur (Boumazza, Campana, 2007). Il n'est pas question ici de dire que l'observation des élèves dits « difficiles » constituerait un « terrain difficile » pour le chercheur. Dans cette communication, nous avançons plutôt l'idée que la présence d'une enquêtrice dans l'espace de la classe peut par moment – selon son attitude et son positionnement – constituer un « danger » non pas pour elle-même mais pour les enquêtés, enseignant.e.s et enseigné.s.

Il s'agira de montrer l'ambiguïté d'une posture « silencieuse » et « distancée » qui tend à rendre la chercheuse « complice » des violences observées (quelles que soient leur forme). Nous analyserons ensuite des situations où l'enquêtrice décide d'intervenir, et ce faisant, produit, à son insu, de la violence envers l'enseignant et/ou l'enseigné. Plus précisément, le sociologue peut participer involontairement au mal-être et à la « honte sociale » des enseignants confrontés au désordre scolaire et jugés pour leur absence d'autorité (Barrère, 2012), à la construction de la déviance des élèves de milieux populaires urbains à l'œuvre au sein de l'institution scolaire (Depoilly, 2014 ; Moignard, 2008) et aux processus de hiérarchisation des élèves au détriment de celles et ceux en position de dominés.

Dans le cadre de cette communication, une attention particulière sera portée aux spécificités de la discipline EPS même si les situations analysées ne seront pas exclusivement centrées sur cette matière scolaire.

## Sauver le stade Bauer : Le territoire comme enjeu politique et enjeu d'appropriation de l'espace

Valentin GUERY, ISP, Université de Nanterre

La question de la construction, de la rénovation ou de la destruction de stades de football en France fait l'objet depuis plusieurs années de mobilisations initiées par les supporters des clubs concernés, ou par des acteurs extérieurs, riverains dans le cas du stade Grimonprez-Jooris de Lille (Sawicki 2012), ou encore activistes opposés à la construction d'un stade dans un parc arboré à Grenoble.

Souhaitant appréhender les mobilisations de supporters comme des phénomènes politiques, Ludovic Lestrelin propose un programme de recherche visant à comprendre dans quelle mesure la réalité supportériste peut revêtir une dimension, voire un débouché politique (Lestrelin 2016). Notre enquête ethnographique (participation observante et entretiens) menée pendant plus d'un an auprès d'un collectif de supporters du Red Star, luttant contre la destruction du stade Bauer, un des plus anciens stades français, est un terrain idéal pour porter un regard différent sur des acteurs souvent perçus comme apolitiques (Defrance 2000) ou comme des « mobilisés sans cause » (Fleuriet et Schotté 2012).

La particularité des membres du collectif étudié est qu'il est composé en partie de militants politiques proche des milieux politique et syndicaliste de gauche, et que ceux-ci, pour une grande majorité, ne sont pas originaires de la ville de Saint-Ouen, dans laquelle est implanté le stade Bauer. Ces supporters « supra territoriaux » (Lestrelin 2010) ont par ailleurs mobilisé des symboles du passé tels qu'un ancien résistant et joueur du Red Star et que la banlieue rouge, plus que jamais menacée par le basculement à droite de la municipalité audonienne en 2014, alors qu'elle était sous pavillon communiste depuis la Libération. Le territoire est un élément au centre de la lutte du collectif du Red Star Bauer. Soumis à de multiples enjeux dont les supporters du Red Star sont conscients, le territoire sur lequel est basé le stade Bauer, est prisé pour son potentiel foncier, à seulement quelques encablures de Paris, au moment où le Grand Paris s'étend en périphérie. Pour lutter contre la gentrification de la ville, les supporters considèrent le stade Bauer comme un rempart à l'embourgeoisement de la proche banlieue parisienne, et au recul progressif des classes populaires.

Le projet de destruction du stade Bauer a débouché sur un nouveau rapport des supporters à leur stade, autrement dit sur de nouvelles « conditions spatiales » (Halbwachs 1938). Ce nouveau rapport à l'espace, c'est-à-dire au stade, a engendré le développement de logiques d'appropriation du stade, et plus largement du quartier. La multitude de « lieux à soi » (Ripoll 2005) fait partie du répertoire d'action du *collectif Red Star Bauer*.

Nous nous demanderons ainsi dans quelle mesure le territoire est un enjeu politique et son appropriation un moyen d'action, dans le cadre de cette mobilisation supportériste.

## **Tirer profit du littoral. Les mobilités sociales et professionnelles par l'encadrement des activités nautiques**

Etienne GUILLAUD, Centre Nantais de Sociologie, LABERS, Université de Bretagne Occidentale

Les explications les plus souvent mobilisées pour expliquer l'orientation professionnelle vers le groupe professionnel des éducateurs sportifs dans les activités nautiques (voile, surf, kitesurf...) se situent, pour les organismes de formation comme les éducateurs eux-mêmes, dans le registre de la « passion » ou de la vocation. L'enquête menée dans le cadre d'un travail de thèse sur la dynamique de ce groupe professionnel sur le littoral de la région Pays de la Loire a permis de montrer que ces registres d'explications sont insuffisants. Elle souligne notamment comment la valorisation du « bord de mer » est un facteur d'orientation vers le métier pour ces éducateurs qui ne sont que rarement originaire des littoraux. La valorisation du littoral, et de la « qualité de vie » qui lui est corrélée, participe alors largement à un effet de reclassement pour ces éducateurs : ils ont en effet le plus souvent connu des difficultés et des frustrations sur le plan scolaire et professionnel avant de s'orienter vers l'encadrement des activités nautiques sur le littoral.

La communication traitera alors de la façon dont une mobilité résidentielle vers le littoral est une dimension centrale de la mobilité professionnelle, et plus largement sociale, des éducateurs sportifs en nautisme. D'un point de vue plus général, elle visera alors à explorer les modalités de construction de la dimension spatiale d'un capital symbolique dans le cours d'une trajectoire professionnelle.

Les matériaux d'enquêtes, récoltés principalement par entretiens et observations, soulignent comment la rentabilité de cette dimension du capital symbolique peut varier sous deux rapports. D'abord, diachroniquement, au fil d'une trajectoire, les profits symboliques tirés du fait de travailler et vivre sur le littoral peuvent s'avérer de plus en plus limité à mesure que des difficultés dans le travail et l'emploi sont rencontrées. Ensuite, synchroniquement, les profits symboliques liés à une activité de travail sur le littoral peuvent varier selon les histoires sportives et les propriétés socio-économiques locales, entre des communes (ou des groupements de communes). Si le littoral peut constituer, en tant qu'espace symboliquement valorisé et valorisant, une des dimensions des mobilités sociales et professionnelles, il faut alors ne pas la survaloriser : cette dimension spatiale ne peut se comprendre indépendamment d'une multitude d'autres dimensions, comme les conditions de travail et d'emploi, les réalités sportives et économiques locales ou bien encore le passé sportif, scolaire et professionnel des individus.

## Coopération transfrontalière et sport en Europe : enjeux institutionnels et identitaires

Yannick HERNANDEZ, LACES- MSHA, Université de Bordeaux

Les frontières, en tant qu'espaces de séparation entre système de normes juridiques, sociales, culturels, impliquent une certaine relation de voisinage plus ou moins institutionnalisée. Les frontières étatiques étant les plus représentatives, elles font l'objet de coopérations, oppositions ou indifférences. L'histoire locale, nationale et internationale dessine les contours de ces rapports entre pays limitrophes sur des objets variés y compris les activités physiques et sportives (Vélasco-Graciet, 2005).

Dans le cadre du continent européen, les coopérations transfrontalières se sont institutionnalisées depuis les années 80 par le Conseil de l'Europe et par l'Union Européenne. Un cadre législatif s'est mis en place ainsi que des structures permettant la coopération transfrontalière stable puis des financements (Dayez, Leloup et Verger, 2007). Nous proposons tout d'abord d'expliquer le cadre de la coopération territoriale européenne, en soulignant ses particularités à l'égard d'autres coopérations transfrontalières dans le monde. Il s'agit ensuite de chercher la place ou l'absence des activités physiques et sportives en analysant les textes officiels et les projets financés, notamment dans la frontière franco-espagnole. Les différences au niveau de la décentralisation, des langues et des modèles sportifs dans chaque côté des Pyrénées nous font interroger la mise en place de l'action publique de coopération territoriale européenne, en même temps que certains de ces espaces transfrontaliers traversent des territoires empreints d'une identité locale commune historique y compris languagière (Suchet, 2011).

À l'issue de l'analyse on identifie plusieurs échelles de coopération territoriale européenne où l'action de la gouvernance se situe à de niveaux multiples avec l'intervention d'acteurs variés (locale, intermédiaire, eurorégionale, à l'échelle de la frontière). Malgré les différences du point de vue de l'administration publique, des organisations sportives et des langues parlées, les collaborations entre la France et l'Espagne ne cessent d'augmenter, y compris dans le domaine des activités physiques et sportives (administrations publiques, fédérations et clubs sportifs, universités). Entre politique extérieure et politique régionale, la coopération territoriale européenne se construit progressivement en promouvant des identités qui dépassent celles des Etats voisins (transfrontalière, européenne) et ce, en mobilisant les activités physiques et sportives parmi d'autres actions (Chiara, 2014).

## Lorsque le bruit se fait silence... Retour réflexif sur une ethnographie des cours de salsa

Oumaya HIDRI NEYS, Atelier SHERPAS, Université d'Artois

Tentant d'objectiver depuis seize années l'influence des apparences physiques dans des contextes évaluatifs, les cours de salsa ont constitué un intéressant laboratoire d'étude des processus de normalisation corporelle, de stigmatisation et de mises à l'écart. Du fait de la musique assourdissante et ininterrompue, ils se présentent en effet comme un espace au sein duquel les interactions se font « sous silence », les échanges verbaux étant considérablement réduits au profit du « *dialecte corporel* » (Goffman, 1963/Winkin, 1981). En septembre 2007, j'ai donc débuté l'enquête en tant qu'apprentie-*salsera*, sans rien révéler de ma qualité de sociologue. J'ai soumis mon corps aux conditionnements de l'univers considéré, ce qui a entraîné assez rapidement un engagement de soi dans l'action sans réflexivité (Favret-Saada, 1990). Ce qui aurait pu constituer un obstacle à l'impartialité de la démarche scientifique s'est finalement révélé être un atout dans le processus de construction de l'objet de recherche (Cartron, 2003). Depuis, les résultats ont été publiés, mais le bricolage méthodologique de la chercheuse en situation d'enquête est resté dans l'ombre, alors même que de nombreux sociologues ont montré l'intérêt qu'il y avait à se soumettre à une certaine vigilance ethnographique.

Il m'a semblé que les conditions techniques et sociales dans lesquelles s'est déroulée cette enquête de longue durée méritaient un développement autonome. Parce que cette enquête a été l'occasion d'engager une réflexion méthodologique plus générale sur l'évolution de la posture de l'enquêtrice et de son rapport à l'objet au cours du temps, d'une part. Ce faisant, j'ai pu apprécier la valeur relative des différentes postures occupées dont certaines ont influencé mes manières de produire un savoir sociologique. Parce que les tours et détours réalisés permettent d'offrir une image moins édulcorée et en cela moins ésotérique, du travail de recherche, d'autre part.

Cette communication interroge le dilemme classique entre distanciation et engagement. Mais dans un univers social bien particulier, car cette enquête a été l'occasion de vivre un engagement ambigu (Olivier de Sardan, 2000) flottant, modéré, impliqué puis incarné. L'intérêt du statut *incognito*, l'influence du corps de la chercheuse, la question de la restitution des données ou encore du travail d'écriture seront systématiquement mis au regard de l'évolution de la relation enquêtrice-enquêtés au cours du temps.

## Du bain d'air pur aux sports de nature – Genèse et enjeux d'une catégorisation

Olivier HOIBIAN, FRAMESPA, Université Jean Jaurès Toulouse 2

Les recommandations en faveur des « bains d'air pur » et des exercices dans la nature étaient fondées sur le renouvellement des préoccupations pédagogiques issus de l'effervescence de la Révolution des Lumières et de l'instauration d'un « hygiénisme aériste » né de la redécouverte des préceptes d'Hippocrate. Elles coïncident, à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'avènement des loisirs modernes et les débuts du tourisme et des vacances (Corbin, 1995). Cependant dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, l'expression « jeux de plein air » vient se substituer à la référence au « grand air » pour regrouper une large palette de loisirs depuis la chasse jusqu'aux ascensions en montagne tout en englobant la pratiques des sports anglais. L'ambivalence de cette terminologie va persister jusqu'au milieu des années 1970 lorsque l'organisation de compétitions réglementées dans certaines activités comme le canoë-kayak conduit au constat du caractère trop générique de cette catégorie compte tenu de la diversité des pratiques qu'elle rassemble. Dans le contexte contre culturel des années post Mai 68 la référence aux « Activités Physiques de Pleine Nature » (APPN) se substitue désormais à celle de « plein air » pour caractériser un ensemble de disciplines fondées sur « le jeu avec les éléments naturels se déroulant dans des espaces non aménagés » tout en se tenant à distance des effets de la codification sportive compétitive (Hoibian, 2003). A partir de la fin des années 1990, l'essor des activités informelles, hors club, se déroulant dans la nature commence à intéresser un nombre de pratiquants bien supérieur à celui des effectifs des licenciés des fédérations sportives. Les pressions exercées sur l'environnement naturel par le succès de ces activités et les perspectives de création d'emplois sportifs pérennes vont conduire le ministère J&S à développer une véritable « politique publique » en faveur des sports de nature (Gouguet, 2000). Cette situation va conduire l'Etat à se préoccuper du « développement maîtrisé » de ces pratiques en les réunissant sous la dénomination nouvelle de « Sports de nature » (Loi Buffet du 6 juillet 2000) (Audinet, Guibert, Sébilleau, 2017). Simultanément, les milieux professionnels semblent privilégier la référence anglo-saxonne à l'Outdoor. Sur le plan théorique, les difficultés à stabiliser ces catégories doivent être interrogés car elles représentent désormais un véritable « obstacle épistémologique » pour l'ensemble des recherches en sciences sociale. Ces glissements sémantiques et ces hésitations sont en effets révélateurs d'enjeux sous-jacents que cette communication s'attachera à préciser.

## **L'expérience en Activité Physique (AP) de patients masculins atteints d'un cancer de la prostate : étude sociologique qualitative auprès de 30 patients**

David HUPIN, Laboratoire SNA Epis, Université de Lyon

Nathalie BARTH, Chaire santé des aînés, Université Jean Monnet, St Etienne

Amandine BAUDOT, CHU De St Etienne

Alban OREZZOLI, Master 2 Sociologie et territoire, Université Jean Monnet, St Etienne

Bien que les bénéfices de l'activité physique (AP) chez les patients atteints de cancer soient actuellement bien établis dans la littérature scientifique, plusieurs études ont montré que cette population n'était pas suffisamment active. Renforcer l'adhésion des patients aux conseils de prévention par l'AP apparaît comme un nouvel enjeu d'une prise en charge personnalisée en cancérologie. L'étude *Acti-pair* envisage un suivi innovant d'accompagnement par les pairs de personnes atteintes d'un cancer de la prostate (Homme vieillissant fragilisé par la maladie et les stéréotypes associés, à distance des associations sportives de patients)

L'étude qualitative comprehensive questionne le parcours des patients atteints du cancer de la prostate et diagnostiqué depuis plus de 1 an dans ses relations à l'AP, à la maladie et à son évolution. 30 entretiens semi-directifs auprès de patients ont été réalisés sur une période de 6 mois sur le département de la Loire. Au-delà de l'évaluation du contexte/environnement lié aux patients, l'objectif est d'identifier, à travers les récits d'expérience de la maladie et de l'activité physique, les besoins, les contraintes, les représentations et stéréotypes associés à cette recommandation d'AP, les acteurs clés, ainsi que les freins et les leviers à un engagement durable dans une pratique d'AP.

Les principaux obstacles/freins rencontrés ainsi que les solutions envisagées/ leviers en matière d'engagement dans une AP seront présentés. Une attention particulière est portée au contexte d'intervention, ainsi qu'à l'environnement de la personne en considérant notamment les temporalités multiples et le rôle de l'ensemble des acteurs intervenants dans le parcours.

La mise en place de l'étude Acti-Pair (introduite par cette analyse qualitative) pourrait être un levier pour un changement de mode de vie, mais aussi un élément de motivation pour maintenir le niveau de cette activité physique sur le long terme, au-delà des dispositifs de soins et d'éducation.

## **L'influence de l'appartenance à une section sportive sur les parcours scolaires de lycéens de Roubaix**

**Nathalie JELEN**, Atelier SHERPAS, Université d'Artois

Cette proposition de communication porte sur l'étude du suivi des parcours scolaires de lycéens inscrits dans des sections sportives présentes dans les lycées de Roubaix. Si la pratique sportive n'est pas sans incidence sur les cursus scolaires, cette influence n'est pas univoque. Elle est plus ou moins favorable selon la discipline sportive, les modalités de pratique et les caractéristiques sociales des élèves. Elle dépend également des types d'engagement dans le sport pouvant amener à un désengagement scolaire voire même à une forme d'isolement social. Il s'agit alors de tenter d'estimer un « degré » d'intégration (via la réussite scolaire) mais, aussi, de situer cette mesure dans un cadre social identifié mettant ainsi en évidence les effets de contexte (influence des politiques d'établissements, de la présence ou non d'un marché scolaire, des finalités de la section, des postures et pratiques des enseignants, des liens entre milieu scolaire et fédéral). Le suivi de mêmes individus pendant trois ans montre différents moments de leurs carrières scolaires et sportives tout en appréciant la gestion des contraintes scolaires et sportives (temporelles, organisationnelles), les choix de filières/d'orientation, leur rapport à l'école, à la pratique sportive. Les résultats présentés sont issus d'une enquête longitudinale. Cette dernière repose sur le recueil de données quantitatives (en termes de résultats scolaires, d'assiduité, de sanctions disciplinaires des élèves de section) et qualitatives. Les observations et les entretiens réalisés permettent de saisir la structuration des biographies, d'interroger le poids des aspirations personnelles et du contexte, des dispositions, interactions ou stratégies des individus ; d'avoir accès aux savoirs transmis, reçus par les responsables de section afin d'étudier l'impact sur les « carrières d'apprentissage ». Ces éléments contribuent à étudier l'individu ainsi que le groupe, sa structure, son organisation, la « protection » et « reconnaissance » qu'il peut apporter et les effets sur les parcours individuels.

## **La gouvernance des projets territoriaux. Un outil privilégié pour le développement socio-économique de la région**

Zineb JIBRAILI, Université Cadi Ayyad

Said GREGOOUHADI Université Cadi Ayyad GREGO

Loubna BELABESS, Université Ibn Tofail, Kenitra

Il existe un certain consensus dans la littérature selon lequel les établissements publics sont experts dans un certain nombre d'éléments, tandis que le secteur privé maîtrise d'autres éléments (Ghere, 1996). En théorie, les partenariats politiques public-privé pourraient combiner leurs pouvoirs pour mettre en place des projets performants.

Le secteur public attire l'attention sur des considérations d'intérêt public, de gérance et de solidarité. L'administration public est orientée vers la responsabilité sociale et la sensibilisation à l'environnement. Elle possède des connaissances et une expérience locale avec des populations difficiles à satisfaire. Tandis que Le secteur privé est plus créatif et dynamique, apporte « l'accès au financement, la connaissance des technologies, l'efficacité dans la gestion et un esprit entrepreneurial ». Les entreprises privées se spécialisent dans la réalisation des tâches économiques, d'innover et de reproduire des expériences réussies, de s'adapter à un changement rapide, d'abandonner des activités infructueuses ou obsolètes et d'exécuter des tâches complexes ou techniques. Les partenariats, dans les différents secteurs, offrent la promesse du plus grand succès lorsque la force de plusieurs partenaires est requise. Dans notre article, nous allons tracer le contour du système de management intégré dans la gestion des projets sportifs territoriaux.

Cette étude est sous forme d'une revue intégrative de la littérature qui s'intéresse à l'importance de la mise en place d'un système de management intégré dans le secteur sportif. Cet article est conçu dans la perspective d'une recherche descriptive.

## Les dimensions territoriales des carrières dans des sports pluridisciplinaires (heptathlon, décathlon, pentathlon moderne)

Mathilde JULLA-MARCY, Institut des Sciences sociales du Politique, Université Paris Nanterre

Cette proposition de communication s'appuie sur un travail de thèse en cours portant sur la construction de la polyvalence, à partir de l'étude des carrières (Becker, 1985) d'athlètes engagés dans des pratiques sportives pluridisciplinaires telles que les épreuves combinées en athlétisme et le pentathlon moderne. En nous appuyant sur les données fournies par l'ethnographie multi-située (Marcus, 1995), combinant observations, entretiens et exploitation de données fédérales, en particulier en croisant les récits des acteurs et la réalisation de cartographies, nous proposons de nous focaliser sur les dimensions territoriales qui se font jour aux différentes étapes de ces carrières. Il s'agira dans un premier temps de décrire l'espace français de ces pratiques qui présentent des caractéristiques divergentes : à la relative homogénéité de l'implantation de clubs d'athlétisme sur le territoire hexagonal répond la structuration autour de quelques rares « pôles » de pratique observée dans le pentathlon moderne. Dès lors, les conditions de possibilités et de maintien dans les carrières dépendent de cette répartition de l'implantation géographique des clubs et il s'agira alors de comprendre ce que l'espace (et la géographie institutionnelle des pratiques) fait aux carrières individuelles et collectives. En retour, les performances sportives peuvent faire l'objet de stratégies territoriales en misant sur l'organisation de compétitions, sur le soutien aux clubs et aux athlètes, notamment de haut niveau, etc. Elles se déploient aux différents niveaux institutionnels de l'espace : la commune, le département, la région. Nous pourrions alors analyser la façon dont se constituent des territoires du pentathlon moderne ou des épreuves combinées notamment au sein de petites villes dont le sport de haut niveau dans des pratiques relativement confidentielles est utilisé comme un vecteur de notoriété (Ravenel, 2007). Notre propos envisagera donc l'espace à la fois comme une donnée déterminante et comme une construction sociale dont nous tenterons de faire émerger au mieux les différentes logiques, et ce faisant, il fournira des données sur des pratiques relativement peu étudiées par les sciences sociales, *a fortiori* sous l'angle spatial.

## Existe-t-il un fait spatial « course camarguaise » ?

Régis KEERLE, ESO Espaces et sociétés, Université de Rennes

Le contexte des rapports entre disciplines en sciences humaines et sociales a amené, à partir des années 1970, une partie des géographes français à interroger ce qu'ils concevaient, de manière inédite, comme les rapports entre des logiques « sociales » et des logiques « spatiales » au sein de leurs terrains d'étude. Les stratégies d'autonomisation disciplinaire conduisent encore aujourd'hui, en France plus qu'ailleurs (Löw, 2015), à maintenir cette distinction, ceci dans le cadre d'épistémologies influencées par le constructivisme social. Le domaine de recherche « sport » n'a pas échappé à cette disjonction social/spatial en géographie. Cependant, ce dualisme a peut-être épuisé ses effets heuristiques (Chivallon, 2008).

Le terrain de la course camarguaise (ses « taureaux », ses raseteurs, etc.) est propice à une mise à l'épreuve de cette catégorisation, ceci pour des raisons aussi bien structurelles que conjoncturelles (Keerle, Viala, 2018). La multiplicité des territorialités de cette pratique traditionnelle, réinventée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a pas encore été recouverte par une territorialisation fédérale (sportive) ou politique (Keerle, 2004). Les derniers développements de la dynamique sociale de cette activité indiquent même, depuis 2011, une tendance à la « balkanisation » territoriale, les efforts de régulation politique ne parvenant guère à conforter la structuration de la course camarguaise, y compris au niveau de ses pratiques.

Le désancrage spatial de la course camarguaise semblant provisoirement hors de portée, sinon même condamné par l'horizon d'attente des partisans du bien-être animal, la dimension ontologique du « fait spatial » y est peut-être plus facile à explorer. Quant à ses logiques spatiales, elles renvoient plutôt à des questions relevant d'une spatiologie, ou d'une dimension spatiale de la sémiologie. Ses logiques sociales, elles, sont redevables d'une discussion épistémologique plus centrée sur les schèmes de connaissance mis en œuvre de manière trop souvent implicite dans les développements théoriques peu préoccupés de cumulativité du savoir. Où les enjeux territoriaux concrets se redoublent d'enjeux territoriaux abstraits...

## Les dimensions territoriales du sport sur ordonnance : revue de littérature en sciences sociales et santé publique

Sandrine KNOBE, Laboratoire Sport et sciences sociales, Université de Strasbourg

Dans un contexte de lutte contre la sédentarité, les politiques publiques de santé cherchent à encourager les individus à pratiquer de l'activité physique de manière régulière (Stratégie Nationale de Santé 2018-2022). Désormais inscrite dans la loi (loi du 26 janvier 2016), la prescription médicale d'activité physique se développe ces dernières années en France comme en témoignent les exemples de Biarritz (Bauduer, 2018) ou de Strasbourg (Gasparini et al., 2015). D'autres pays comme la Suède, l'Australie ou les États-Unis ont mis au point des programmes similaires. Ces interventions s'accompagnent généralement d'études visant à comprendre, pour les individus, les effets de la participation à ce type d'action. Sont alors principalement mesurés de nombreux paramètres physiologiques tels que l'indice de masse corporelle, la tension artérielle ou la glycémie. D'autres facteurs de type psychologique, social ou environnemental sont plus rarement pris en compte. L'objectif de cette communication est alors précisément de questionner à quel degré et comment la problématique du territoire est incluse dans les recherches concernant les bénéficiaires de programmes de prescription médicale d'activité physique ou de sport. Dans la continuité d'un premier état des lieux de la question (Sorensen et al., 2006), l'analyse prend appui sur une revue de littérature internationale incluant 42 articles publiés entre 2006 et 2018 sur cette thématique et identifiés après interrogation des principales bases de données bibliographiques en sciences sociales et en santé publique (Cairn, Persée, Pascal et Francis, Pubmed, Sportdiscus...). L'exploration des documents (réalisée à l'aide du logiciel Maxqda) rend compte de la manière dont le territoire est essentiellement pensé de trois façons différentes : comme un élément descriptif, comme un facteur influençant la pratique d'activité physique ou comme un paramètre de recommandation pour de futures actions. Nous présenterons dans le détail les références au territoire dans l'ensemble des études recensées. Il est ainsi présenté tantôt comme un levier, tantôt comme un frein, mais rarement formalisé comme un indicateur premier et nécessaire à l'étude des effets de la pratique d'activité physique. Nous mettrons en perspective ces résultats avec les autres facteurs sociodémographiques mobilisés dans les différentes études.



## Étude des dimensions intégrées de la professionnalisation des footballeurs marocains

Ayoub KOUTAYA, Faculté Sciences de l'Éducation, Université Mohammed V  
Younes KOUTAYA, Faculté Sciences de l'Éducation, Université Mohammed V

La professionnalisation, un terme qui connaît un foisonnement inédit dans le champ de la formation et du travail (Richard, 2008), elle présente une nouvelle dimension d'harmonisation des apprentissages avec les situations professionnelles de travail. La professionnalisation des footballeurs ne déborde pas de cette tendance, elle repose sur un processus cohérent entre les différentes étapes de la formation. En fait les mesures entreprises dans le champ de la formation des footballeurs ont engagé plusieurs intervenants à savoir la fédération, les pouvoirs publics, les départements ministériels de tutelle et les clubs afin de concourir au rétablissement des dysfonctionnements repéré dans le paysage footballistique national. Cette étude présente un cadre d'analyse associant les dimensions sociales, économiques institutionnelles et juridique intégrées dans le processus de professionnalisation des footballeurs, elle repose inéluctablement sur les textes institutionnels élaborés dans le champ sportif.

## **La *démondialisation* du sport au Maroc : vers une valorisation des territoires et démocratisation de la pratique**

**Younes KOUTAYA**, Faculté des sciences de l'éducation. Université Mohammed V  
**Ayoub KOUTAYA**, Faculté des sciences de l'éducation. Université Mohammed V  
**Hicham GUEDIRA**, Faculté des sciences de l'éducation. Université Mohammed V

Nulle ne peut nier la force du sport en tant qu'acteur du développement économique, social et même environnemental d'un territoire. Les exemples dans ce sens sont nombreux à l'image de l'organisation des mégas événements sportifs tels que la coupe du monde du football, les Jeux olympiques ou même les championnats nationaux et internationaux. Et si l'impact social et économique du sport sur les territoires est depuis longtemps prouvé, il est aussi affirmé dans le cadre environnemental. Cet agglomérat justifie la prise en compte des acteurs politiques et économiques des vertus du sport dans le processus du développement et son intégration dans les politiques nationales.

Au Maroc, le développement du sport a connu son revers lors des assises nationales des sports organisées en octobre 2008 à Skhirate. Lors de l'événement, la lettre royale adressée aux participants a dénoncé les formes d'hostilité et d'incompétence régnant au secteur. Dix ans plus tard, les prémisses du changement sont peu apparentes. Selon le Conseil économique, social et environnemental (CESE) 80% des jeunes Marocains n'exercent aucune activité sportive ou de bien-être. Dans le même cadre, le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) affirme que « les jeunes consacrent la grande partie de leur temps de loisirs...à écouter la radio et de la musique ainsi qu'à regarder la télévision. Ces activités absorbent en moyenne 90% de leur temps de loisir ». De leurs parts les fédérations sportives, qui participent à l'exécution d'une mission de service public, comme le confirme l'article 22 de la loi 30-09, sont pointées des doigts. 14 fédérations sont accusées de détournement de fonds public selon l'audit réalisé par le MJS en 2018. La pratique sportive de masse souffre de manque et l'orientation vers une nouvelle perspective de développement prenant en considération la régionalisation avancée s'avère primordiale. C'est ainsi que notre papier s'articule autour de la valorisation des pratiques traditionnelles par région en prenant comme exemple la région de Marrakech-Safi. L'objet est de mettre en exergue les pratiques sportives traditionnelles de la région pour atteindre différents enjeux de développement du territoire.

## L'ascension et la chute d'un notable au sein de l'arène brestoise des sports nautiques

Claude LAFABRÈGUE, CesamS, Université de Caen Normandie

Peu après 1958 une arène des sports nautiques prend forme à Brest en même temps que se multiplient les acteurs intéressés, à un titre ou un autre, par la pratique de la voile. Pendant près de 18 ans, un homme (X1) y occupe une place majeure et parvient, de ce fait, à faire valoir à Brest les intérêts des associations nautiques qu'il représente. Pourtant, lui et ses alliés disparaissent subitement de cette arène en 1975, laissant le champ libre à l'exécutif local pour expérimenter les prémices d'un centre nautique municipal sans rencontrer de résistances. C'est en partant de la littérature consacrée aux pratiques notabiliaires que l'on tente de rendre raison de la domination puis du déclin de ce dirigeant sportif. Pour mener à bien ce travail divers matériaux ont été rassemblés en réalisant des entretiens auprès de jeunes acteurs de l'époque et de ceux qui leur ont succédé, en examinant les documents déposés aux archives municipales et départementales et en effectuant un dépouillement de la presse locale.

Leur analyse indique que le pouvoir de X1 n'est pas fondé sur son statut social. Pour aller à l'encontre de cet examen factuel, il faudrait accepter l'existence d'un modèle notabiliaire doublement dissocié que n'ont pas établie Augustin et Garrigou (1985). En effet, X1 n'a jamais eu de mandat politique. S'il est un héritier, il n'est pas issu d'une dynastie bourgeoise et bien que les revenus de sa pharmacie lui apportent une aisance matérielle incontestable, sa profession ne lui permet pas d'exercer une influence économique significative dans l'espace local.

L'enquête montre que le pouvoir notabiliaire de X1 se fonde sur son enracinement dans des réseaux sociaux (Granovetter, 1990) qui le relie à plusieurs organisations associatives, aux membres de l'exécutif local et à des fonctionnaires des administrations territoriales. La représentativité associative multiple qu'il acquiert lui permet de mener avec succès une activité régulière d'interconnexion (Gremion, 1976 ; Briquet, 2012) auprès des autorités dispensatrices de financements et de biens indivisibles au profit des deux associations nautiques locales sur lesquelles une coalition dont il fait partie exerce un contrôle collectif. La communication examine les avantages qu'apporte un tel cumul de mandats associatifs en prenant soin de distinguer ceux qui relèvent du nautisme de ceux qui sont de nature transversale, ceux qui sont d'ordre local et ceux qui sont d'ordre supralocal.

Le déclin puis la disparition complète de cette coalition en 1975 procède du même principe d'explication. On note, d'une part, une première atténuation de sa représentativité, consécutive à l'accroissement du nombre d'opérateurs ayant une activité à proximité du plan d'eau de Brest. Cet élargissement de l'arène locale des sports nautiques offre aux autres participants (comités d'entreprise, municipalité) la possibilité de s'engager dans des projets de coopération avec des partenaires alternatifs. On observe, d'autre part, l'amointrissement des capacités d'interconnexion des membres de la coalition avec les autorités dont ils attendent une reconnaissance symbolique et un soutien matériel. Il se repère, sur le plan quantitatif, à la réduction de la diversité des mandats associatifs qu'ils cumulent collectivement, et sur le plan qualitatif à la défiance qu'ils inspirent à ces dernières. Ce manque de relais leur est fatal au moment

## Première approche d'un 'écosystème local' post-touristique autour des sports de nature : le cas du VTT à Morzine

Marc LANGENBACH, Institut des Sciences du Sport, Université de Lausanne

John TUPPEN, Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine, Université de Grenoble-Alpes

Les deux objectifs de cette communication sont, de discuter des conditions d'émergence d'un 'éco-système' post-touristique autour des sports de nature, mais aussi de développer une première approche de ce concept.

Il s'agira donc de discuter du rôle structurant du sport de nature qu'est le VTT, d'une forme de système touristique et sportif local (Langenbach, Tuppen, 2017) avancé et où la fonction touristique du lieu diminue progressivement au profit d'autres secteurs d'activité (entraînement sportif, résidentialité liée au sport, soins et remise en forme). Dans le cas de Morzine, le VTT s'est fortement implanté depuis le début des années 2000, notamment au travers d'un événementiel sportif d'envergure européenne (La Free Raid puis la Pass'Portes VTT), puis du développement classique du tourisme sportif lié au VTT (notamment de descente avec l'utilisation des remontées mécaniques ou encore par l'organisation de compétitions internationales) ou encore de l'implantation durable d'acteurs économiques du VTT (pilotes, entraîneurs, médecins, mécaniciens).

Nous étudierons donc le rôle du VTT dans la trajectoire de développement des stations touristiques de montagne, qui jusqu'alors n'a été que marginalement abordé (Saint-Martin et al., 2012 ; Savre 2011 ; Bouchet, Gay, 1998), en y ajoutant les contributions récentes sur l'évolution résidentielle des communes touristiques (Guex et Crevoisier, 2017) ou encore sur son rôle dans le cadre de stratégies de diversification du tourisme sportif en montagne (Langenbach, et al., 2019).

Nous compléterons cette analyse de la littérature scientifique par une enquête inédite basée à la fois sur un inventaire spatialisé des acteurs composant l'éco-système touristique et sportif identifié et sur une série d'entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs de milieu (organisateur d'événement, entraîneur, concepteur d'équipement sportif, distributeur local de matériel spécifique, notamment).

Enfin, l'apport de ce travail se situera principalement dans la description d'un système touristique et sportif local où la fonction touristique tend à se diluer, après avoir longtemps joué un rôle moteur (notamment en diffusant une image ou en permettant à un large public de fréquenter cette destination touristique). Il nous semble que ce concept permet de dépasser la notion, encore très actuelle du fait de la forte incertitude dans laquelle se situent les stations touristiques de montagne, de diversification du tourisme et d'offrir une perspective pérenne et stable à une économie basée sur les sports de nature.



## **Dynamiques territoriales et grands événements sportifs : quand les politiques locales sportives réagissent au « global »**

**Bruno LAPEYRONIE**, Laboratoire SantéSih, Université de Montpellier

La gestion territoriale des sports semble appartenir à un chantier permanent. Bousculée depuis plus de 30 ans par les réformes territoriales qui s'enchaînent, questionnée lors de réflexions (en cours d'application) relatives à la gouvernance du sport, sollicitées par la mise en place du label olympique « Terre de Jeux » pour l'accompagnement des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, les élus territoriaux et leurs techniciens semblent s'inscrire dans le paradoxe perpétuel. Les constats font apparaître d'un côté des budgets contraints, des mutations territoriales obligatoires, et/ou des réorganisations de services subies, et d'un autre côté des sollicitations ou des projets toujours plus nombreux.

L'organisation sur le territoire de grands événements internationaux a toujours été mise à profit pour un dynamisme local, engendrant des impacts non négligeables (économique, touristique, sociaux ou environnementaux). Nul doute que l'accueil des JOP Paris 2024 est déjà, et sera porteur de projets locaux. Pourtant, si la politique sportive territoriale s'est toujours caractérisée comme des choix d'actions sociales et locales au sein d'une compétence sportive peu (ou pas) formalisée, il est à présent aisé de montrer une certaine lassitude du maire, ou président d'intercommunalités, département ou région, notamment lors de l'usage du sport dans le développement et la valorisation du territoire.

Aussi, la mutation en cours du modèle de gouvernance (création de l'Agence Nationale des Sports, redéfinition des rôles et financements de chacun, révision des objectifs fédéraux) impacte, et va impacter encore plus lourdement, les dynamiques territoriales préolympiques. Dans ce constat complexe et diversifiée, cette présentation a pour objet de questionner les liens entre les acteurs locaux (directions territoriales des sports, clubs et comités, mouvement olympiques, « nouveaux acteurs sportifs », partenaires privés etc.), de comprendre les incertitudes financières, de pointer les politiques sportives à destination des publics en situation de handicap, de montrer les outils d'adaptation d'organisations sportives locales au cœur d'ambitions olympiques. Celles-ci sont à la fois porteurs de valeurs, d'envie, mais aussi de contraintes, voire de concurrences territoriales.

## Professionalisation du rugby à XV et structuration d'un marché mondial d'athlètes en quête d'une carrière internationale

Yvonnick LE LAY, Laboratoire Espaces et Sociétés, Université Rennes 2

Au moment de l'édition 2017 du *Rugby Championship* (dit *Four Nations*), les All Blacks comptaient dans leurs rangs 10 joueurs originaires des archipels du Pacifique. L'une des controverses qui s'est développée depuis l'officialisation de la professionnalisation du rugby à XV en 1995 est le pillage de joueurs talentueux que les grandes nations exerceraient aux dépens des autres nations dans le cadre d'une logique centre/périphérie. Or, la double situation de centre et de périphérie des grandes nations de l'hémisphère sud dans le marché international des joueurs professionnels de rugby à XV témoigne de la complexité du système rugbystique mondial, qu'il serait erroné de lire à travers le prisme de la dichotomie centre/périphérie.

Il sera montré que ce transfert international de compétences rugbystiques est, en réalité, le résultat de la combinaison de deux facteurs d'incitation et d'attraction. D'une part, la forte croissance des enjeux (extra-)sportifs poussent les fédérations nationales à acquérir un avantage compétitif sur le terrain pour remporter des compétitions internationales. D'autre part, la possibilité offerte à de jeunes joueurs à la fois d'assouvir leur rêve et/ou leur ambition sportive et de profiter d'un ascenseur social lorsqu'ils sont issus de familles défavorisées rencontre les stratégies mises en œuvre par les fédérations nationales de la Triade rugbystique. Intégrer une sélection nationale et participer à une compétition mondiale constituent un double objectif légitime de carrière sportive. Cependant, dans un environnement rugbystique devenu très concurrentiel, les joueurs d'origine étrangère sont soumis à des contraintes spécifiques, en lien avec la logique internationale des compétitions mondiales. Tout en étant qualifiés de mercenaires sans patrie, leur sélection dans l'équipe nationale de leur territoire d'accueil est accusée d'altérer l'authenticité de celle-ci.

La démonstration sera structurée en 3 parties successives :

- La manière dont le transfert de nationalité des athlètes professionnels est favorisé par la réglementation rugbystique internationale.
- La rencontre entre des stratégies individuelles et des stratégies mises en œuvre par les fédérations nationales aboutit au processus (relatif) de cosmopolitisation des équipes nationales de rugby à XV. La focale sera portée sur la stratégie dite des « *project players* » établie par l'IRFU (la fédération irlandaise de rugby à XV).
- Les enjeux et les controverses qui en résultent : l'accroissement du déséquilibre compétitif entre équipes nationales, au détriment des nations du *High Performance Tier 2* ; la concurrence sportive dans les nations d'accueil des joueurs d'origine étrangère ; l'identité nationale qui serait menacée par l'intégration de joueurs étrangers.

## La production territoriale de la glisse en rythme : Une mise en tourisme du surf à Huntington Beach, Surf City USA<sup>®</sup>

Jérémy LEMARIE, Laboratoire ACP, Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Cette étude examine la marchandisation du littoral et de la culture surf à des fins touristiques à Huntington Beach, en Californie, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Après avoir remis en question les travaux traitants du développement touristique en termes de cycle de vie (Butler, 1980 ; Suchet, 2015), cette recherche met en application la 'rythmanalyse' d'Henri Lefebvre afin de mettre en exergue trois cycles de développement territorial et de marketing urbain de la glisse entre les années 1900 et 2018. Selon Henri Lefebvre (1992), l'approche rythmanalytique dans la production de l'espace et des territoires permet de mettre en lumière les différents mécanismes cycliques et linéaires de reproduction sociale, et de territorialisation. Par la mobilisation d'une approche historique des rythmes territoriaux, la présente communication explique comment le surf et la signification que revêt cette pratique pour les parties prenantes du développement économique et urbain font partie intégrante de la production de l'espace littoral de la ville d'Huntington Beach depuis les années 1900.

La présente étude repose sur la consultation d'un corpus d'archives de la presse régionale, comme le *Los Angeles Times*, et le *Orange County Register*, ainsi que sur la conduite de vingt entretiens semi-directifs enregistrés entre mars 2010 et octobre 2018 auprès des parties prenantes de la territorialisation du surf et de la labélisation de la ville Surf City USA. Les parties intéressées comprennent des élus municipaux, des surfeurs et résidents locaux, des membres d'associations sportives, des membres appartenant à des conseils d'administration d'entreprises du secteur touristique, ainsi qu'un dirigeant d'une entreprise internationale des sports d'action.

Les résultats montrent que l'essentiel des parties prenantes s'engage de manière continue dans la construction territoriale à l'image de la glisse, et que leurs actions prennent la forme de grandes campagnes de communication et d'aménagement urbain manifeste de manière cyclique, une fois toutes les quarante années.

## **Territorialisation de l'action publique municipale « jeunesse et sports » dans les villes prioritaires de la Politique de la Ville**

**Coralie LESSARD**, Laboratoire VIPS 2, Université Catholique de l'Ouest

L'objet de cette communication tend à dévoiler dans quelle mesure les tendances en matière de prise en charge municipale de la jeunesse dans six villes d'Ile-de-France (anonymes) ayant des quartiers prioritaires participent à un processus de territorialisation à la fois des bénéficiaires et d'une partie des intervenants socio-sportifs et culturels choisis pour leur appartenance territoriale. Les résultats de cette étude sont extraits d'un travail doctoral qui porte sur le thème des politiques locales en charge de la jeunesse et des sports. L'étude se base entre autres sur l'analyse d'entretiens (59) menés avec des acteurs municipaux (élus, directeurs, intervenants de terrain, etc.) qui coordonnent leurs actions sur ce sujet. La gestion de l'espace, qui comprend à la fois l'implantation privilégiée des équipements d'accueil jeunesse au cœur des quartiers ainsi qu'un fonctionnement particulier de ces lieux entraînant le plus souvent une segmentation des publics, joue un rôle certain dans la conversion de l'espace comme territoire marqué socialement et culturellement. La notion de frontière sera questionnée au regard des logiques de territoires des jeunes vivant dans ces quartiers dont un des caractères marquants est la rivalité inter-quartiers freinant leur inscription physique dans certains espaces jeunesse et leur venue au sein de dispositifs socio-sportifs dans un quartier qui n'est pas le leur. Le sentiment d'appartenance à un quartier n'est pas forcément néfaste, mais peut engendrer, chez les jeunes, des repères d'identification et de désignation de l'autre comme un ennemi, ce qui risque d'amplifier d'éventuelles périodes conflictuelles et violentes entre les jeunes. Il s'agira de souligner le rapport différencié à l'espace entre les jeunes garçons et les jeunes filles cibles de l'action publique municipale ; mais aussi l'impact du fonctionnement des services jeunesse dans cette production et conception représentative des rapports à l'espace. Les enjeux politiques de promotion de la mixité sociale, culturelle et sexuelle peinent à s'opérationnaliser dans les contextes étudiés à la fois à cause de freins relatifs à la nature organisationnelle des services jeunesse ainsi que la tension politique existante, émergeant d'une volonté antinomique de tendre à la fois vers le paradigme de l'égalité de traitement de l'ensemble des jeunes de la ville et le paradigme de l'équité qui favorise les jeunes défavorisés vivant dans les quartiers dans une logique de discrimination positive territoriale.

## **Faire la passe et marquer. Débattre des usages sociaux des savoirs de sociologie du sport, du corps et de l'EPS.**

### **Interrogation sur la relation entre l'académie de formation des fonctionnaires stagiaires en EPS et leurs portraits de valeurs**

Clément LLENA, LACES, Université de Bordeaux,

Isabelle JOING, URePSSS, Université de Lille

Jacques MIKULOVIC, ESPE, LACES, Université de Bordeaux

Il n'y a pas d'éducation sans valeurs. En effet, les objectifs de l'éducation renvoient à ce qui unit, ce qui permet de s'intégrer dans la société tout autant qu'à ce qui libère l'apprenant des clichés et des préjugés (Reboul, 2016). Les valeurs sont donc considérées comme des principes directeurs qui permettent de faire des sélections ou des évaluations d'actions (Schwartz, 2006).

La présente recherche étudie les différences entre le « portrait de valeurs » personnel (Schwartz, 2006) et celui décliné en acte professionnel pour les fonctionnaires stagiaires en EPS en fonction de leur académie de stage. Notre travail repose sur l'hypothèse suivante : il existe des dissonances individuelles entre ces deux portraits de valeurs sus-citées significativement différentes selon les académies de formation. Ainsi, les enseignants en formation sont impactés dans la mise en acte de leurs valeurs personnelles. Cette présente recherche s'inscrit dans la continuité de notre parcours doctoral sur la consonance entre son portrait de valeurs personnel et son portrait de valeurs professionnel comme fondement de la satisfaction des besoins fondamentaux au travail (Van den Broeck et al., 2010).

Cent quatre-vingt-quatre fonctionnaires stagiaires en EPS ont répondu à un questionnaire permettant d'identifier leur portrait de valeurs (PVQ ; Schwartz, 2003). Une déclinaison en acte professionnel en EPS a été construite sur la base de l'outil validé de Schwartz (2003). L'outil a été rigoureusement discuté à partir d'indicateurs, d'indices et d'items portant sur les dix valeurs humaines de son modèle théorique (1992, 2006). Il est en cours de publication scientifique. Les données ont été traitées avec le logiciel R studio.

Les résultats montrent que les professeurs stagiaires en EPS ont séparément des portraits de valeurs corrélés dans toutes les académies de formation. Cependant, des différences significatives sont notables au niveau des consonances des portraits de valeurs personnels et en acte selon l'académie d'origine. À l'instar de nos travaux de thèse et afin de rechercher cette consonance, il semble important d'identifier ses propres valeurs, de les formaliser en formation initiale et d'y mettre des intentions spécifiques. En effet, les travaux sur le fit-environment insiste sur l'importance d'être en concordance entre ses valeurs personnelles et professionnelles pour viser un bien-être au travail. En effet, cette étude permet de démontrer que la formation initiale peut faciliter une mise en oeuvre ses valeurs personnelles dans l'enseignement de son métier. Cette recherche est révélatrice d'une interrogation féconde pour une entrée décente dans un métier complexe.

## Sociologie du sport et rapports différentiels à l'espace : un tournant ?

Antoine MARSAC, Laboratoire C3S, Université de Dijon

La sociologie s'inscrit dans une dimension empiriquement fondée en rupture avec la philosophie. Dans cette perspective, la sociologie du sport s'est essentiellement appuyée sur les analyses de Pierre Bourdieu autour du concept de dispositions sociales et de « champs de production culturelle » afin de dégager les principes structurants des pratiques sportives au sein d'un marché de biens symboliques, c'est-à-dire dans le social, l'économique et le politique. Cette sociologie est une synthèse efficace pour comprendre l'origine des goûts sportifs via les habitus des groupes sociaux qui s'y adonnent ; les classements, les luttes pour la pratique légitime. Cependant, elle permet moins de comprendre comment s'opère l'inscription de ces pratiques dans les territoires ni comment se jouent des dynamiques spatiales à l'œuvre. En dépit de ces critiques, le concept de « quartiers de noblesse » forgé par Bourdieu et de Saint-Martin a peu été utilisé et renvoie à des domaines d'exclusivité des espaces, à leur privatisation à outrance depuis l'emprise silencieuse des normes corporelles, les modes de vie, les temps de loisirs voire la vacuité des plaisirs mondains. Les attendus de l'existence aristocratique se diffusent dans l'espace social par l'intermédiaire des sports à l'origine marqué socialement (équitation, escrime...) influençant le champ des pratiques. Si l'approche par les capitaux présente l'avantage de comprendre les disparités entre types de pratiques, elle comporte également des limites. Elle fonctionne à partir de pré-supposés qui renverraient à une tendance à l'accumulation de biens symboliques et reposerait sur une vision absolutiste de l'espace.

En complément, une approche attentive aux formes d'appropriations urbaines s'inscrit dans le contexte du « *spatial turn* », tournant épistémologique en sociologie. Le paradigme de la transaction sociale s'intéresse depuis quatre décennies à l'espace en tant que révélateur de processus sociaux. Jean Remy y pense l'espace comme une ressource pour l'analyse sociologique en ce qu'il représente le point de départ de négociations permanentes entre habitants, de distinction sociale des acteurs qui s'approprient les espaces sportifs.

## **La représentation politique des « Loisirs sportifs » à l'épreuve des « territoires » : le cas des Aires Marines Protégées**

**Arnaud MARTEL**, UMR « Lieux, Identités, eSpaces et Activités », Université de Corse  
**Ludovic SEBILEAU**, IFEPSA-APCoSS, UMR Centre Nantais de Sociologie

Partant d'une enquête initialement réalisée sur les rapports entretenus entre gestionnaires d'espaces naturels de type Aires Marines Protégées (AMP) et usagers de loisirs, cette communication vise à montrer que, loin de l'idée communément admise d'un « effet des pratiques sportives » sur les « territoires », c'est plutôt inversement le « territoire », ou plus précisément, les détenteurs du pouvoir politique sur le territoire qui exercent leurs effets sur les prétendants à la représentation politique des usages récréatifs de la nature. En effet, s'il est montré et démontré qu'il existe un accroissement du nombre de pratiquants des « sports de nature » en milieu marin, il s'avère que cela ne se traduit pas nécessairement par une prise en considération de ce fait social au sein des nouvelles formes de gouvernance sur la mer. Mises en œuvre au niveau local, sur un mode participatif, les injonctions européennes à adopter des stratégies de gestion des territoires marins sont élaborées selon la doxa dominante de « la préservation de l'environnement », indépendamment d'ailleurs des appropriations variées dont elles sont l'objet selon des configurations locales. Notamment, les modalités de représentation des usages récréatifs de la nature y sont différenciées comme le dévoilent, à partir de différents corpus - quantitatifs et qualitatifs -, les modes de définitions et d'accès à la fonction de représentant. Les résultats de l'enquête, portant sur 9 AMP, réparties sur l'ensemble du littoral français métropolitain, montrent par exemple que « le poids économique » d'une activité, convoqué souvent par les prétendants à leur représentation politique, ne suffit pas à expliquer l'occupation de postes de pouvoir dans les instances de gestion. Ce sont plutôt d'autres caractéristiques comme la surface sociale, les ressources militantes, ... qui permettent d'expliquer l'accès à la fonction de représentant mandaté pour défendre une activité et ses pratiquants. Cette contribution montre ainsi, à l'œuvre, les processus de sélection sociale qui opèrent dans le cadre de la création d'une instance politique nouvelle laquelle bouleverse l'état préexistant de la gouvernance du territoire.

## **Dégenrer le sport au niveau municipal ? Le cas de la ville de Gennevilliers**

Igor MARTINACHE, Clersé, Université de Lille

Le constat d'une ségrégation de la pratique sportive en fonction du genre est désormais bien établi et connu (Davisse et Louveau, 2005), de même que le fait que les activités physiques et sportives contribuent à essentialiser la domination masculine (Saouter, 2015). Il y aurait des « sports de filles » et des « sports de garçons » et quand elles et ils pratiquent les mêmes disciplines, il importe encore de les séparer et de contrôler les corps féminins (Menesson, ). Plus encore, à partir d'un certain âge, la pratique féminine connaît une baisse bien plus marquée que la masculine, eu égard à la division des rôles sexués, inégalités du reste redoublées par les appartenances de classe (Guérandel, 2016). Néanmoins, si la question des inégalités sexuées d'accès aux pratiques sportives et de la non-mixité a été désormais érigée en problème public, elle est principalement envisagée à l'échelle nationale, dans le milieu scolaire ou par certaines fédérations. Le niveau local reste en revanche souvent oublié.

Un certain nombre de municipalités ont néanmoins pris en charge cette thématique, comme celle de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), ville emblématique de l'ancienne « ceinture rouge » parisienne. Basée sur une enquête ethnographique mêlant observations, entretiens et étude de la littérature grise publiée par la municipalité, cette communication se propose de mettre en évidence la manière dont la municipalité s'est emparée de la question des inégalités sexuées dans le sport, les différentes politiques mises en œuvre pour tenter d'y remédier, mais aussi les angles morts et contradictions de ces dernières, et leur réception par les acteurs associatifs, entre accompagnement, résistances et mise en avant de cadrages alternatifs.

## Absence de promotion du sport de proximité par la mairie de Libreville

Grâce Melissa MBOUMBA, Institut National de la Jeunesse et des Sports de Libreville

Emmanuel Anatole ANGO DZIME, Institut National de la Jeunesse et des Sports de Libreville

Conformément à la charte olympique (2016), le sport est un droit de l'homme, ce qui suppose que toute personne a le droit de pratiquer une activité physique et que les pouvoirs publics doivent tout mettre en œuvre pour faciliter cette pratique sur leur territoire. C'est dans cette optique que nous avons choisi de réaliser une étude sur le rôle de la mairie de Libreville dans la mise en place d'une politique sportive de proximité.

Seulement, nous faisons le constat selon lequel, le sport de proximité est un secteur encore négligé au Gabon, de par sa non prise en compte dans les politiques publiques sportives, notamment celles de la mairie de Libreville, or Bayeux (2013) rappelle que le sport en France repose sur les collectivités territoriales, de ce fait, chaque commune, département, région mobilise des crédits pour développer les politiques sportives, il poursuit son propos en soulignant que les communes en restent les principaux financeurs publics. L'objectif de cette étude est de mettre en évidence les causes de cette absence de promotion du sport de proximité sur la commune de Libreville.

Pour la réalisation de ce travail, nous avons choisi comme modèle d'analyse, le diagnostic de Gasparini (2003), repris par Bayeux (2013), subdivisé en diagnostic interne et diagnostic externe. La connaissance de l'environnement dans lequel évolue la municipalité est une condition sine qua non de l'établissement d'une stratégie pertinente. Un diagnostic territorial permettra, par une démarche rationnelle, de définir précisément cet environnement avec lequel interagit la mairie de Libreville ainsi que l'organisation de celle-ci. En effet, le diagnostic territorial est un élément incontournable permettant de faire un bilan de la situation d'aujourd'hui pour mieux envisager la situation de demain.

Nous référant à ce modèle d'analyse, nous avons mené une enquête auprès d'une part, des habitants de la commune de Libreville pratiquant une activité physique et sportive à qui nous avons administré des questionnaires, et d'autre part des responsables sportifs municipaux et du ministère en charge des sports avec qui nous avons eu des entretiens semi directifs.

De ces enquêtes, il ressort que les principales causes de cette absence de promotion du sport de proximité sur la commune de Libreville sont le manque d'infrastructures sportives de proximité, l'absence d'activités sportives municipales, et enfin le manque de formation adéquate au domaine sportif des agents municipaux de sport.

## Choisir sa salle de fitness : entre logiques spatiales et logiques de service

Sarah MISCHLER, E3S, Université de Strasbourg

Lilian PICHOT, E3S, Université de Strasbourg

Implantées aussi bien dans les couronnes périurbaines de plus en plus étendues que dans les centres villes, les salles de fitness franchisées dites low-cost affichant un positionnement à bas prix et les salles de cross training ont modifié le marché de l'offre des activités de la forme. Les salles de forme « traditionnelles » avec des professeurs qualifiés pour encadrer les clients dans leur programme sportif et animer des cours collectifs sont ainsi concurrencées par des prestataires, des « loueurs de temps, d'espaces et de matériels » situés dans une même zone géographique (Pichot, 2016).

A partir d'un recensement exhaustif des offreurs commerciaux des activités de fitness réalisés sur le territoire bas-rhinois à l'automne 2018, notre analyse s'emploie à comprendre les logiques de choix de salle par les clients. Par l'exploitation de la base de données de la clientèle de clubs situés dans la métropole alsacienne en centre-ville et à sa périphérie ainsi que dans d'autres villes de taille moyenne du département, nous questionnons la mobilité locale des pratiquants de fitness, précisément la réalité d'une logique spatiale de consommation (proximité du domicile et/ou du travail avec la salle notamment) et celle d'une logique de service ; certaines salles étant suffisamment attractives par leurs activités et/ou leurs services proposés pour attirer une clientèle plus éloignée.

Si elles sont observées, des logiques de proximité (habitation et/ou travail-loisirs) dans le choix des salles de fitness dans les grandes agglomérations marquées par une diminution des mobilités quotidiennes (Hubert, 2009) s'inscrivent-elles dans la continuité ou en rupture d'une logique économique rendue possible par l'attractivité de prix bas ? Pour y répondre, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs avec les clients de ces salles afin d'identifier les facteurs déterminant leurs logiques de consommation et en particulier leur choix de salle. Nous tentons d'apprécier d'une part l'influence de la position géographique des individus dans l'espace physique et social (leur zone ou quartier d'habitation et le lieu de travail en particulier) et d'autre part de leurs zones de déplacement (Gasnier, 2007). Dans quelle mesure convient-il de considérer les consommations de loisirs sportifs, non pas seulement en termes de lieux, mais aussi en termes de mouvements, de parcours visant à optimiser les déplacements et les utilisations de l'espace péri-urbain (Desse, 2000) ? Ce faisant, la dimension spatiale intervenant variablement dans les choix de consommation est inséparable d'autres dimensions telles que les rapports au temps et à autrui inhérents aux ressorts des consommations individuelles.

## Les équipes *corpos* en Afrique francophone : le cas du Gabon

Axel NGUEMA EDOU, E3S, Université de Strasbourg

Les Africains se sont socialisés très rapidement avec la pratique du football de telle sorte qu'ils le considèrent comme « le sport roi ». En effet, la démocratisation du football comme pratique ludo-sportive a entraîné une appropriation hétérogène liée à l'environnement socio-culturel des pratiquants. Le football fédéral, institutionnalisé et standardisé par des règles et dans des lieux de pratiques ne constitue plus la « norme » en Afrique. La pratique, les lieux et les associations sportives se sont diversifiés et transformés pour créer des types de pratiques et d'organisations sportives spécifiques aux modes de socialisations en Afrique.

Le présent travail se propose d'analyser le phénomène des équipes *corpos* en Afrique francophone en nous appuyant particulièrement sur le cas du Gabon. Nous présenterons les résultats d'une enquête en immersion au sein de trois équipes *corpos* qui nous ont permis de dégager des logiques sociales et des enjeux stratégiques des acteurs à l'œuvre. La prolifération des équipes *corpos* au début des années 1990 au Gabon nous interpelle face à un sport fédéral aux résultats très peu encourageants. Les équipes *corpos* deviennent de véritables lieux de socialisation, de quêtes de légitimation et d'ascension sociale en Afrique. Contrairement à Christian Bromberger qui pense que le football illustre une grande tendance contemporaine liée à la montée de l'individualisme, en Afrique, il se prolifère avec une forte tendance de collectivisme.

A partir d'une observation participante entamée en 2013, nous présenterons comment le football, au-delà de son développement fédéral et national a fait émerger des lieux de socialisations par l'entremise des équipes *corpos*. Il s'agit donc d'une enquête ethnographique d'un rendu de terrain soumis à la critique.

## **Concertation et *co-construction* comme fondement de la gouvernance sportive locale : le cas de quelques projets sportifs dans l'agglomération lyonnaise**

Laurent NKODO SAMBA, CRIS L-ViS, Université Lyon 1

La gouvernance, concept dont la polysémie est avérée se définit de diverses manières. Dans notre travail, le sens que nous lui donnons se rapproche de celui de Gilles Paquet (2009) pour qui, la gouvernance est « la coordination efficace quand pouvoir, ressources et information sont vastement distribués ». Il met en avant la co-construction tout en nous rapprochant de celle de projets sportifs par les principaux acteurs du sport dans un territoire. Le territoire quant à lui, est un espace où l'action liée à l'individu assure sa fabrication continue ou territorialisation. Il représente donc cette étendue où s'applique au moins une politique publique. En France, la gouvernance a évolué, elle s'associe désormais aux démarches de développement collectif avec une participation de la population et une mobilisation des acteurs sur un territoire (cf. loi Voynet visant à favoriser la participation de la société civile à la décision publique). Ce positionnement de la France suscite néanmoins un certain questionnement. Comment en est-on arrivé là ? Quels sont les ressorts de cette approche de la gouvernance sportive ? Quels peuvent en être les enjeux sur les plans social, politique, économique et sportifs ? En quoi peut-elle être bénéfique aux acteurs du sport local ? Comment s'applique-telle concrètement sur le terrain ? Autant de questions auxquelles notre recherche essaie de trouver réponses. La particularité de notre travail vient du fait qu'il présente comment la territorialisation se réalise à partir de projets sportifs par les différents acteurs sous la base de concertations, une co-construction dirait-on. Elle se démarque ainsi de celles proposant des outils de bonne gouvernance. Concrètement, il s'agit de montrer non seulement comment le club sportif interagit avec la ville pour des projets sportifs mais aussi les enjeux de cette forme de gouvernance du sport local. Comme illustration, trois projets de clubs sportifs sont présentés avec des enjeux différents quoique tous orientés vers l'amélioration de l'existant et des objectifs de rationalisation des ressources, d'aménagement du territoire, d'insertion des jeunes et de pérennisation de la pratique sportive.

Cette communication, fruit de notre thèse de doctorat sur le regroupement de clubs d'athlétisme de la métropole de Lyon se fonde sur quatre types de données, observations, entretiens, documents internes aux clubs et coupures de presse. Nous avons fait recours à une approche pluridisciplinaire où sociologie, management et économie des organisations ont été mobilisés. Le cadre théorique est construit autour de l'analyse stratégique des acteurs de M. Crozier et E. Friedberg (1977), la contingence de H. Mintzberg (1989) et la théorie de gouvernance de Gilles Paquet (2009). Un club de rugby, de basket et d'athlétisme sont concernés. L'analyse qualitative par théorisation ancrée (Pierre Paillé), a été l'outil d'analyse de nos données.

## **Sport et entreprise : Des modes de gestion convergentes ?**

Said OUHADI, GREGO, Université Cadi Ayyad, Marrakech

Zineb JIBRAILI, GREGO, Université Cadi Ayyad, Marrakech

La performance est reconnue par certains théoriciens comme un concept unidimensionnel, et par d'autres comme multidimensionnelle. Ce concept, déjà difficile à appliquer dans les entreprises traditionnelles, est encore plus difficile à identifier, à mesurer et à gérer lorsqu'il s'agit des organismes sportifs. Essentiellement en raison de la complexité et de la difficulté de déterminer un objectif clé de ces organisations. L'évaluation des performances peut être réalisée en évaluant les inputs (par exemple, les ressources disponibles), les throughputs (par exemple le traitement de l'entrée) et les outputs (par exemple, les objectifs atteints) de l'organisation. C'est dans ce sens que nous avons choisi d'étudier la performance organisationnelle des organisations sportives marocaines, en d'autres termes, le but de cet article est de visualiser d'une part les déterminants de la performance et d'autre part de préciser les types d'objectifs visés par ces organisations.

Ainsi, l'objet de cet article est de vérifier si le secteur sportif pourra accepter un mode de gestion professionnel tel qu'il est appliqué dans les entreprises traditionnelle.

Une étude qualitative exploratoire est menée auprès des experts du monde sportif au Maroc, nous utilisons à cet effet des entretiens semi directifs.

Cet article est conçu dans la perspective d'une recherche descriptive.

## Peut-on parler d'élites sportives locales ?

**Bruno PAPIN**, Centre Nantais de Sociologie, Université de Nantes

**Baptiste VIAUD**, Centre Nantais de Sociologie, Université de Nantes

Cette communication entend montrer comment l'organisation institutionnelle du sport d'élite pèse sur les trajectoires individuelles des sportifs engagés en formation, et participe à contraindre les sportifs à de très fortes mobilités. La rationalisation de la formation des élites sportives et les conditions mêmes de la compétition au plus haut niveau imposent un principe de mobilité aux sportifs pour qu'ils intègrent une structure d'entraînement, un centre de formation ou un club professionnel conforme à leurs ambitions. Ces mouvements organisés et favorisés par les institutions sportives ne facilitent pas le travail de « territorialisation » des élites imaginé par ailleurs par les collectivités et peut même s'y opposer. Pour autant la croyance collective, présente dans la plupart des discours qu'ils proviennent des dirigeants sportifs, de la presse ou des hommes politiques, est d'établir une relation mécanique, à l'échelle locale entre système de formation et réussite sportive au plus haut niveau. Autrement dit, les performances réalisées par les clubs de haut niveau d'une métropole ou d'une région seraient le fruit de l'efficacité des structures de formation implantées sur ce territoire. Cette volonté de « territorialiser » les élites sportives et d'ancrer localement leurs identités au bénéfice d'une redistribution symbolique de leur prestige par et pour les collectivités questionne la réalité des parcours de formation des sportifs et leurs rapports à la mobilité. L'observation de la réalité donne à voir des configurations différentes selon les sports mais vient aussi rappeler que le sportif qui réalise ses exploits sur le lieu de formation sportive initiale est exception. Difficile devant cette réalité de parler « d'élites sportives locales », même si la victoire sportive est souvent instrumentalisée au profit d'une identité locale quand bien même les sportifs qui gagnent viennent d'ailleurs.

L'analyse prend appui sur une enquête de terrain réalisée auprès des sportifs d'élite d'une région de l'ouest de la France. L'analyse, années après années, des inscriptions dans les pôles « Espoirs », « France Jeunes » et « France » et / ou sur les listes de sportifs de haut niveau de 2900 individus nés entre 1983 et 2000 a permis d'objectiver les mobilités des sportifs. L'incomplétude des bases du ministère de la Jeunesse et des Sports, notamment lorsqu'il s'agit de reconstruire les trajectoires des sportifs des centres de formation des clubs professionnels, a nécessité un très lourd travail de recoupement, en partie réalisable grâce aux nombreuses traces disponibles sur le net (sites personnels, CV en lignes, sites spécialisés, coupures de presse).

## Sports en Palestine : des mobilités sous contraintes

Charlotte PARMANTIER, LABERS, Université de Bretagne Occidentale

Jean JOURDAN, CIAMS SPOTS, Université Paris-Sud

Dominique CHARRIER, CIAMS SPOTS, Université Paris-Sud

Depuis les années 1980, la fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) mène, dans le cadre de sa stratégie de coopération internationale, des projets visant à développer les pratiques sportives dans des territoires à « faibles potentiels ou à fortes contraintes » (Charrier et Jourdan, 2017). En qualité de chercheurs/euse, nous avons été sollicités par la FSGT pour accompagner un projet en Palestine entre 2015 et 2018. Il visait à former des éducateurs et des responsables d'associations locales intervenant sur 4 champs : les pratiques sportives des enfants après l'école, des femmes, des personnes en situation de handicap, les pratiques sportives dans des zones défavorisées. Ces associations devaient ensuite mettre en œuvre des « initiatives pilotes » en s'appuyant sur le renforcement de leurs capacités pédagogiques et de gestion.

Nous avons choisi de centrer notre analyse sur cinq associations relevant des thématiques liées aux femmes et aux zones défavorisées. Nous avons notamment travaillé à l'analyse des mobilités des palestinien.ne.s –éducateurs.rices, responsables associatifs, pratiquant.e.s sportifs.ves- qu'elles soient induites ou contraintes en nous appuyant sur des techniques qualitatives (entretiens, ateliers avec les porteurs de projets, observations ethnographiques, étude documentaire).

La contribution interrogera la portée sociale d'un projet de solidarité internationale dans des contextes locaux singuliers. Elle questionnera d'abord l'influence des contraintes spatiales, sécuritaires et socio-culturelles sur les pratiques sportives des palestinien.ne.s puisque l'occupation israélienne génère des déplacements difficiles, longs et aléatoires, voire contraint des populations à l'enfermement (les associations de Gaza n'ont pas pu participer au projet).

Elle reviendra, à partir d'exemples contextualisés, sur la manière dont les projets ont induit des mobilités différentes de celles du quotidien (une association a ainsi revendiqué cet objectif de mobilité avec la participation d'une équipe de football du Croissant Rouge Palestinien d'Hébron à un championnat régional) et comment ces mobilités peuvent contribuer à l'*empowerment* des femmes (Dane, 2007) (les dirigeantes de l'association « Les maisons heureuses » à Hébron considèrent que la randonnée peut renforcer la visibilité des femmes dans l'espace public).

Enfin, à partir des premiers matériaux empiriques, elle ouvrira la voie à une analyse mettant en perspective les mobilités françaises et palestiniennes qui apparaissent contraintes et inégalitaires (Bacqué et Fol, 2007) mais de manières différentes. Cette analyse dite « miroir » sera structurée autour des rapports aux équipements et aux espaces publics, du rôle des contextes nationaux et locaux, des freins aux mobilités et de la fonction « d'organisateur des spatialités » (Augustin, 2007) éventuellement assuré par les pratiques, les compétitions ou les spectacles sportifs.

## Le « sport du pauvre ». Les visages de l'activité physique dans un quartier prioritaire de la politique de la ville

Nicolas PENIN, Atelier SHERPAS, Université d'Artois

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) concentrent les handicaps. S'ils sont définis sur la base des niveaux de revenus, ils présentent en fait des caractéristiques relevant de « désavantages cumulatifs » : taux de chômage élevé, faible niveau de formation et de diplôme, faible accès à la propriété, forte délinquance.

Certes tous les QPV ne se présentent pas ainsi, mais c'est bien le cas de ceux que l'on rencontre à Roubaix, ancienne « capitale européenne du textile » devenue « ville la plus pauvre de France » : selon l'INSEE, 45% de la population vit sous le seuil de pauvreté, plus d'un actif sur quatre est au chômage, la part de la population de 15 ans et plus non scolarisée, n'étant titulaire d'aucun diplôme, est deux fois supérieure à la moyenne nationale et la délinquance y est qualifiée par le Ministère de l'intérieur d'« importante ».

Dans ce contexte, certains quartiers semblent même encore plus concernés que d'autres par les précarités. C'est le cas du quartier « Sébastopol » qui présente des niveaux records pour la plupart des indicateurs dont on peut penser qu'ils génèrent de la vulnérabilité.

Par une enquête ethnographique, inscrite dans un programme de recherche financé par l'ANR (ELIPSIS, ANR-15-CE28-0001), nous avons étudié la place qu'occupent le sport et les activités physiques dans ce territoire particulier, structuré par la précarité et la pauvreté. Le revenu médian par unité de consommation y était de 4105 euros en 2010 (SIG, 2010). Nous avons combiné l'immersion (en résidant dans ce quartier de septembre à décembre 2018), plusieurs mois d'observations ethnographiques sur quelques « lieux anthropologiques » (Augé, 1992), des entretiens semi-directifs avec des acteurs publics locaux, des acteurs du mouvement sportif et de l'intervention sociale. Nous nous sommes appuyés enfin sur quelques archives glanées, relatives aux équipements, à l'offre de services sportifs municipale, au subventionnement des associations...

Les données collectées révèlent l'existence d'activité physique dont l'ampleur est bien supérieure à celle que donnent à lire les affiliations fédérales. Apparaissent plutôt des modes de pratique et d'engagements qui s'inscrivent mal dans les cadres que proposent les offres institutionnelles classiques (Gasparini et Knobé, 2005). Se dessinent ainsi des formes originales de pratiques physiques « de contrebande » se jouant parfois à distance de toute forme d'encadrement institutionnel, parfois auprès d'institutions non perçues comme « sportives ». Elles invitent à poser autrement, pour les chercheurs et les praticiens de l'intervention, le périmètre et le cadre des pratiques physiques dans les territoires de la « centralité populaire » (Rosa Bonheur, 2016). Elles nous enjoignent aussi à mettre en question le sens même de « la pauvreté » (Paugam, 2005) et à déconstruire les présomptions d'une homogène « culture du pauvre » (Hoggart, 1970), lue à l'aune des pratiques les plus institutionnalisées.

## Perceptions et usages du milieu montagnard en ski de randonnée

Clémence PERRIN-MALTERRE, EDYTEM, Université Savoie Mont Blanc

Depuis une quarantaine d'année, la diffusion sociale des sports de nature s'accompagne d'une diffusion spatiale des pratiques sportives encourageant la « multiterritorialité » actuelle des pratiquants qui s'explique par « la multipolarité des échelles territoriales, la diversité des rapports aux lieux et aux espaces » (Augustin 2002). De plus, ces pratiques sportives de nature participent à la construction des territoires, en réorganisant notamment les espaces du quotidien et les rapports villes-montagnes (Bourdeau, Mao, et Corneloup 2011).

Dans une enquête auprès des skieurs de randonnée, nous nous sommes intéressés aux différents usages du milieu montagnard au sein d'une même pratique sportive (Perrin-Malterre et Chanteloup 2018). Nous avons montré que les pratiquants n'adoptent pas les mêmes comportements ni ne portent la même attention aux différents éléments constitutifs du milieu montagnard dans lequel ils évoluent, ce qui entraîne un investissement différencié de ce milieu.

Pour certains, l'attention peut être principalement tournée vers son propre corps, sans accorder beaucoup d'importance aux espaces traversés. Pour d'autres, au contraire, la relation établie avec le milieu montagnard passe par le sentiment d'union entre sa corporéité et le milieu naturel pour ne faire plus qu'un. Cela renvoie à la recherche d'une forte interrelation avec l'environnement naturel.

Dans le cadre de cette communication, nous mobilisons une approche dispositionnelle afin de comprendre la manière dont les dispositions sociales orientent la manière de percevoir et d'investir l'espace montagnard ; car, « qui dit dispositions dit propension à croire, penser, voir, sentir, apprécier ou agir d'une certaine manière » (Lahire 2012, 29). Ainsi, la mise à jour de ces dispositions permet de mieux comprendre les différences observées dans la manière de s'engager dans la pratique, mais également dans la manière d'appréhender l'espace montagnard, les sens mobilisés pour cela et les émotions ressenties.

La méthodologie repose sur des entretiens de type histoire de vie visant à cerner la construction de ces dispositions et leur activation au sein de contextes variés, dont ceux liés au loisir.

## Le traitement médiatique du sport au travail : analyse sémantique

Julien PIERRE, Laboratoire Sport et sciences sociales, Université de Strasbourg

Notre posture d'observateur privilégié nous permet d'affirmer que la thématique de ce que l'on appelle – rapidement et maladroitement – le « sport en entreprise » se développe de manière exponentielle au sein d'une société de plus en plus sensibilisée à la question du bien-être au travail. L'arrivée récente de start-ups aux offres spécifiques, la multiplication des études de retour sur investissement ou d'événements dédiés attestent de la structuration d'un marché de services sportifs à destination des entreprises et de leurs salariés. Ainsi, la pratique des APS dans l'univers du travail n'a jamais suscité autant d'enthousiasme médiatique. Articles de presse, chroniques radio ou reportages télévisés, déclinés (ou non) sur internet, apparaissent désormais comme les témoins privilégiés de cette évolution.

Mais quels sont les producteurs de ces informations ? Comment est appréhendée la thématique du sport au travail ? Qui sont les acteurs qui rédigent ces articles et à qui s'adressent-ils ? Journalistes, consultants, scientifiques : la diversité des rédacteurs, des « angles » et des conclusions mérite une exploration. C'est ainsi que nous souhaitons interroger l'homogénéité des discours publiés mais aussi leurs origines, leurs destinataires et leurs soubassements motivationnels (Jobert, 2007).

Répondre à ce questionnement central nécessite d'associer une sociologie des médias à une sociologie de la communication, comme le suggère Maigret (2003), tant une part non négligeable des articles sont rédigés par des auteurs (ou postés sur des plateformes) ayant un intérêt à peine dissimulé à promouvoir le sport au travail. C'est ainsi que nous mobiliserons l'appareillage théorique et méthodologique proposé par Maigret (2003) qui considère l'étude des médias dans un nouveau paradigme reposant sur trois temps d'analyse : la production, le contenu et la réception (ce dernier faisant l'objet d'une étude ultérieure).

D'un point de vue méthodologique, notre travail consiste en l'analyse d'un corpus de 432 articles issus d'une veille quotidienne réalisée entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 décembre 2018 permise par des outils de curation d'informations sélectives (alertes Google, base de données et de recherches Europresse).

Au final, l'examen de cette production de « journalistes assis » (Lemieux, 2010) contribuera à démontrer – et à interpréter – le glissement sémantique opéré ces dernières années : du « *sport en entreprise* » au « *bien-être au travail* » en passant par le « *sport-santé* ». Derrière cette mutation des vocables se profile, nous le verrons, une évolution des modalités de management modernes des salariés dans l'univers du travail.

## Capter la résonnance numérique d'événements de course à pied. L'espace social *Twitter* de l'UTMB

Mathilde PLARD, UMR 6590 ESO, Université de Nantes

Violaine GUICHET, UMR 6590 ESO, Université de Nantes

La multiplication des évènements de course à pied témoigne d'une certaine popularisation de la pratique. Le projet Running DataLab explore les spatialités et les expériences de ces évènements par le recueil, la captation, la structuration et la spatialisation des données. Plusieurs documents de travail détaillent les étapes méthodologiques de création du jeu de données (PLARD, GUICHET, 2018). Précisément, l'objectif est de qualifier les impacts territoriaux et sociaux de l'enthousiasme actuel pour ces évènements et leurs effets sur le Web notamment à partir du réseau social Twitter.

Dans le cadre de cette démarche, une course emblématique a servi de cadre exploratoire — l'Ultra-Trail du Mont-Blanc en France. Une méthode innovante en deux étapes a été utilisée pour façonner la base de données : capture et extraction du Web pour collecter des données Twitter (étape 1), importation et traitement en analyse de logiciel libre et visualisation Gephi (étape 2).

Les résultats seront présentés sous forme de graphes pour illustrer l'analyse des champs lexicaux et des représentations associées à l'évènement, ainsi que la structuration du réseau autour de communautés ou d'acteurs centraux. Enfin les illustrations permettront d'interroger la résonnance territoriale de l'évènement à partir des publications des utilisateurs de Twitter (Hashtags). Ces représentations donnent à voir les relations entre des polarités associées à des univers sémantiques ou des utilisateurs variés. Ces analyses produisent de nouvelles informations sur la capacité d'un évènement sportif à structurer des territoires sociaux numériques et mettent en évidence l'émergence de communautés sociales dont le territoire fonctionne de manière réticulaire.

## **Le territoire de la formation professionnelle : quand l'espace géographique structure l'espace social**

François POTIER, Centre nantais de sociologie, Université de Nantes.

La communication proposée interroge les relations entre un espace géographique, un territoire administratif et la manière dont ils contribuent à modeler des espaces sociaux. Il s'agira en effet de montrer comment les caractéristiques d'un territoire géographique, érigées en ressources par les institutions en charge de son administration, les conseils régionaux notamment, définissent les territoires sociaux, celui de la formation professionnelle en particulier.

L'exercice des métiers d'entraîneur, d'animateur ou d'éducateur sportif a été jusqu'au début des années 2000 soumis à l'obligation de posséder un brevet d'État d'éducateur sportif, organisé et délivré par le ministère en charge des sports sur un mode dérogatoire le laissant à la marge du cadre commun de réglementation des diplômes de l'enseignement technique et professionnel. La définition de l'offre de spécialités était alors allouée aux services déconcentrés du ministère dans les régions et les départements, qui s'appuyaient sur le principe d'une demande des usagers, des clubs, ou des collectivités locales pour déterminer les spécialités proposées dans les établissements publics de formation. L'abandon de ce diplôme au profit d'un brevet professionnel inscrit dans le droit commun de la formation professionnelle va assigner aux Régions la construction de l'offre et soumettre le choix des spécialités de diplôme aux besoins économiques locaux et aux politiques de valorisation du territoire mises en oeuvre par le conseil régional.

Notre propos s'appuiera sur le cas de la région des Pays de la Loire à partir d'une enquête par entretiens réalisée auprès d'acteurs institutionnels de la direction régionale du ministère en charge des sports, ceux du pôle s'occupant des formations en particulier, et du service formation de la Région. Leur discours sera recoupé avec une analyse diachronique de l'offre de formation dans la région comprenant les spécialités de diplômes retenues et les organismes habilités.

Il s'agira de montrer les effets structurants du mandat donné aux Régions pour organiser l'offre de formation au brevet professionnel. On montrera d'une part que l'assujettissement des politiques de formation aux besoins économiques locaux, définis en partie par les politiques de valorisation du littoral et de développement du tourisme vert va contribuer à définir l'offre de formation. On montrera aussi les effets de la fin du monopole des établissements publics du ministère sur la répartition territoriale des organismes: leur implantation, mais aussi l'augmentation du nombre de sites de formation.

## Les enjeux du développement de la Pole Dance en tant que Sport. Des problématiques sociales et de genre

Marie POTVAIN, Centre d'Anthropologie Culturelle (Canthel), Université Paris Descartes

La Pole Dance se démocratise aujourd'hui, en tant que loisir et sport. Cette pratique demande le développement de la force, de la souplesse mais aussi de l'endurance dans des représentations parfois très scénographiées. Effet de mode ou pérennisations d'une nouvelle forme de fitness, elle s'impose avec ses deux cent vingt-six écoles recensées sur l'ensemble de la France métropolitaine en 2018. Cependant, elle engendre des problématiques en termes de genre et d'espace genré. En passant d'un statut exclusivement professionnel et considéré infamant pour les femmes dans des milieux clos, urbains à consommation masculine (Whitehead et Kurz 2009), à une pratique d'amusement permettant l'émancipation, dans des entre-soi très majoritairement féminins (Bahri 2012; Holland 2010), elle incarne des formes de revendications de femmes issues de milieux moyens à aisés.

Dans les médias, nous en entendons parler comme d'un nouveau *phénomène* qui suscite l'*engouement* (Mehouel 2014). Cependant, contrairement à l'image conquérante et fédératrice ainsi véhiculée, ce type d'activité nouvelle se définit plutôt par la rareté des pratiquants, entrant souvent dans une logique de démarquage. C'est une forme de distinction sociale. (Mignon et Truchot 2002, 135-54). Que se passera-t-il en l'institutionnalisant totalement en tant que sport ? De plus, il est à noter que le sens de la transaction économique en fait un sport, lorsque les pratiquantes sont les consommatrices (Bahri 2012), sinon il s'agirait d'une pratique avilissante.

Alors, qu'est ce qui permet de dire d'une activité que c'est un sport ? Est-ce l'engagement physique ? l'environnement de pratique ? le sens de la transaction économique ? la performance ? Le problème est le suivant : il n'existe pas de définition univoque du *sport* car c'est une construction sociale et culturelle (Terret 2016; Bromberger 1995). Des critères de références sont identifiés et discutés, cependant réduire la myriade d'activités physiques et sportives à une nomenclature fixe demeure mission impossible. De plus, ce type de restriction priverait les sports sélectionnés de leur subjectivité et de leur ancrage dans la culture et l'histoire (Mignon et Truchot 2002, 135-54). Ceci n'est pas désirable, autant pour les pratiques institutionnalisées voir ancestrales que pour les plus récentes.

Il existe des centaines d'activités permettant l'optimisation du corps et de l'estime de soi, ainsi que des dizaines d'autres formes de danses. Pourquoi la Pole Dance se développe-t-elle ? Entre subversion et soumission aux prérequis de genre, comment cette pratique s'inscrit-elle dans le parcours de personnes pour qui, bien souvent, le sport était auparavant une corvée, une souffrance (Holland 2010) ? Je propose de répondre à ces questions en approfondissant les points effleurés précédemment d'après une étude de terrain de type anthropologique, se basant sur l'observation et l'expérimentation de cette pratique sportive.

**« Aller au charbon ». La période d'essai comme porte d'entrée sur le marché du travail footballistique britannique**

Pascal PREIRA, CESPRA, École des hautes études en sciences sociales

Cette communication s'appuie sur une recherche doctorale portant sur la carrière professionnelle de footballeurs français émigrés dans les championnats anglais et écossais (n=50). Alors que la plupart des joueurs de la population d'étude ont fréquenté un centre de formation agréé en France (n=43), seulement un tiers d'entre eux (n=15) ont débuté leur carrière professionnelle au sein de leur club formateur. Nombreux sont les joueurs de la population d'étude qui ont signé leur premier contrat professionnel après avoir émigrés dans un championnat étranger (n=31). Ainsi, près de la moitié des joueurs de la population d'étude a débuté sa carrière professionnelle dans un club britannique (n=24).

Cette communication se donne pour objectif d'apporter un éclairage sur cette épreuve que constitue la mise à l'essai des travailleurs sportifs. Il s'agira de s'intéresser, dans un premier temps, aux opportunités d'emploi que le marché britannique offre aussi bien aux apprentis footballeurs en situation de déclassement ou de désenchantement au sein de leur club formateur, qu'aux nombreux joueurs qui aspirent à faire une carrière professionnelle malgré le fait qu'ils n'aient fréquenté aucune structure de formation et/ou qu'ils évoluent dans les clubs semi-professionnels français. Nous verrons que pour saisir des opportunités d'emploi, les travailleurs sportifs doivent être prêts à « aller au charbon » et à faire face à de nombreuses épreuves tant sportives que sociales. Dans un second temps, il s'agira d'aborder la mise à l'essai des travailleurs sportifs comme une épreuve angoissante qui souligne l'incertitude entourant l'avenir professionnel de ces joueurs. Nous verrons que pour se faire recruter par un nouveau club, les joueurs doivent généralement produire une double performance : sortir du lot sur un plan sportif et parvenir à se faire une place dans un nouvel environnement professionnel. Il s'agit alors pour eux d'être le plus performant possible en évitant de contracter une blessure qui viendrait annihiler leur espoir de signer un contrat professionnel.

## Le sport, opérateur hiérarchique de genre dans la ville, et ses alternatives

Yves RAIBAUD, PASSAGES (UMR CNRS 5319), Université Bordeaux Montaigne

Cette communication s'inscrit dans une double continuité : le rapprochement de la géographie et de la sociologie du sport (Augustin et *alii*) et les études de genre dans le sport (Louveau et *alii*).

Des études réalisées dans plusieurs pays européens montrent que si le niveau des pratiques sportives des femmes tend à rattraper celui des hommes elles sont deux fois moins nombreuses à être licenciées dans un club et ne représentent que 36% des sportifs.ves de haut niveau, 16% de l'encadrement salarié, 12% des président.e.s de clubs et 8 % des gains dans l'économie du sport professionnel. Ces constats sont confirmés et affinés dans des recherches récentes menées par l'auteur dans deux métropoles de tailles comparables (Bordeaux 2015, Genève 2017). Certaines conclusions de ces recherches intéressent la géographie du sport. Le fait que les empêchements aux pratiques sportives des femmes soient majoritairement structurels (tâches domestiques, inconfort, sentiment d'insécurité, sexisme) peut être corrélé avec d'autres études menées sur les mobilités des femmes dans une « ville durable » (la pratique du vélo et de la marche à pied par exemple) présentant les mêmes caractéristiques (Bernard-Hohm et Raibaud, 2012). Les différences de pratiques sportives entre les sexes pourraient donc se refléter dans l'usage de la ville, d'autant plus lorsque celle-ci apparaît faite « par et pour les hommes ». Les équipements sportifs d'accès libres (skateparks, citystades, occupés par plus de 90 % d'hommes) comme les nouvelles cultures sportives urbaines (telles que *ParKour*, *Workout*), mettant en scène dans l'espace public des cultures masculines hégémoniques (Connel, 1995), ne forment-ils pas un *continuum* masculin avec les grands stades et les événements médiatisés qu'ils accueillent ? Le sport n'est-il que le reflet des inégalités entre les femmes et les hommes ? Ne participe-t-il pas à produire les normes qui prescrivent ce qu'est être un homme, ce qu'est être une femme dans les espaces où ils et elles interagissent ?

Après avoir fait un retour sur ce que la géographie féministe nous dit des effets structurels du genre sur la construction des espaces, nous observerons comment s'organise la séparation des sexes et leur hiérarchisation dans des activités et des lieux distincts (mais aussi les interstices qui permettent la traversée des frontières de genre) avant de proposer une définition du sport comme « opérateur hiérarchique de genre » (Welzer-Lang 2004, Ayrat et Raibaud, 2014). Nous montrerons que les activités de loisirs sportifs majoritaires (en nombre de licenciés, en budget) ont un rapport avec une organisation masculine et hétéronormative des espaces du temps libre (Liotard et Terret, 2005, Raibaud, 2012 a). Consacrant la suprématie des hommes virils sur l'espace par la désignation de champions auxquels d'autres hommes peuvent s'identifier, ces activités sportives renouvellent les modèles standards et les représentations corporelles qui leurs sont attachés.

Même si de nombreuses sportives adhèrent à ce modèle on observera, chiffres à l'appui, que les pratiques libres ont davantage les faveurs des femmes que les pratiques organisées et/ou centrées sur la compétition. Si ce choix semble plus souvent subi que choisi (en raison des temps de vie, de l'inégalité d'une offre non mixte, du sexisme du monde sportif), il dénote aussi une autre façon de faire du sport, plus tournée vers la santé et le bien-être, incluant d'autres publics spécifiques (jeunes enfants, personnes âgées ou handicapées) ainsi que des hommes ayant une appétence moindre pour les sports de compétition.

La conclusion de ce travail est résolument tournée vers la géographie et la sociologie urbaine. Les études menées sur Bordeaux et Genève révèlent en effet l'intérêt grandissant des sportives pour le sport dans les espaces publics et la nature proche (jogging, vélo, tai-chi, nage en eau libre, randonnée, escalade), indiquant une autre façon de vivre la ville, sensible aux enjeux environnementaux et sociétaux. On peut penser que le sport libre dans la ville et son appropriation massive par les femmes illustreront une nouvelle façon de concevoir les relations entre les sexes dans l'espace public, produisant une ville plus égalitaire, moins violente, aux ambiances urbaines apaisées.

## La surface de combat : une coopération antagoniste au sein d'une micro-territorialité

Yann RAMIREZ, SantESIH, Université Montpellier

L'*homo violens* contemporain évolue désormais au sein d'une société plus pacifiée. Une violence plus apprivoisée, voire sublimée, (Muchembled, 2008), d'où le questionnement sur la place du sport dans une société toujours plus sensible à la violence. Dans ce contexte, le système des sports est considéré comme « le dernier espace toléré de débridement des émotions » (Elias & Dunning, 1986).

À l'intérieur de ce système, la surface de combat est un élément spatial fondamental des arts martiaux et des sports de combat, qu'elle soit caractérisée par un ring, un tatami, une cage grillagée ou un tapis. Le Dojo par exemple, n'y est pas un lieu séparé de la vie quotidienne, mais un espace-temps expérimenté au monde où l'autre est envisagé (Baudry, 1992). C'est ainsi que nous souhaitons interroger l'altérité à l'épreuve d'une micro-territorialité représentée par la surface de combat. Une « coopération antagoniste » (Ramirez, 2015) où l'autre est à la fois partenaire et adversaire. Luc Collard (2004) définit le sport comme une enclave dans le temps et l'espace avec une agressivité motrice hautement ritualisée. S'il s'agit d'une enclave, les arts martiaux et les sports de combat semblent être une bulle spatio-temporelle dans une autre bulle. Par conséquent, comment la surface de combat et son environnement permettent d'appréhender le concept d'altérité et questionne le degré de violence dans le sport ?

Pour y répondre, j'utiliserai l'enquête qualitative réalisée entre 2011 et 2015 pour ma thèse compte 42 entretiens dont onze combattants de *Mixed Martial Arts* (professionnels et amateurs) et onze athlètes issus de différents sports de combat hors MMA (Ramirez, 2015), ainsi que des observations de galas de boxe anglaise, de pancrace, d'entraînements de grappling et de judo.

Le MMA tend à monopoliser les débats avec ses controverses et sa surface où se déroulent des confrontations : rentrer dans la cage est une aventure. Il s'agit de pénétrer en territoire hostile : cage octogonale ou circulaire, grillagée avec deux portes opposées composées de fermetures de sécurité. La « cage » n'existait pas avant 1993 et son organisation américaine de l'*Ultimate Fighting Championship*. Ceci est donc une expérience pour les combattants issus des rings et des tatamis.

Enfin, la popularisation de la boxe anglaise, puis du kick-boxing et du MMA, est visible à travers l'organisation de galas dans des salles de spectacle et des salles omnisports à grande capacité d'accueil, mais également dans des hôtels/casinos et des centres commerciaux. Cet environnement illustre l'influence du sport business sur le lieu et l'espace du combat.

## Pourquoi être un supporter dans le monde du football moderne ?

Gaël RANNOU, Laboratoire Passages, Université Bordeaux-Montaigne

Dans le prolongement des travaux de Nicolas Hourcade et de Ludovic Lestrelin sur la place qu'occupe les supporters dans le monde du football (Hourcade, 2002 ; Lestrelin, 2014), cette communication a pour but de mettre en visibilité, par le prisme spatial, les jeux de place qui s'opèrent entre les supporters dits « ultras » ou « hooligans » et les acteurs institutionnels (clubs, pouvoirs-publics...). Le concept géographique de place renvoie ici aux relations pour un individu donné, entre une position sociale, un ensemble de normes d'usages et un emplacement occupable (Lussault, 2009). Attachés à leurs territoires (ville, stade, tribune...) et à une vision populaire du football (Louis, 2017), les supporters ultras et hooligans voient leur place remise en cause dans le monde du football mondialisé. En effet, en favorisant les flux de capitaux et la consommation du spectacle sportif par des spectateurs vus comme des clients, les relations entre les supporters et leur club semblent délicates parfois. Cette idée sera approfondie grâce à la mobilisation de trois exemples empiriques ayant trait aux supporters ultras du club de Catane (Italie), des ultras et hooligans de l'AIK Stockholm (Suède) et des hooligans de la tribune Boulogne du Paris-Saint-Germain (France). Cette ethnographie multisituée (Marcus, [1995] 2010) et impliquée, puisque le chercheur appartient à un groupe de supporters, espère rendre compte de situations par le bas qui semblent « universalisables » avec des mouvements de territorialisation/déterritorialisation/reterritorialisation (Raffestin, 1987) des collectifs de supporters impliquant des mouvements de placement/déplacement/replacement des supporters à l'échelle individuelle. Ces mouvements tant sociaux que spatiaux ont alors une incidence sur la construction identitaire des supporters sur le plan collectif mais aussi individuel. Ainsi, ceux-ci semblent peu à peu se détacher de l'aspect purement sportif en mobilisant d'autres référents identitaires pour pratiquer l'espace du stade et de ses alentours. Finalement, pourquoi continuer à supporter un club quand celui-ci met en œuvre des politiques à votre encontre et prône des valeurs aux antipodes d'un football populaire accessible à toutes et tous.

## **L'ancrage territorial des carrières sur un marché du travail sportif incertain : conditions sociales de possibilité et de valorisation de l'autochtonie dans le football professionnel**

Frédéric RASERA, Centre Max Weber, Université Lyon 2

Le football professionnel français a connu de profondes transformations depuis la fin des années 1970 (Faure et Suaud, 1999). L'adoption du contrat de travail à durée librement déterminée par la Charte du football professionnel en 1973, l'afflux important de capitaux économiques et l'arrivée de nouveaux modes de management des clubs dans les années 1980, la libre circulation des footballeurs en Europe suite à l'arrêt Bosman en 1995 sont autant d'éléments qui ont été à l'origine d'une très grande individualisation des carrières des footballeurs. Cette individualisation des carrières est solidaire d'une importante mobilité géographique de ces sportifs sur le marché du travail (Poli, 2010). Dans ce contexte, les joueurs professionnels qui se distinguent par un ancrage local de leur carrière dans la durée sont rares (Rasera, 2016) et communément identifiés à partir de leur appartenance territoriale (Weber et al, 2009). À partir des résultats d'une enquête ethnographique sur le métier de footballeur réalisée au cours de la première décennie des années 2000 et des premières données d'une recherche en cours sur l'après-carrière de footballeurs professionnels, nous souhaiterions centrer notre communication sur le cas de ces joueurs qui se distinguent par l'ancrage territorial de leur carrière professionnelle. L'objectif est double. D'une part, il s'agit de rendre compte des conditions sociales qui sont à l'origine de l'ancrage durable dans un même club. Alors que ces footballeurs valorisent leur stabilité en empruntant le registre de la « fidélité au club », nous souhaitons rendre compte des ressorts sociaux qui sous-tendent leurs parcours en étudiant l'évolution de leurs situations sur le marché du travail mais également leurs modes de vie. D'autre part, il s'agit de se demander dans quelle mesure cet ancrage peut être une ressource pour évoluer sur le marché du travail, que ce soit pendant ou après leur carrière sportive. Pour le dire autrement, nous nous demanderons sous quelles conditions l'autochtonie peut constituer un capital pour ces travailleurs sportifs (Renahy, 2010).

## Evolution des rapports sociaux dans les treks au Kilimandjaro : observations 2005-2019

Michel RASPAUD, Laboratoire SENS, Université Grenoble Alpes

C'est durant les décennies 1970 et 1980 que se constitue et se développe le tourisme d'aventure qui invite la clientèle, généralement aisée, au voyage à pied (Passavent, 1996). Au trekking est rapidement allié l'ascension de sommets techniquement peu difficiles, et les premières agences de voyage spécialisées se constituent tel *Terres d'Aventure* (1976). Les destinations concernent les Alpes, où la logistique des voyages est assez facile à organiser du fait de l'existence de refuges qui permettent l'itinérance. Mais aussi d'autres destinations plus exotiques et lointaines sont également mises en tourisme : les repérages se doivent alors d'être rigoureux afin d'offrir à la clientèle le dépaysement et la rencontre d'autres cultures recherchés, une certaine dose d'activité sportive par le biais de la marche et des ascensions, le tout dans le cadre d'un voyage organisé où l'aléa se doit d'être réduit au minimum. Durant les années 1980 et 1990, ce marché de l'aventure est en expansion et de nombreuses agences de voyages se créent, orientées sur certaines destinations.

C'est dans ce cadre que les grands sommets des continents ont été en quelque sorte mis en tourisme : depuis le Mont-Blanc (4810 m) qui attire environ vingt mille candidats par an à son ascension, jusqu'à l'Everest (8850 m) qui en attire entre huit cents et un millier.

La proposition est issue de la participation à quatre treks sur la destination Kilimandjaro (5895 m, Tanzanie), s'étalant sur une période de quinze ans (2005-2019). Il s'agit d'analyser la gestion, par les agences de voyage émettrices et réceptrices, des relations entre clientèles touristiques occidentales (en l'occurrence ici françaises) et les travailleurs autochtones, dans le cadre d'une relation interculturelle (D'Iribarne, 1989 ; Rey, 2017), travailleurs hiérarchisés en trois sous-groupes distincts : les guides, les *cooks*, les porteurs.

Il s'agit de mettre en évidence comment, au cours de cette période de quinze ans, la gestion de la question cruciale des pourboires a évolué, passant au fil du temps du domaine de l'*aventure* à celui de la *formulation/formalisation écrite*. Pour ce faire, nous analyserons les socio-logiques, économique et culturelle, qui ont conduit à une telle évolution, dans le cadre d'une concurrence nationale et internationale, dans le cadre d'une évolution globale des rapports Nord-Sud et du développement du tourisme international, éthique, responsable et solidaire, matérialisé par différentes chartes exprimant ces valeurs.

## Déterritorialisation, reterritorialisation et changements d'échelle de l'*ultra-trail* contemporain. Contribution à une anthropologie de la globalisation des sports

Gilles RAVENEAU, Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, Université de Paris Nanterre

La globalisation génère simultanément une homogénéisation et une fragmentation, dans la mesure où elle se présente comme un espace où se jouent l'affrontement et l'interpénétration des cultures locales et de la culture de masse véhiculée par les médias globaux. Si bien qu'elle ne signifie pas que nous allons nécessairement vers un monde de plus en plus uniforme et homogène. Elle peut aussi être envisagée comme un processus de production de nouvelles pratiques et de formes culturelles venant enrichir les figures initiales dont elles sont issues (Abélès, 2008 ; Raveneau, 2008). En conséquence, la globalisation culturelle et sportive peut être appréhendée localement, à partir d'un lieu où les individus se saisissent des formes culturelles et des pratiques sportives en circulation comme d'autant de ressources symboliques qui permettent à la fois de produire des significations locales et de participer au mouvement global de la modernité (Fournier et Raveneau, 2010). C'est de ce point de vue que l'anthropologie a quelque chose à dire pour éclairer de l'intérieur cette dialectique du local et du global. Elle peut le faire à partir de terrains localisés où les individus font l'expérience concrète de leur appartenance à la fois locale et mondiale, et elle peut informer empiriquement sur la manière dont la globalisation s'immisce dans les représentations (Raveneau, 2008). Les sports font ainsi l'objet d'appropriations différenciées et produisent à la fois l'émergence de formes globalisées de pratiques et de nouvelles « communautés imaginées » (Appadurai, 1996).

A partir d'une enquête ethnographique sur les pratiques de l'*ultra-trail* au Népal et en France (2013-2018), cette proposition de communication fait l'hypothèse d'un changement contemporain de régime spatial de ces pratiques sportives, caractérisées par un triple processus de déterritorialisation, de reterritorialisation et de changement d'échelle. On observe une rupture entre, d'une part, des montagnes encore globalement représentées comme libres et sauvages et, d'autre part, des espaces aménagés et intégrés aux circuits de consommation touristique. On montre que la (dé)territorialisation de l'*ultra-trail* a changé d'échelle et de fonction sociale, qu'elle se systématisé par une mise en réseau et une standardisation des pratiques et qu'elle interfère de plus en plus avec la mondialisation des pratiques et la globalisation culturelle.

## Effets de l'action publique territoriale sur le développement des loisirs pédestres. Le cas de la rive française du lac Léman

Yohann RECH, VIPS<sup>2</sup>, Université Rennes 2

Jérôme PIRIOU, Rochelle Business School, Excelia Group

Christophe CLIVAZ, Institut de géographie et durabilité, Université de Lausanne

Le littoral est le théâtre de pratiques récréatives et ludiques importantes dans les sociétés occidentales depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Corbin, 1998), devenant même une destination touristique privilégiée (Duhamel et Violier, 2009). Le littoral ne se limite toutefois pas aux espaces maritimes, mais intègre aussi les espaces lacustres, si l'on se réfère notamment à l'acception juridique. Sur les lacs, le trait linéaire côtier fait également l'objet de pratiques pédestres, parfois intenses, demandant une régulation politique de l'activité. Dans le cadre de cette recherche, nous souhaitons comprendre comment la randonnée pédestre (et plus globalement les loisirs pédestres) participe au travers de sa gouvernance à transformer l'action publique (Haschar-Noé, 2009). La question de la régulation de l'activité, notamment dans les espaces protégés, se pose également avec acuité puisque celle-ci peut relever d'une gestion autoritaire, concertée ou d'un « laisser-faire » (Mounet, 2007). À partir d'une étude de cas de la rive française du lac Léman, cette recherche analyse le territoire à travers trois dimensions : l'étude des politiques publiques d'aménagement du littoral ; l'analyse des formes de gouvernance (Le Galès, 2010) des activités de marche au travers des interactions entre acteurs publics et privés ; les conflits d'usage et les appropriations territoriales. Le matériau empirique de cette étude repose sur des entretiens semi-directifs réalisés avec les principaux acteurs du territoire (élus, associations, gestionnaires, techniciens, etc.), sur des observations ethnographiques des principaux itinéraires de marche et sur l'analyse de nombreux documents officiels et réglementaires.

A partir d'une analyse des politiques locales dans l'aménagement des sentiers, l'accueil du public et les modes de régulation des pratiques, nous verrons que ce littoral dispose d'un sentier très inégalement développé sur l'ensemble de la rive. L'évolution de l'attribution des compétences (principalement concernant le tourisme et la gestion de l'environnement naturel) et la reconfiguration des territoires d'action engendrés par la récente modification du cadre législatif (Loi NOTRe) ont transformé et reconfiguré le rôle des acteurs. Malgré ce nouveau cadre intercommunal, nous observons des politiques communales très disparates en matière d'accessibilité de la rive, qui se traduisent par exemple par une multitude de propriétés privées ne respectant pas la servitude de marchepied et empêchant la continuité du sentier. Le rôle des associations (sportives, environnementales et militantes) est cependant décisif pour faire évoluer les politiques locales et rendre l'accès public au sentier littoral.

## **Stratégies de pouvoir et légitimation des États en Afrique du Nord. Une étude des formes d'ascension politique au travers du mouvement sportif en Algérie**

**Hocine RIDA**, LACES-MSHA, Université de Bordeaux

Comme a su le montrer les recherches de Fates (2009), le mouvement sportif algérien, représente un espace traversé par des enjeux politiques, sociale et culturel s'inscrivent dans la nouvelle dynamique du système politique en Algérie. Dans l'Algérie indépendante, le sport est constamment rattaché à l'option politique du pays ainsi qu'à la voie de développement économique (Fates, 2004, 2009). Le sport reste sous l'emprise de l'État.

Plusieurs études ont montrée comment, en Algérie, les dirigeants politiques appelés à des fonctions sportives utilisent l'espace sportif pour légitimer et consolider leurs pouvoirs politiques. Le sport en Algérie apparaissant comme un nouvel espace de visibilité et d'expression offert aux hommes politiques, espace qui élargit leurs prérogatives et leur pouvoir ; il est à ce titre instrumentalisé à des fins politiques.

La présente communication, issue d'un travail de thèse en cours a en effet pour objet d'étude le mouvement sportif algérien comme instrument, moyen, voie originale et nouvelle d'ascension politique de la période 2008-2018. Différents profil des décideurs (présidents) de clubs, présidents de fédérations sportives comme matériau et support qui vont nous permettre d'analyser la dynamique politique et sociale, les enjeux et les stratégies qui s'y inscrivent. Le questionnement portera sur l'interaction entre l'État, le mouvement sportif et la société à travers la pertinence de l'analyse du phénomène sportif tel qu'il se déploie en Algérie. Seront défini les concepts de pouvoir et d'association. Donc il nous semble pertinent d'analyser différentes stratégies de conquêtes du pouvoir de ce pays en privilégiant les interattractions entre le politique et le sportif.

## Les sports de rue à « l'âge du faire ». Quand l'espace de pratique est auto-construit

Thomas RIFFAUD, Santesih, Université de Montpellier

Il est généralement admis que les adeptes du skateboard, du roller ou du BMX pratiquent dans deux types de lieux à savoir, les skateparks et l'espace public (Laurent, 2012). Cependant, ce découpage entre ce que Iain Borden (2001) appelle des espaces « construits » et des espaces « trouvés » occulte un troisième type d'espace qui se trouve à l'interface des deux premiers. Cette communication sera centrée sur la tendance de certains riders à construire eux même l'espace dans lequel ils pratiquent. Les résultats qui seront présentés lors de celle-ci sont issus d'une recherche d'une année qui allie six entretiens semi-directifs et plusieurs phases d'observation participante dans plusieurs régions de France.

Les spots DIY [Do It Yourself] témoignent du fait que les sports de rue n'échappent pas à l'influence de l'âge du faire (Lallement, 2015). Les pratiquants au centre de ce travail passent de nombreuses heures à manier la pelle, la truelle ou le fer à souder pour améliorer, modifier voire construire de A à Z un espace de pratique plus conforme à leurs attentes. Ce sont des bricoleurs et même parfois des artisans (X, *in press*) qui interviennent dans les interstices de la ville (friches industrielles, bassins de rétention d'eau, sous les ponts...). Ils rentrent en action parce qu'ils refusent d'être systématiquement en bout de chaîne. Ils veulent davantage maîtriser l'espace sur lequel ils vont évoluer, mais ils espèrent aussi ainsi avoir plus de prise sur la définition de l'activité qu'ils pratiquent. D'une certaine manière, le DIY dans les sports de rue peut être interprété comme un signe de résistance à l'institutionnalisation et à la sportivisation en cours de ces activités. En effet, certains « spots DIY » peuvent être comparés à des « tiers lieux sportifs » dans lesquels il est possible de vivre une forme d'utopie concrète. Cependant, ces derniers sont aussi toujours enclins à devenir un territoire relativement fermé. Iain Borden (2001) les compare d'ailleurs à une tanière dans laquelle toute une communauté est susceptible de se retrouver.

Quel que soit leur degré d'ouverture, ces espaces sportifs interrogent les politiques sportives qui résonnent le plus souvent en termes d'équipements standardisés en sous-estimant l'intelligence sociale et les compétences techniques des sportifs du quotidien.

## La chute de cheval chez les cavaliers professionnels : facteurs impliqués dans la reprise de l'activité sportive

Loredana ROINICH, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Mons

Marielle BRUYNINCKX, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Mons

Marie LEGRAND, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Mons

L'équitation représente l'un des sports les plus dangereux (Observatoire de la filière suisse du cheval, 2009), la chute de cheval étant la cause principale de traumatismes physiques (Commission de la sécurité des consommateurs, 2001 ; Institut de veille sanitaire, 2010). Selon plusieurs sources, l'occurrence des accidents et incidents d'équitation est liée à la fréquence des interactions avec les chevaux (Hausberger, Roche, Henry & Visser, 2008), à la discipline exercée (le saut d'obstacle étant la pratique la plus périlleuse) (Silver, 2002) ainsi qu'au niveau de compétence (Institut de veille sanitaire, 2010 ; Silver, 2002). Même si les chutes sont occasionnelles chez les cavaliers professionnels, il n'en reste pas moins qu'elles puissent être vécues avec difficulté. En effet, ce genre d'événement ébranle potentiellement les personnes dans leur vécu corporel, social et psychique, et peut donc susciter une remise en question existentielle (Piot-Ziegler, Cuttelod & Santiago-Delefosse, 2007 ; Salamin, 2014).

Cette communication présentera les résultats d'une recherche exploratoire menée en Belgique francophone auprès de six cavaliers professionnels (spécialisés en jumping), majoritairement masculins et âgés en moyenne de vingt-huit ans. Cette étude souligne que les sujets de l'échantillon sont de nature anxieuse et utilisent préférentiellement des stratégies adaptatives centrées sur la gestion des émotions lorsqu'ils sont confrontés à une situation aversive telle qu'une chute de cheval. Il semblerait qu'un choix de stratégies cohérent avec le fonctionnement des individus favoriserait particulièrement une remise en selle après un accident de ce type. Les sujets ayant, en outre, une croyance marquée en leurs compétences équestres seraient plus susceptibles de remonter à cheval parce qu'ils concevraient davantage la chute comme une erreur de parcours et non comme un échec. D'autre part, bien qu'une minorité persévère avant tout pour des motifs financiers, la passion pour les chevaux et/ou l'équitation semble contribuer pour une part importante au maintien de leur pratique sportive. De plus, il apparaît que les chutes n'entraînant pas de lésions faciliteraient un abord plus serein des futures séances d'équitation en comparaison à celles qui occasionnent un traumatisme physique. Enfin, les sacrifices réalisés par ces cavaliers de haut niveau constitueraient également un facteur les incitant à continuer d'exercer leur métier et ce, afin que leur investissement sportif et personnel n'ait pas été vain.

## **La *remédiation* de l'entraînement sportif avec les technologies de l'information et de la communication : Internet et Web 2.0, nouveaux terrains d'entraînement ?**

Ugo ROUX, IMSIC, Université de Toulon

Jacques CRÉMIEUX, LAMHESS, Université de Toulon

Comme bien d'autres pratiques, l'entraînement avec un entraîneur aux activités physiques et sportives est fréquemment assuré avec l'entraîné dans un contexte de coprésence physique dans un cadre réel et actuel, et ce, que ce soit pour le loisir ou la compétition. Pourtant, cette méthode a connu de nombreuses remédiations à travers le temps et les époques, que ce soit, entre autres, par les livres, les cassettes VHS, les DVD ou encore les gravures et les fresques pour les plus anciens médiums (Roux & Crémieux, 2018). Dans la même veine, les technologies de l'information et de la communication (TIC) s'inscrivent dans cette logique de remédiation de l'enseignement et de l'entraînement.

Internet, le Web 2.0 et plus généralement les technologies de l'information et de la communication induisent fréquemment une « nullification » des distances spatiales et temporelles qui conduisent à de nombreuses mutations en créant de nouveaux comportements et usages auprès de leurs usagers. Comme nous le disions, les activités physiques et sportives sont également touchées par cette imprégnation numérique ; de ce fait, et à l'instar de nombreuses autres pratiques, elles ont vu certaines de leurs logiques évoluer et ont développé des rapports particuliers avec la spatialisation et la temporalité de leur enseignement et de leur entraînement.

L'entraîneur joue un « rôle central dans l'organisation et le déroulement de la pratique » (Cloes, Lenzen, & Trudel, 2009, p. 7) et cette médiation humaine directe de l'entraînement paraît de ce fait indispensable et ne semble pas près de disparaître. Mais aujourd'hui on peut fréquemment observer des individus suivre des entraînements sportifs prodigués via, entre autres, des sites Internet dédiés ou des télévisions sociales (comme par exemple *YouTube*). Certains médias se révèlent même être interactifs comme l'est le jeu *Wii Sport* sur la console de salon *Wii* de *Nintendo* (Urteaga & Aldaz, 2013). La présente communication propose de se saisir de ces nouvelles remédiations et d'en observer les logiques évoquées ainsi que les usages et comportements qui en découlent.

## Différenciation spatiale de l'exercice du métier de dirigeant\* de structure équestre : des formes de structuration aux figures professionnelles

\* L'écriture inclusive n'a pas pu être conservée dans les titres

Émilie SALAMERO, Université de Poitiers

Fanny LE MANCQ, Université de Caen Basse Normandie

Jusqu'en 2015, la pratique équestre figurait au deuxième rang des pratiques licenciées en France. Les centres équestres se présentent comme des structures atypiques dans le milieu sportif fédéral classique, historiquement constitué autour d'associations loi 1901. En effet, les structures équestres sont majoritairement des entreprises marchandes (Chevalier, 2016), dirigées la plupart du temps par un·e passionné·e d'équitation (Slimani, 2014), à l'instar des entrepreneurs·euses des sports de nature étudié·e·s par F. Dubois et P. Terral (2015). Dans bien des cas à la tête de (très) petites entreprises, ces dirigeant·e·s jouent un rôle majeur dans le développement de la pratique équestre. Pourtant, leurs réalités sont peu documentées par les travaux en sciences sociales.

Une enquête en cours financée par l'Institut français du cheval et de l'équitation, se propose d'étudier le·s métier·s de dirigeant·e de structure équestre dans différentes régions françaises : Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Île de France, Grand Est, Normandie. A l'aide d'entretiens individuels, elle a permis d'approcher les réalités professionnelles d'une trentaine de dirigeant·e·s de structures équestres, proposant des activités variées, telles l'enseignement, les randonnées, l'élevage/dressage, les pensions pour chevaux, *etc.* Si ces structures se situent à la croisée des mondes sportifs, agricoles, entrepreneurial, touristique notamment, elles s'inscrivent également dans des espaces spécifiques, qui déterminent en partie leurs caractéristiques et celles du métier de dirigeant·e équestre. Cette communication se propose de montrer comment la localisation d'une structure équestre conduit à des formes de structuration, natures d'activités et économies distinctes qui encadrent le métier de dirigeant·e.

## L'évolution du projet associatif des fédérations sportives et ses conséquences sur la régulation de l'action sportive locale

Fanny SARRAIL--BRASSENS, SPOTS, Université de Paris Sud

Dominique CHARRIER, SPOTS, Université de Paris-Sud

Charlotte PARMANTIER, Université de Bretagne occidentale

Observer les territoires revient à observer les acteurs qui y évoluent. Les fédérations sportives sont un acteur historique des territoires à travers leurs associations locales. Le champ du sport a connu des déséquilibres au cours de ces dernières années, tant à l'échelle nationale que locale, en cause, notamment, la baisse des financements publics et l'instrumentalisation des organisations sportives par les acteurs publics et privés (Brisset L. 2018, Honta M. 2004). Ces évolutions ont supposé une nouvelle forme de régulation de l'action sportive impliquant l'évolution des relations entre les acteurs publics et les fédérations sportives.

A l'aide de la sociologie des organisations et de l'action publique nous nous interrogerons sur le rôle des fédérations sportives face à la déstabilisation des systèmes locaux sportifs. Nous nous demanderons si face à la chute des financements publics, les fédérations sportives doivent assumer de nouvelles fonctions (Zintz T. & Winand M. 2013), s'afficher comme le successeur programmé d'une partie des actions menées par les collectivités territoriales dans le sport ? Participent-elles à une stratégie de « freinage » du désengagement de l'Etat ? En proposant une nouvelle organisation de l'écosystème sportif local, peuvent-elles faire reculer les effets du désengagement de l'Etat ?

Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'une thèse en financement CIFRE réalisée en immersion au sein de la fédération sportive Ufolep. Nous nous appuyons sur une série d'entretiens menée nationalement au sein du siège de cette fédération, et localement autour de deux monographies sur les territoires de Montpellier et de Marseille. Ces entretiens sont accompagnés d'observations participantes (séances sportives, temps statutaires...).

La mutation des projets associatifs fédéraux corrélée au désengagement de l'état a supposé une nouvelle organisation locale du sport. Les fédérations sportives se retrouvent plus fréquemment dans une situation de « faire à la place » des services publics locaux. Ce phénomène n'est pas sans conséquence pour le système fédéral qui en récupérant ce champ d'action se voit bousculé dans son projet associatif (professionnalisation, rôles et enjeux des relations professionnels-bénévoles, injonction de l'élus compétent...). Ce changement pousse les fédérations sportives, notamment affinitaires et multisport, à (re)solliciter leur origine de mouvement d'éducation populaire en gommant leur personnalité sportive (le sport comme une fin en soi). Cette part de leur histoire leur permet de justifier leurs actions d'aujourd'hui, et de se rapprocher d'autres acteurs publics que ceux spécialisés sur la question sportive.

## **Analyse sociologique de l'influence du territoire sur les socialisations sexuées aux (et par les) pratiques du vélo durant l'adolescence**

David SAYAGH, VIPS2, Université Rennes 2

Notre présentation s'appuie sur une revue de littérature internationale, sur l'exploitation statistique de la dernière Enquête Nationale Transports et Déplacements disponible, ainsi que sur une enquête visant à se demander dans quelle mesure les adolescentes ont moins de possibilités réelles de faire du vélo que les adolescents. Cette dernière repose sur un travail d'observation directe et sur deux corpus d'entretiens semi-directifs biographiques formels réalisés avec 43 garçons et 39 filles âgé·e·s de 17 ou 18 ans, ainsi que 26 de leurs parents, dans des milieux géographiques et sociaux variés des métropoles de Montpellier et de Strasbourg. Ce congrès sera l'occasion de s'intéresser à l'influence du territoire sur les socialisations sexuées aux (et par les) pratiques du vélo durant l'adolescence.

Rares sont les pays où les femmes se déplacent autant à vélo que les hommes (Emond, Tang et Handy, 2009). Cependant il semble qu'indifféremment des contextes nationaux, un clivage particulièrement sexué s'observe durant l'adolescence. Différemment socialisées « au risque », les filles dans leur ensemble sont – dès la préadolescence (9-12 ans) davantage découragées par des contextes de circulation à fort volume de trafic et/ou à vitesse élevée et/ou appelant à circuler en cohabitation avec le trafic motorisé (Nelson et Woods, 2010). De surcroît, nos résultats d'enquête indiquent que l'adolescence constitue généralement pour elles une période d'incorporation ou de renforcement de dispositions corporelles et spatiales particulièrement restrictives à éviter : de forcer, d'abîmer son corps, de se déplacer seules, de s'aventurer hors des territoires connus, et de stationner dans l'espace public.

Malgré ce phénomène marqué, on relève d'importantes variations au sein de chaque catégorie de sexe, notamment en fonction du lieu de résidence des adolescent·e·s. Nous montrons par exemple que le clivage sexué vis-à-vis de la probabilité de faire du vélo régulièrement ou occasionnellement s'avère significativement plus prononcé dans les quartiers prioritaires (QPV). Les données issues de l'enquête qualitative permettent de mettre en lumière les principales dimensions qui sous-tendent ce constat statistique : notamment la prégnance de normes habitantes d'appropriation masculine de l'espace public associée à un encadrement particulièrement protecteur.

Néanmoins, en nous appuyant sur l'exemple de filles de QPV ayant abandonné l'idée de faire du vélo dans leur quartier tout sans pour autant hésiter à pratiquer l'été au Maroc ou en Algérie, nous insistons sur la nécessité d'étudier les contextes territoriaux d'applications de normes sexuées particulièrement restrictives. À l'opposé de leurs homologues féminins, les garçons de QPV sont souvent concernés par des formes de mobilités d'occupation de l'espace au cours desquelles ils réalisent des acrobaties. Nous terminons notre présentation en illustrant que ces mêmes manières de pratiquer qui leur permettent d'affirmer leur propension à prendre des risques ainsi que leur « droit de présence » (Ripoll, 2006) dans la rue, les disqualifient aux yeux de jeunes issu·e·s de quartiers en voie de gentrification.

## Lycée sportif algérien en tant qu'approche globale pour améliorer le système d'éducation publique

**Bouabdellah SBA**, APSSSES, Université Hassiba Ben Bouali de Chlef, Algérie

**Mohammed ZERF**, OPAPS, University of Abdel Hamid Ibn Badis, Algérie

**Reguig MADANI**, SAMH, Université de Mostaganem, Algérie.

En 2001, le gouvernement algérien a créé le Lycée sportif algérien (LSA). Sa mission principale est l'éducation, la formation et le développement des jeunes talents en fournissant toutes les conditions pour servir leur parcours sportif et bonne santé. Premièrement, en intensifiant leurs activités sportives quotidiennes en ajuste le programme d'éducatifs. Notifié par la conception d'un outil d'évaluation pour détecter leurs capacités physiques ainsi que leurs suivis longitudinaux. Utilisé dans la présente étude comme échelle d'évaluation pour inspecter les imprudences liées aux objectifs des écoles publiques algériennes (LPA). Pour ce propos cette étude comparative teste 1000 lycéens, 800 garçons et 200 filles pour les années académiques 2017-2018. L'évaluation s'est concentrée sur les mesures des paramètres anthropométriques (âge, poids, taille et IMC). En plus des qualités physiques, vitesse (30 m), force explosive verticale (VJ), force explosive des bras (lancer du ballon de médecine 3 kg (MB)), souplesse tronc (FT), endurance des muscles abdominaux (maximum de < 4 sit-up> en une minute (EAM) et endurance aérobie (test de navette de 20 m (VO2max)). Estimée à l'aide d'échelles d'évaluation forgées par (Iaiche Rezoug, 2007). Sur la base de l'échelle fournie par ce dernier, nos résultats sont conformes à l'intégration des précautions et des opportunités adresse dans le programme Lycée sportif au déférent milieu scolaire étatique (U.S. Department of Health and Human Services, 2018). Estimé dans cette étude dans les déférences enregistres. Résumé dans ces études comme étant un programme complet, éducationnel, santé physique et psychique pour milieu scolaire. Soutenir par les études similaires dans sont encouragement des activités physiques dans environnement scolaire qui exige plus de 60 minutes par jour selon les conseils de World Community Health (U.S. Department of Health and Human Services, 2018).

**« Tu sais ce que tu vas faire après ta thèse ? Parce qu'il faut que tu penses aussi à ta vie de femme » L'expérience subjective du chercheur en situation**

Anne SCHMITT, VIPS2, Université de Rennes

Gaëlle SEMPÉ-HUARD, VIPS2, Université de Rennes

La recherche qualitative en sciences sociales implique l'investissement résolument humain du chercheur.e (Evers, 2016). Ainsi, chaque aventure dans le bouillonnement des questions sociales, nécessite une exploration précisément minutieuse du terrain par l'enquêteur.trice. Comprendre et analyser les détails de ce dernier implique de s'y plonger émotionnellement, corporellement et de se fondre dans le décor pour en extraire sa signification sociale (Beaud & Weber, 2017). Chaque enquête est unique et pour rendre intelligible la globalité de celle-ci, le.la chercheur.euse doit également analyser méthodiquement et scientifiquement son expérience subjective. Ainsi, dans le cadre d'un projet de thèse qui a pour objectif d'analyser la construction des rapports sociaux de sexe et de classe dans des programmes scolaires de surf et de voile français et californiens, nous montrerons que le positionnement de la chercheuse dans cette comparaison internationale dépasse le simple cadre théorique, méthodologique et permet d'enrichir l'analyse scientifique des données récoltées. L'analyse de ces pratiques scolaires a conduit l'enquêtrice à se confronter au monde des sports jugés « alternatifs » (Soulé & Walk, 2007). Ces dites « nouvelles pratiques » historiquement ancrées dans un idéal libertaire contre-culturel (Loret 1995 ; Wheaton, 2004), ont évolués autour d'une logique d'institutionnalisation et de maîtrise des risques. Ces sports parfois qualifiés « de nature » (Suchet & Tuppen, 2014) reproduisent les codes sportifs traditionnels et par extension ceux de la domination masculine et de classe (Mariani, 2011). Dans cette perspective, l'entrée d'une femme à la fois chercheuse et pratiquante ne constitue pas un élément neutre. Cette position a contribué à façonner et orienter les interactions avec les acteurs.trices de ces programmes, révélant leurs visions différenciées, donc différenciatrices, du monde des sports nautiques et des divisions sexuées en son sein. Analyser ce qui se joue autour de la chercheuse au cours de son travail d'enquête, comprendre ce que la chercheuse produit sur le terrain et ce que le terrain renvoie à/de la chercheuse, contribue selon nous à compléter les données et enrichir les résultats de l'étude. Cette contribution vise par conséquent à proposer un retour réflexif sur une expérience de thèse, au plan épistémologique et critique notamment, pour comprendre, à partir du rapport de la chercheuse avec « son objet » et de ses interactions avec ses enquêté.e.s (jeunes pratiquant.e.s, parents, coaches et enseignant.e.s), les différents rapports sociaux, leurs violences symboliques et les inégalités sous-jacentes dans cet espace des sports nautiques en Californie et en France.

## Approche épistémologique de l'itinéraire communicationnel pris par l'intervention sociale en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Alain SCHOENY, Collegium Sciences et Techniques, Université d'Orléans

Si l'étude des communications suscite une grille d'analyse à vocation pragmatique pour l'intervention en sciences de l'éducation appliquée aussi bien pour la formation des étudiants du parcours « éducation et motricité », « activités physiques adaptées », « entraînement sportif » ou encore « management du sport » (MS), la portée heuristique de leurs processus et interprétations semble peu investie. Même si « *l'intervention conçue comme lieu déplacé du collectif institué permet l'analyse des normes et représentations des systèmes organisés telles qu'elles sont intériorisées par les acteurs sociaux* » (Giust-Desprairies, 2015 : 195), l'absence de questionnement sur « *la genèse du sens* » (Mucchielli, 1998 : 26) des communications laisse encore sans réponse la compréhension de son « *partage entre acteurs* » (*ibid.*). Cette problématique large (Paillé, 1996), qui demeure un enjeu de la communication (cf. CNU, 71<sup>ème</sup> section), permet de rendre plus efficiente l'« action sport » et, plus précisément, celle en MS. En effet, pour ce dernier, la communication est alors plus identifiée comme un levier du marketing (*e.g.* partenariats sportifs...) dans la majorité des recherches et des études (Desbordes et Richelieu, 2011).

L'objectif de cette communication est d'apporter un éclairage singulier à « *l'extension du concept de transfert dans le champ de l'intervention (...) en revisitant la notion [« de logique d'échanges » Tribou, 2002 : 10] »* (Giust-Desprairies, *op.cit.*). Pour le MS, comme pour les autres parcours de formation, il s'agit de dépasser le processus linéaire d'influence attribué à une situation d'échange. Trop « simpliste », cette vision mécanique de la communication amène à des analyses synergologiques très critiquées par leur faiblesse épistémologique et dans leurs applications (Lardellier, 2008). Centrées sur l'accumulation d'informations, les études sur la « communication par le sport » ont permis de structurer et de synthétiser des connaissances jusqu'ici produites autour de problèmes de rationalité et d'instrumentalisation de ce moyen d'échanges par les sciences de gestion (Schoeny, 2011), alors plus centrées sur l'information que sur la communication épistémologiquement (Le Bœuf, 2008).

Aussi, si l'action (motrice) est un élément au cœur des STAPS, le passage d'un paradigme positiviste et à celui subjectiviste de la communication permet d'intégrer la notion de « communication-en-acte » (Mucchielli, 2004) dans l'analyse de situations propres à nos disciplines. Pour ce travail, il est donc nécessaire d'étudier des flux et leur interprétation en fonction de lieux ainsi constitués, rapprochant la géographie de la communication et « [ouvrant] *un nouveau champ d'investigation pour aborder l'organisation de l'espace* » (Verlaque, 1985 : 13).

Ce rapport entre communication et géographie enrichi la prise en compte des pratiques sportives (3SLF, 2019). À l'aide d'un dispositif participatif pour mobiliser le personnel sur le thème du changement, un séminaire d'entreprise de type "*team building*" sert d'objet d'étude. Les résultats, parcourant approches et paradigmes différents de la communication, mettent en évidence le travail complexe de ses processus sur des contextes de la situation dans laquelle se trouvent les acteurs (accrobranche, course d'orientation et baby-foot humain).

## La *gamification* de la société. L'expérience du spectateur et du sportif connectés à l'espace de jeu

Alain SCHOENY, Collegium Sciences et Techniques, Université d'Orléans

José CHABOCHE, Collegium Sciences et Techniques, Université d'Orléans

Depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les pratiques sportives intègrent l'analyse de la performance via des métadonnées (datas et traçabilité) : statistiques (nombre de passes, kilomètres parcourus...). Différentes marques d'articles de sport proposent des applications, couplées ou non à des objets munis de capteurs (crampons, montres, maillots...), pour être à la fois connecté à divers services (géolocalisation, musique, etc.), monitoré (fréquence cardiaque, dépense calorique...) et organisé en une « communauté d'amis ».

Au-delà de cette autonomisation de l'individu par acquisition d'une certaine expertise sanitaire (Dumez et Minvielle, 2017), dite "*self-quantified*", des applications dédiées (e.g. Runnin'City) proposent à Johannesburg, Melbourne, New-York ou encore Paris et Lyon de courir tout en bénéficiant d'une description audio des monuments remarquables croisés, d'être incité à les visiter et de recevoir des services adaptés aux centres d'intérêts enregistrés sur son téléphone portable. Sur le principe de la gamification (Deterding et al. 2011), le sport investit donc de nouveaux territoires, en particulier urbains. Cette mutation des lieux de pratiques transpose aussi bien des éléments de jeu que de santé dans la rue, au travail, chez soi et dans les installations sportives classiques. Globalement, l'espace public se « gamifie », et les villes tentent de développer les conditions d'une pratique sportive respectant ces nouvelles tendances de consommation de loisirs (Crédoc, 2018) hyper-connectés, individualisés et personnalisés. Elles aménagent et investissent dans des infrastructures répondant aux attentes et aux besoins des citoyens : enceintes sportives, établissements aquatiques, parcours de santé, pistes cyclables...

L'analyse des formes de gamification de ces espaces vise à éclairer les logiques et modalités de production de ces micro-territoires sportifs émergents. Ainsi subjectivées, comment ces opérations d'aménagement sont-elles perçues par les utilisateurs ? Loin d'être une réponse univoque, comment les villes intègrent ces nouvelles modalités de pratiques sportives dans leur projet urbain ? Quelle liberté et/ou quel contrôle génèrent ces technologies mobilisées pour "gamifier" ces infrastructures ? Plus précisément, en quoi l'espace sportif connecté influence-t-il tant les pratiques quotidiennes que les représentations du sport regardé par le grand public ?

Deux études de cas typiques (Yin, 2014) servent à répondre à ce questionnement liminaire : le « Parcours Running d'Orléans », boucle nocturne avec capteurs de présence intégrés, récompensé au titre des Défis Urbains 2017, prix réservé aux collectivités, dans la catégorie Paysages urbains, et « L'Allianz Riviera », nouveau stade multifonctions de Nice, présenté comme éco-responsable. L'analyse compréhensive de ce « régime du jeu » permet une lecture renouvelée des territoires du sport (Giband et Holz, 2002), fondée sur l'essor de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée grâce au développement du « e-sport » dans les pratiques sociales de l'espace urbain.

## La politique sportive de la région Casablanca-Settat : quel intérêt pour la dimension sociale?

**Youssef SIAME**, Université Hassan II de Casablanca

**Abderrahim RHARIB**, Université Hassan II de Casablanca

**Mohamed BOUKHALKHAL**, Université Hassan II de Casablanca

Les politiques publiques territoriales sont conçues pour répondre à un certain nombre de besoins particuliers. Par conséquent, une politique sportive régionale apporte des réponses sociales, sanitaires, économiques...grâce à la satisfaction du besoin public. La réussite de cette politique reste tributaire de la prise en considération de facteurs distincts. La multiplicité des facteurs se traduit par la diversité des besoins, des caractéristiques et des attentes de la population cible.

En effet, la dimension sociale constitue un facteur déterminant dans l'élaboration d'une politique sportive régionale afin d'accomplir un projet sociétal. Parmi les acteurs, les responsables de l'opérationnalisation de la dite politique sportive s'intéressent beaucoup à l'aménagement territorial sportif, à la dimension économique ou à la dimension sportive, tandis que, la dimension sociale revêt d'une importance cruciale. Dans un contexte marocain, l'objectif de notre article est de déterminer la place de la dimension sociale dans la politique sportive régionale au niveau de la région Casablanca-Settat. Notre étude se référera à des données qualitatives recueillies à travers des entretiens semi-directifs auprès des acteurs responsables de la mise en place de cette politique

## Ici, on joue au volley-ball ! Sport et production de la localité chez les *Bunun* de Taïwan

Jérôme SOLDANI, CERCE, Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Si, à Taïwan, le baseball est indéniablement le sport national (Morris 2010), c'est le volley-ball qui fait office de marqueur identitaire pour les individus et communautés appartenant au groupe des *Bunun*, minorité de langue austronésienne reconnue comme autochtone par l'État taïwanais et vivant dans les montagnes du centre du pays. Le volley-ball fait son apparition dans cette région au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, vraisemblablement au sein des écoles publiques, avant de se diffuser plus largement dans le sillage des églises presbytériennes en pleine expansion, pour devenir, de nos jours, une pratique emblématique pour cette communauté qui se l'est aussi réapproprié pour en faire ponctuellement un jeu communautaire disposant de ses propres règles.

Avec les récents déplacements de larges groupes de travailleurs venus des montagnes vers les villes, des communautés autochtones se sont reconstituées dans les grands centres urbains et leur immédiate périphérie, le plus souvent selon des affinités ethniques et religieuses, ou en fonction de leurs appartenances locales d'origines. Dans ce contexte, des rassemblements sportifs pour les membres de ces communautés s'organisent dans les nouveaux quartiers qu'ils occupent dans les villes de la plaine, tandis que des compétitions de plus grande ampleur regroupent ponctuellement les autochtones originaires des mêmes villages ou régions à l'occasion des principales fêtes du calendrier. Ces manifestations sont le lieu de la réaffirmation des liens entre membres de la communauté, de transmission des valeurs entre générations et de renforcement d'un sentiment d'appartenance partagé par la production de stéréotypes, renvoyant à la conception d'« intimité culturelle » (Herzfeld 2007).

Dans cette dialectique oscillant entre inclusion et exclusion, où les acteurs essentialisent les Autres dans leurs discours, le volley-ball devient le révélateur des valeurs morales et des qualités physiques que les *Bunun* s'attribuent à eux-mêmes, tandis que le baseball et le basket-ball incarnent les caractéristiques de leurs voisins. Selon une même logique, ces pratiques sportives sont les vecteurs d'une histoire plurielle des régions et localités dans lesquelles elles ont pris une place privilégiée.

En quoi les sports et leurs représentations sociales permettent-ils de redessiner les contours des frontières sociales et culturelles ? À quel point ces représentations sont-elles partagées et ces frontières poreuses ? À partir de données ethnographiques recueillies sur le terrain, entre 2014 et 2016, au cours de six mois d'enquêtes extensives auprès des communautés *bunun* du comté de Nantou, dans le centre de Taïwan, il s'agira, dans cette communication, de comprendre en quoi le volley-ball constitue, pour ces mêmes groupes, un élément de « production de la localité » (Appadurai 2005), d'analyser en quoi il est à la fois un marqueur identitaire distinctif et un point de contact avec les groupes voisins et le monde global, et, en mettant ce sport en perspectives avec ceux qui sont pratiqués en parallèle ou qui lui sont opposés, de rediscuter de la pertinence du concept d'« espace des sports » (Bourdieu 1987) et de sa dimension territoriale.

## De la station thermale au territoire de « santé ». Gouvernement municipal et action publique partenariale à Dax

Adrien SONNET, LACES, Université de Bordeaux

Marina HONTA, Centre Emile Durkheim, Université de Bordeaux

Ludovic LESTRELIN, CesamS Université de Caen Normandie

Le thermalisme moderne s'est construit autour d'une double vocation, touristique et médicale. À la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles, les loisirs participaient de la réputation des stations au même titre que la qualité de leurs eaux. La situation évolue suite à la Seconde Guerre mondiale car l'État consacre ces établissements comme territoires de prise en charge des maladies chroniques. Si en découle l'arrivée d'une nouvelle clientèle, socialement et économiquement moins favorisée, cette décision place également les professionnels du thermalisme dans une relation de dépendance vis-à-vis de la puissance publique. Ainsi, quand l'État envisage le déremboursement des soins thermaux au milieu des années 1990, la filière est précipitée dans une importante et durable « crise » de fréquentation et de légitimité.

Nous analysons ici les effets concrets de cette crise pour les établissements thermaux en étudiant l'évolution des formes de « gouvernement municipal » (Borraz, 1998, 2000) adoptées sur le territoire dacquois pour y répondre. Nous montrerons ainsi comment les élus locaux ont « profité » de ce contexte pour se replacer dans le jeu local et augmenter leur capacité politique (Pasquier, 2017). Alors même que les relations entre municipalité et intercommunalité étaient historiquement caractérisées par l'évitement et que les rapports entre acteurs politiques et thermaux étaient emprunts de défiance, l'institution municipale a œuvré au développement d'une dynamique partenariale à l'échelle intercommunale en mobilisant, notamment, les groupes sociaux localement impliqués dans le thermalisme.

Ce processus s'est concrétisé par la création d'un cluster afin d'endiguer le « problème du thermalisme » tel qu'il a été cadré localement tout au long des années 2000 (Neveu, 2015). Si pour l'institution municipale, cette arène constitue un levier destiné à « produire une vision partagée du territoire » (Pasquier, 2017) - celle d'un territoire « d'excellence thermale » et de « santé globale » - une telle entreprise ne va toutefois pas sans tensions et compromis.

## Le site olympique de Sarajevo : témoin de la politique yougoslave de la fin du 20<sup>ème</sup> siècle

Pauline, SOULIER, CMRP, LACES, Université de Bordeaux

En 1984, la ville de Sarajevo accueille les Jeux Olympiques d'hiver, premier et dernier grand évènement sportif organisé en République Fédérative Socialiste de Yougoslavie (RFSY). Pour l'occasion, la Fédération, toujours endeuillée par le décès du Maréchal Tito quatre ans auparavant, rénove et construit des équipements sportifs. Ces JO, accordés à un Etat non aligné, doivent être une fête et prouver la grandeur du titisme.

Les JO de Sarajevo sont un succès. Les sportifs et les médias saluent la qualité des infrastructures et l'hospitalité de la ville hôte. La piste de bobsleigh et de luge sur la colline de Trebević devient rapidement un symbole de cette réussite. Les Jeux montrent l'union des Yougoslaves et ne laissent rien apparaître des tensions nationalistes qui pointent depuis 1981. Au contraire, le site sportif a vocation de devenir une « Saintes icônes » de la nation : le reflet de l'union des Slaves du Sud autour du titisme. Il doit être un vestige de cette conscience « d'appartenir et d'avoir appartenu à une entité politique durable ». Ces installations réifient une nation pourtant récente et par de nombreux aspects artificielle.

Toutefois, la fête sarajévienne ne dure qu'un temps et l'union des Yougoslaves éclate sous les manipulations nationalistes de S. Milošević, F. Tudjman et A. Izetbegović. Sarajevo, symbole du cosmopolisme devient dès 1992, le théâtre du plus long et meurtrier des sièges modernes. Le patrimoine culturel et sportif n'est pas épargné dans les combats. Le « génocide culturel », l'urbicide, fait rage. Le site olympique, jusqu'ici toujours en activité, tombe en ruines. La piste de bobsleigh se transforme en ligne de défense de l'armée bosniaque. Criblée d'impacts de balles, elle porte encore aujourd'hui, les stigmates de la guerre. Comme le pont de Višegrad, elle est le témoin silencieux de la vie politique yougoslave : de sa grandeur éclatante à sa chute sanglante.

## La lutte à Dakar un facteur d'ascension sociale et économique

Papa Youssoupha SY, Université Strasbourg, Université virtuelle du Sénégal.

Elias (1994), affirme « ...*la connaissance du sport est la clef de la connaissance de la société* ». C'est dans cette optique que nous abordons l'investissement de la jeunesse sénégalaise dans la lutte. La lutte sénégalaise, une activité traditionnelle la plus populaire au Sénégal connaît depuis les années 90 un processus de sportivisation comparable aux sports modernes comme le football, les arts martiaux, de plus en plus important. C'est une lutte avec frappe qui est une pratique corporelle traditionnelle et sportive (Chevé et al. 2014 ; Wane, 2012 ; Chevé, 2010). Les mutations notées dans le champ de la lutte sénégalaise sont le produit de l'influence des transformations économiques et sociales. En réalité c'est un espace hybride, où les liens sociaux se nouent, se renouvellent et se recomposent, tant sur le plan identitaire, économique et sociale.

Le lutteur devient un acteur central dans les relations entre le politique et la communauté, une figure de réussite. Ce qui nécessite un recours à la démarche socio-anthropologique pour accéder aux sens que reflète cette pratique culturelle et sportive. L'objectif sera de comprendre les raisons et les motivations qui poussent les jeunes dans la banlieue dakaroise à s'engager dans une carrière de lutteur. Il s'agit d'abord, de s'intéresser aux différentes considérations et perceptions qui sont faites par les lutteurs à l'égard de leur pratique. Comment ces derniers conçoivent-ils leur métier ? Ensuite expliquer comment les lutteurs se représentent leurs « corps » ainsi que les enjeux au tour de leur activité sportif. Enfin mesurer les effets sur l'éducation au niveau communautaire.

## Territoires éducatifs et construction des trajectoires de formation au Cameroun: une étude autour du baby et du mini handball

**Raymond Charlie TAMOUFE SIMO**, Centre de Recherches et d'Innovation en Education Corporelle, Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), Yaoundé, Cameroun.

Le présent article se propose d'analyser l'organisation des champs de pratique du handball au Cameroun et leurs impacts sur le processus de formation du jeune joueur. Il est surtout question de montrer la délicatesse et la pertinence des indicateurs fondamentaux dans l'élaboration d'une politique sportive spécifique au développement de la pratique du handball dans le contexte scolaire.

Au Cameroun, du fait qu'elle soit inscrite au programme des enseignements dans le cadre de l'éducation physique et sportive, la pratique du handball revêt un caractère important, aussi bien sur le plan éducatif, ludique que sur le plan compétitif. Toutefois, l'observation des espaces de pratique du handball révèle de fortes disparités si l'on s'en tient aux formes d'organisation et au fonctionnement spécifique (FENASSCO ligue A et ligue B).

La mise en place des projets éducatifs autour du « *Baby et du mini handball* » rend compte de notre préoccupation dans la mesure où, son approche pratique et éducative constitue une forme de pratique nouvelle établie sur des fondamentaux nécessaires pour l'enfant qui ferait mieux exprimer son corps, ses désirs, son épanouissement et améliorer son schéma corporel.

En capitalisant les acquis de l'observation directe participante soutenues par l'exploration documentaire, l'analyse des séquences pédagogiques et les entretiens semi directifs comme techniques de collecte des données, il ressort de cette étude que dans le champ scolaire, la pratique du handball passe pour être un excellent facteur d'émulation et de divertissement pour l'enfant du cycle maternel et primaire.

Ainsi, par le biais de cette forme ludique conçue et construite autour de la dynamique des territoires éducatifs, l'EP et le Sport ne trouveraient-ils pas un champ favorable?

## **Sport et raccrochage scolaire dans des quartiers prioritaires en France : des trajectoires sociales d'élèves en question**

**Gilles VIEILLE MARCHISET**, Laboratoire Sport et sciences sociales, Université de Strasbourg

**Amélie VOYNET**, Laboratoire Sport et sciences sociales, Université de Strasbourg

**Sahand ALEBOYEH**, Laboratoire Sport et sciences sociales, Université de Strasbourg

**Romain STEIBEL**, Laboratoire Sport et sciences sociales, Université de Strasbourg

**Thierry LONG**, Laboratoire Sport et sciences sociales, Université de Strasbourg

Le décrochage scolaire demeure une question politique de premier ordre : il présente des visages très différents (Thibert, 2013). L'éducation par le sport est parfois mobilisé comme outil de prévention pour les décrocheurs de l'intérieur. Une recherche-action nationale auprès de 24 établissements scolaires dans 6 académies (Steibel, Vieille Marchiset, 2018) a exploré les parcours sociaux et scolaires d'adolescentes et d'adolescents engagés dans des dispositifs d'éducation par le sport mis en place (ateliers sportifs réguliers, tournois sportifs citoyens, stages de sport de nature). Dans 5 collèges et lycées exemplaires de la recherche, 21 entretiens compréhensifs auprès de jeunes filles et garçons impliqués ont été mis en place en respectant les principes de faisabilité et de saturation. Après une analyse thématique et lexicale, il est apparu que le sentiment d'appartenance à l'établissement scolaire et à un groupe d'apprentissage, la mise en place de relations de confiance, le contrôle des émotions et la fierté de réussir sont les principaux effets déclarés par les élèves rencontrés. Ces dimensions renvoient aux trois principes de la reconnaissance d'Axel Honneth (1992) : confiance, respect, estime sociale. Au final, l'engagement dans des dispositifs d'éducation par le sport semble favoriser, dans la perception des élèves, une réamorçage d'une reconnaissance par autrui, même si l'institution scolaire peine à prendre le relais du processus engagé par les équipes éducatives investies.

## **Organiser, réguler et contrôler les pratiques équestres. Le point de vue des dirigeants de centre équestre**

**Emmanuelle WALTER,**

**Marc FALCOZ,**

**Samuel JULHE,**

**Fanny LE MANCQ**

**Emilie SALAMERO,**

Laboratoire Performance, Santé, Métrologie, Société, Université de Reims Champagne Ardenne

Dans le monde des pratiques équestres, le processus de diversification de l'offre (Tourre-Malen, 2009) accroît la complexité de la régulation institutionnelle des activités proposées par les centres équestres. Les usages multiples du cheval conditionnent effectivement le positionnement singulier de l'équitation à la croisée des mondes agricoles, sportifs et touristiques et contraint les dirigeants.es à organiser leurs activités dans le cadre d'une « multi-régulation » (Vial, Aubert, Perrier-Cornet, 2011).

À la fois objet et enjeu de l'exploitation du centre équestre, le cheval exige une attention soutenue et incessante en matière de nourriture, fourrage, ferrage, dressage et soins vétérinaires préalable et corrélative à ses différents usages. La corpulence de l'animal et sa puissance liée à son imprévisibilité mettent en tension les questions de sécurité dans un domaine où la « gestion des risques » est au cœur de la formation sportive du cheval et du cavalier (Chevalier, Le Mancq, 2013). Contrôler la manière dont l'animal est traité et garantir sa fiabilité à tout point de vue est un enjeu à la fois sanitaire, éthique et sportif.

La formation, le recrutement et l'employabilité du personnel encadrant (salariés, stagiaires...) sont aussi révélateurs des rapports ambivalents que les dirigeants de centres équestres ont avec leurs instances de régulation. Souvent critiques sur le manque de qualité dans la formation des encadrants, les dirigeants recherchent néanmoins à obtenir de leurs tutelles les différents labels conçus notamment pour apporter à leurs usagers une garantie satisfaisante en matière d'encadrement.

Enfin, le développement du tourisme équestre pose la question des conflits d'usage (chemins, routes, forêt...etc.), et donc celle de leur régulation par les instances de gouvernances locales, les municipalités notamment (Bouhaouala, Albertini, 2005).

Comment les acteurs clefs que sont les dirigeants de centres équestres perçoivent-ils le système des régulations croisées qui organisent, garantissent mais aussi limitent leur activité ?

Cette communication se base sur l'analyse d'un corpus de trente entretiens de dirigeants.es de centres équestres issus de cinq régions (Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Région Parisienne et Grand-Est) menés dans le cadre d'une étude en cours commanditée par l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (octobre 2017-octobre 2019)

Cette étude, portée par un groupe de cinq enseignants-chercheurs en STAPS, a pour objectif de saisir la condition du métier de dirigeant.e de centre équestre, et questionne inévitablement les rapports aux instances de régulation des mondes du cheval.

**Symposium : Spécificités et enjeux d'une sociologie de l'activité physique adaptée et du sport-santé****Responsables**

**Sylvain FEREZ**, Santésih, Université de Montpellier

**Clément PERRIER**, Pacte, Université Grenoble Alpes, L-ViS, Université Lyon

**Claire PERRIN**, L-ViS, Université Lyon 1

**Présentation**

Depuis le début des années 2000, les politiques publiques françaises mobilisent de plus en plus les activités physiques et/ou sportives dans une visée de santé ou de soin. Quels regards spécifiques la sociologie du sport peut-elle porter sur les enjeux et sur les effets de cet usage grandissant afin de produire des connaissances sociologiques originales en vue de (re-)penser l'action publique ? Pour tenter de répondre à cette question, le symposium s'appuiera sur des travaux (réalisés ou en cours) interrogeant les conceptions, les mises en œuvre et les vécus de ces nouvelles pratiques d'activités physiques ou de « sport-santé ». L'objectif des échanges sera notamment de contribuer à la structuration d'un collectif de recherche sur le thème traité.

**Pratiques et usages sociaux du sport suite au diagnostic de séropositivité : contrôle de soi et maintien d'une *indétectabilité* biologique et sociale du VIH**

**Mélanie PEREZ**, INED, Paris

**Sylvain FEREZ**, Santésih, Université de Montpellier

Cette communication s'intéresse aux pratiques et aux usages sociaux des activités physiques et sportives d'hommes homosexuels récemment diagnostiqués séropositifs au VIH. Depuis la fin des années 2000, les avancées thérapeutiques permettent d'affirmer un nouveau discours biomédical : les personnes séropositives sous traitement dont la charge virale est indétectable ne transmettent plus le VIH. À partir d'un corpus d'entretiens répétés réalisés entre 2013 et 2016 auprès d'hommes séropositifs au VIH durant les deux premières années qui suivent le diagnostic, l'objectif de cette communication est de rendre compte des traces et des effets de la construction sociale d'un risque de santé à partir du cas de la gestion du VIH-sida dans le sport. Nous verrons qu'après le diagnostic, la pratique sportive devient un moyen de maîtriser sa santé, et de maintenir le virus indétectable au niveau biologique et social. Elle peut également être utilisée comme une pratique permettant de se discipliner après la découverte de la séropositivité vécue comme l'expression d'un manque de contrôle de soi. Finalement, les usages sociaux des pratiques physiques et sportives des hommes enquêtés rendent compte des inégalités sociales qui jouent sur ces expériences.

## **Etudier l'intégration de l'activité physique adaptée dans les parcours des malades chroniques : enjeux scientifiques, méthodologiques et éthiques**

Claire PERRIN, L-ViS, Université Lyon 1

L'étude des usages de l'AP à finalité de santé s'est développée de façon exponentielle au cours des deux dernières décennies, sous l'effet simultané de l'évolution des politiques publiques comme des financements de la recherche. La sociologie du sport a ainsi été confrontée à un renouvellement de ses terrains d'enquête et de ses méthodes, et finalement à une reconfiguration de son champ. La communication s'appuie sur mes travaux récents pour illustrer une triple contrainte qui s'impose au chercheur : passer du paradigme de la performance à celui de la réduction de la vulnérabilité, travailler à l'articulation de plusieurs mondes sociaux et être partie prenante du processus d'innovation. L'identification des enjeux scientifiques, méthodologiques et éthiques interroge la pertinence de la création d'un réseau de chercheurs en sciences sociales de l'activité physique adaptée et du sport santé.

## **Inscrire l'activité physique dans le code de la santé publique : analyse socio-historique d'une construction collective**

Clément PERRIER, Pacte, Université Grenoble Alpes, L-ViS, Université Lyon 1

Les Activités Physiques et Sportives (APS) sont, depuis les années 2000, au cœur d'un nombre croissant de politiques publiques françaises liées à la santé. Les APS seraient à ce titre, au cœur des ingénieries de gouvernement, un moyen de « gouverner les conduites » au sens de Foucault et constitueraient l'outil privilégié de nouvelles biopolitiques encore en construction. Les institutions tendent dans ce cadre à penser le sport non plus comme un simple loisir à développer parmi et pour les masses, mais comme un moyen de prévenir les risques sanitaires.

Ce rapprochement inédit des champs du sport et de la santé, peu analysé par les sciences sociales jusqu'alors, a préfiguré l'article 144 de la loi de modernisation de notre système de santé (2016) qui indique que le médecin traitant peut désormais prescrire une activité physique aux personnes en Affection de Longue Durée. Cela a déclenché de vives revendications des différents acteurs, qui ont tenté d'influencer la construction de l'action publique.

Nous proposons dans cette communication d'analyser le réseau d'acteurs qui a façonné la loi de santé de 2016 en interrogeant le rapport au corps, à la santé et à l'activité physique des individus qui le composent. Cela nous permettra d'appréhender les tensions qui animent le champ encore en construction et les processus plus généraux desquels elles rendent compte.

## Terre de foot, territoire des footballeurs, les Hauts de France : les différences dans l'excellence

Isabelle CABY, Atelier SHERPAS, Université d'Artois

Jean BREHON, Atelier SHERPAS, Université d'Artois

Depuis 2003, le ministère des sports affirme conduire une politique « résolument volontariste afin que le sport soit un outil de promotion individuelle, d'intégration sociale et professionnelle favorisant la santé et l'autonomie des personnes en situation de handicap ». Si la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées apporte un cadre législatif précis, les fédérations françaises traditionnelles et spécifiques poursuivent, depuis quelques années déjà, leurs efforts de coopération pour développer une offre diversifiée de pratiques pour les personnes à besoins particuliers (Bouttet, 2015). En leur sein, le développement ces dernières années du *Cécifoot*, du *football fauteuil*, ou encore du *football à 11 ou à 7*, parmi d'autres pratiques footballistiques diversifiées et adaptées, incarne cette situation.

Si les politiques sportives et associatives nationales, parfois concurrentielles, semblent aujourd'hui incitatives (Callède, 2007), quel impact cela engendre-t-il réellement sur le développement du tissu associatif local ? Pour quelle offre de pratiques et quelle typologie de clubs identifiée ?

Questionner l'échelle régionale nordiste n'est pas neutre : *le grand Nord* représente, en effet, un espace où le football est ancré, historiquement et socialement sur le territoire (Gaubert, 2018). Mais il y a plus. Potentiellement, les clubs nordistes pouvant accueillir les personnes en situations de handicap pour pratiquer le football représentent un peu plus de 15 % des associations existantes à l'échelle nationale.

Appuyée par les premiers résultats d'une enquête de terrain combinant analyse d'entretiens semi-directifs (menés auprès de responsables de comités régionaux, de cadres fédéraux et de dirigeants de clubs) et traitement statistique des clubs et des licenciés, la communication cherchera à la fois à situer la densité des clubs et le maillage associatif local mais aussi à identifier les ressources à disposition des dirigeants et les difficultés rencontrées pour comprendre comment « se développe, réussit ou échoue la mobilisation de ceux qui entreprennent » (Neveu, 2015).

## L'innovation sociale : une figure imposée de la territorialisation de la lutte contre l'inactivité physique ?

Marina HONTA, Centre Emile Durkheim, Université de Bordeaux

Les agents territoriaux de l'administration du ministère des Sports et de celui de la Santé sont chargés, depuis 2013, de mettre en œuvre un plan national de promotion de l'activité physique à des fins préventive et curative, le plan « Sport, Santé, Bien-être ». Ciblants les publics éloignés de la pratique pour des raisons économiques, géographiques ou de santé et les patients atteints d'affection de longue durée, ces professionnels doivent stimuler la mobilisation des acteurs locaux afin qu'ils promeuvent de nouveaux services destinés à

**Pratiques sportives, logiques sociales et enjeux territoriaux**

répondre aux besoins sanitaires non couverts en ce domaine (Honta et Illivi, 2017). Dans la région étudiée, ils ont opté pour le déploiement de divers instruments d'action publique de type incitatif et participatif (financement sur projet, dispositifs de certification des intervenants et de singularisation des structures « exemplaires »), afin de « récompenser » les efforts réalisés par les prestataires qui s'engagent dans cette dynamique d'innovation arrimée à des enjeux de justice sociale et territoriale.

Cette entreprise consistant à capter, s'appropriier et produire des innovations n'étant en rien évidente, la perspective de sociologie de la réception de l'action publique (Révillard, 2017) retenue ici permet de saisir, à partir de l'expérience des opérateurs mobilisés, les usages et les effets de ces dispositifs. Les données recueillies montrent que l'accord sur les finalités, l'ancrage local et partenarial des projets élaborés et l'existence de règles novatrices constituent des ressorts indispensables à l'innovation. Néanmoins, son institutionnalisation exige des prestataires qu'ils parviennent à susciter la confiance des usagers et des médecins prescripteurs d'activité physique. Dépendant ainsi de leur capacité à gérer les coûts cognitifs, matériels et organisationnels que l'innovation fait émerger, elle reste largement conditionnelle.

**Symposium : Handisport en milieu naturel****Responsable**

Thierry WEISSLAND, IMS (CNRS UMR 5218) PMH\_DySCo, Université de Bordeaux

**Devenir pilote handiski : expérience de glisse contrôlée et visibilité du handicap en station de ski**

Éric PERERA, SantESIH, Université Montpellier  
Gaël VILLOING, ACTES, Université des Antilles  
Sébastien RUFFIE, ACTES, Université des Antilles

Les séjours handiski des associations se professionnalisent, réduisant les contraintes propres à chaque type de handicap, en combinant : innovation technologique, intervention humaine et aménagement architectural (Reichart, 2013). L'accès à la pratique évolue avec les innovations technologiques du matériel de ski assis homologué pour les remontées mécaniques (Le Roux, Haye et Perera, 2014). Les bénévoles sont formés par des moniteurs ESF agréés, et ces mêmes moniteurs influencent les aménagements handicapés dans leurs propres stations de ski. Le pilote formé (bénévole) est encouragé à « *garder le contrôle de l'engin* ». Il s'agit d'offrir une image d'un duo en ski où l'un est « assis » tout en valorisant une expérience de glisse contrôlée à vitesse réduite. La lenteur sportive est ainsi valorisée et ouvre ainsi la voie à de nouvelles manières d'interagir socialement en station de ski. Dans quelle mesure le duo handiski réorganise la visibilité du handicap en station de ski et contribue au processus de déstigmatisation (Marcellini, 1991) ?

Pour comprendre cette visibilité, une enquête a été réalisée dans deux associations françaises, proposant des séjours multi-activités aux personnes handicapées. Ce travail ethnographique (observation participante), compte 9 sorties handiski (de 2 à 5 jours) réalisées en 2016, dont 2 sorties dédiées à l'« *accréditation au pilotage* ». L'imprégnation *in situ* du quotidien (Perera et Beldame, 2016) durant ces sorties, permettent d'être plus sensible au fonctionnement et à l'expérience de glisse des personnes handicapées. Les données produites sont complétées par 7 entretiens semi-dirigés (durée moyenne de 30 à 40 minutes), réalisés auprès de personnes ayant suivi la formation d'accompagnateur fédéral « option ski alpin ».

Nous montrerons que l'interaction entre le pratiquant, l'engin et l'environnement (Winance, Ville & Ravaut 2007) permet au duo d'utiliser les remontées mécaniques et de vivre des sensations de vitesse en toute sécurité. Le pilote devient un vecteur d'interaction avec l'environnement où le contrôle de l'expérience de glisse est valorisé durant et après la formation comme une image déstigmatisante du handicap en station de ski. Cependant la mise en place de conditions sécuritaires (intégrées durant les formations), parfois trop poussées, renforcent la différenciation, entre le groupe handiski et les skieurs « valides ». Cette différenciation est liée ici à une sécurité à outrance, qui peut aboutir à des images possiblement négatives malgré la qualité du pilotage qui valorise la « lenteur sportive ». En insistant sur la lenteur et le contrôle de la vitesse, on caractérise les individus par leur déficience. « La déficience devient le critère dominant, parfois unique sur lequel se fondent le

statut et le rôle de l'individu. » (Reichart, 2009, p. 75). Le fait de se différencier avec insistance – ou rentrer dans une adaptation à outrance - peut à terme, selon Sticker (2003), entraîner l'exclusion.

## **L'expérience des expéditions lointaines en Fauteuil Tout Terrain : ajustement et intégration sociale du handicap en milieu extrême**

**Eric PERERA**, SantESiH, Université de Montpellier

**André GALY**, SantESiH, Université de Montpellier

Depuis quelques années, on peut constater que les raids aventures handisports « se multiplient et témoignent de la reconquête d'un environnement naturel souvent jugé inaccessible » (Marcellini & Villoing, 2014 : 117). Les expéditions lointaines prennent ainsi de l'ampleur et sont valorisées par la FFH au sein de sa section « sports de nature ».

Jean-François Porret (JFP) fut le premier tétraplégique français à conquérir la haute montagne en mai 1993, pour atteindre 5600 mètres d'altitude avec son FTT. En tant que précurseur de cette nouvelle forme d'alpinisme en FTT, JFP entraînera rapidement dans son sillage d'autres mordus de la montagne.

Cette communication souhaite montrer, à partir du récit de vie et de pratique de JFP, comment des expéditions menées en FTT en haute montagne sont rendues possibles. Le FTT, véritable innovation technologique, devient pour JFP un engin facilitateur qui lui permet de continuer sa passion de l'alpinisme. Dans quelle mesure JFP « ajuste » (Winance, 2006) sa pratique du FTT à partir de son expérience de l'alpinisme acquise lorsqu'il était valide pour mener des expéditions lointaines ?

JFP pratique d'abord dans sa région de la randonnée en montagne, en compagnie de proches, randonneurs ou vététistes. Rapidement, son « enculturation à l'alpinisme » (Corneloup, 2004) le poussera de nouveau vers la haute montagne. Compte tenu de sa tétraplégie, il accède à la haute montagne autrement, en privilégiant des logiques contemplatives - de proximité culturelle et de découverte de la nature - et en valorisant la mixité handi/valides. JFP va passer de « *la montagne de la performance à la montagne du partage* », faisant du FTT un outil d'intégration sociale en milieu extrême.

## **Les *handi-escalades*, un processus d'innovation sociale. Interdépendances des réseaux sociotechniques de pratiques d'escalade à destination de personnes en situation de handicap**

**Hugues LHOPITAL**, CRIS L-VIS, Université Lyon 1

La variété des approches et des conditions d'usages « des escalades », conçues à destination des personnes en situation de handicap, témoignent de l'existence d'*handi-escalades* plurielles. Mobilisant des acteurs issus de mondes différents, tant sur le plan sportif que professionnel ou institutionnel, ces usages sont en cours de modification accélérée, particulièrement depuis la multiplication récente des ouvertures dans le territoire de l'enquête (la métropole de Lyon) de salles privées d'escalades, nouveaux lieux de pratique issus du secteur marchand.

**Pratiques sportives, logiques sociales et enjeux territoriaux**

À partir d'une posture d'observateur impliqué et d'une enquête ethnographique, l'observation du déploiement d'un réseau d'acteurs sociotechniques, ancrée temporellement et géographiquement, s'appuie sur l'identification des interdépendances qui s'établissent ou s'effacent entre trois champs de ces pratiques sportives adaptées : celles des établissements et structures spécialisées du secteur médico-social, celles des clubs et associations liés aux fédérations délégataires pour l'escalade et enfin celles reliées à la compétition institutionnelle. Le développement des handi-escalades constitue un processus d'innovation sociale en cours (Gaglio, 2012), cherchant à résoudre un problème social : celui de l'exclusion de la participation en répondant à des besoins sociaux non satisfaits (Richez-Battesti, Vallade, 2012). Inscrit dans un contexte sociétal et institutionnel global tendant à valoriser et à développer les pratiques sportives inclusives, il génère des innovations de pratiques et des modifications des usages qui impactent règles du jeu, matériels techniques et compétences professionnelles.

Cette innovation se diffuse et se transforme dans un contexte historique, social et technologique plus ou moins favorable : sur le plan historique (sportivisation de l'escalade et lois sur l'accessibilité), social (massification du sport et valorisation des pratiques handisportives) et technologique (pratiques urbaines).

De quelle manière cette reconfiguration généralisée s'organise-t-elle ? Cette communication explorera la question de l'hybridation des nouveaux espaces, associés de façon volontaire ou non, consciente ou pas, tendant à construire l'image d'une « configuration sociale » des escalades (Elias, 1970) constituant au contraire un « ensemble en tension » participant à la reconstruction permanente de ses cultures, à partir de ses interdépendances.

Il s'agira d'inventorier et documenter un nouveau monde des handi-escalades, sous forme « d'écologies liées » (Abott, 2003), ne pouvant plus être circonscrit uniquement à un espace spécifique fermé, mais maintenant relié aux contextes et territoires communs de pratique des activités de grimpe.